

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

1. **La Communauté d'agglomération du Niortais**, établissement public de coopération intercommunale dont le siège est 140 rue des Equarts CS 28770 - 79027 Niort Cedex, représentée par son Président en exercice Monsieur Jérôme BALOGE, régulièrement habilité à cet effet par une délibération du conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 (**Annexe n°1**).

Ci-après dénommée « la CAN ».

ET

2. **La société COVERIS**, société par actions simplifiée dont le siège est 35, allée de Megevie – 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°434 015 871, représentée par Dominique THOMASSON.

Ci-après dénommée « la Société ».

Ensemble ci-après dénommées « les Parties ».

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

1. Au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence conforme aux règles de la commande publique, la CAN a confié un marché de travaux n°2019025, décomposé en 27 lots notifiés le 27 février 2019, en vue de la réhabilitation de la Piscine Pré-Leroy (ci-après « le Marché »).

Le lot n°7 « Menuiseries extérieures » a été attribué à la Société.

Initialement, le délai global d'exécution des travaux de l'ensemble des lots était fixé à dix-huit (18) mois, en ce compris la période de préparation. Selon le planning initial, les travaux devaient ainsi débuter le 15 avril 2019 et s'achever le 5 octobre 2020.

En raison de diverses difficultés, modifications et sujétions rencontrées en cours de chantier, les délais d'exécution ont été allongés.

Les travaux afférents au lot n°7 ont finalement été réceptionnés le 15 octobre 2021.

2. Le 11 février 2022, la CAN a reçu le projet de décompte final de la Société pour le lot n°7 (**Annexe n°2**).

Au titre des surcoûts et préjudices invoqués par la Société, qu'elle estime avoir subis du fait de l'allongement de la durée du chantier, le projet de décompte final intégrait une demande d'indemnisation complémentaire au prix du marché à hauteur de 122.491 €.

3. Le 22 février 2022, après avis de son maître d'œuvre, la CAN a notifié à la Société le projet de décompte général du lot n°7 en rejetant la demande d'indemnisation complémentaire inscrite dans le projet de décompte final, en ce qu'elle était pour partie au moins infondée et en tout état de cause non-étayée (**Annexe n°3**).

La Société a retourné le décompte général signé avec réserves, en transmettant à la CAN un mémoire en réclamation sollicitant la prise en compte des dépenses complémentaires présentées dans son projet de décompte final à hauteur de 122.491 € (**Annexe n°4**).

4. Par un courrier du 8 avril 2022, la CAN a rejeté la demande formulée dans le mémoire en réclamation de la Société (**Annexe n°5**).

Par des courriers en date des 6 juillet et 12 septembre 2022, la CAN et la Société ont échangé sur leur différend et engagé des négociations, tout en maintenant leurs positions respectives.

5. A la suite de ces négociations, au terme d'un courriel du 22 septembre 2022, la Société a réévalué sa demande indemnitaire en la limitant au chef de préjudice tiré de la mobilisation d'un Chef de projet pendant la durée de prolongation du chantier de 10 mois, estimée imputable aux demandes de l'agglomération, évalué à une somme de 19.641 € (**Annexe n°6**).

La CAN a fait droit à cette demande indemnitaire réévaluée, sous réserve de la production d'éléments établissant le préjudice financier allégué.

Les éléments sollicités, établissant le coût induit par la mobilisation d'un Chef de projet pendant la période de prolongation de la durée du chantier de 10 mois, ont été communiqués à la CAN, à savoir :

- La ventilation des missions du Chef de projet concerné, faisant apparaître sa mobilisation au titre du Marché entre les mois de novembre 2020 et octobre 2021, en dehors de la durée initialement prévue du Marché ;
 - Le justificatif du salaire du Chef de projet concerné **Annexe n°7** (*Non jointe pour cause de confidentialité*)
6. Dans ce contexte, après de libres négociations et la communication des pièces utiles, les Parties sont finalement parvenues à un accord amiable dans les conditions définies par le présent protocole transactionnel, en acceptant les concessions réciproques énoncées ci-après.

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 **DEFINITIONS**

Pour l'application du présent Protocole, les termes ci-après mentionnés recevront la définition suivante :

- Demande indemnitaire : la réclamation effectuée par la Société au titre du solde du Marché et de l'allongement de la durée du chantier, dont la dernière version suivant courriel du 22 septembre 2022 ;
- Différend : le litige opposant la Société et la CAN sur le montant du décompte général du Marché ayant donné lieu à la Demande indemnitaire ;

- Indemnité : l'indemnisation octroyée par la CAN à la Société au terme du Protocole mettant d'un commun accord entre les Parties un terme au Différend ;
- Marché : le lot n°7 du marché n°2019025 notifié par la CAN à la Société le 27 février 2019, dans le cadre de la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy ;
- Protocole : le présent protocole transactionnel, en ce compris son préambule et ses annexes.

Article 2 OBJET ET CONSEQUENCES DU PROTOCOLE

Par le présent Protocole, les Parties conviennent de mettre un terme à leur Différend relatif à la Demande indemnitaire de la Société et au décompte du Marché.

A compter de l'entrée en vigueur du Protocole, sous réserve du respect de l'ensemble des clauses qui y figurent, les Parties s'accordent sur le paiement de l'Indemnité prévue ci-après et la renonciation à tous recours afférents l'une à l'égard de l'autre.

A titre de concessions réciproques, la CAN renonce donc à appliquer le décompte général notifié à la Société rejetant intégralement sa Demande indemnitaire, tandis que la Société renonce à solliciter au titre de sa Demande indemnitaire la somme initialement réclamée à hauteur d'un montant de 122.491 €, ou plus généralement toute autre somme que l'Indemnité.

Le Protocole a donc pour effet de mettre un terme aux obligations contractuelles liant les Parties, ainsi qu'à la Demande indemnitaire et au Différend.

Article 3 INDEMNISATION DU SURCOUT

La CAN s'engage à verser à la Société une Indemnité globale, forfaitaire et définitive de :

- Dix-neuf mille six cent quarante-et-un euros (19.641 €), en réponse à la Demande indemnitaire et afin de mettre un terme au Différend.

Cette Indemnité sera versée dans un délai maximal de quarante-cinq (45) jours suivant l'entrée en vigueur du Protocole, sur le RIB de la Société joint en **Annexe n°8** (*Non jointe pour cause de confidentialité*)

Si après ce versement à la Société, la délibération du conseil communautaire de la CAN autorisant la signature du présent Protocole devait faire l'objet d'un quelconque recours, gracieux ou contentieux, la Société s'engage à séquestrer ou consigner le montant de l'Indemnité, afin de pouvoir le rembourser sans délai dans l'hypothèse d'une annulation de la délibération susvisée. Dans cette hypothèse d'annulation de la délibération autorisant sa signature, par une décision juridictionnelle définitive, le présent Protocole deviendrait caduc de plein droit si l'une des Parties au moins décidait de s'en prévaloir. Les Parties reprendraient alors toute leur liberté d'action.

Article 4 RENONCIATION A ACTION OU INSTANCE

Le présent Protocole solde définitivement le Différend entre les Parties, tel que défini à l'article 1^{er} ci-avant, ainsi que la créance de la Société sur la CAN et leurs liens contractuels au titre du Marché.

Ainsi, sous réserve de la parfaite exécution des clauses du Protocole, la Société se reconnaît pleinement et intégralement indemnisée du préjudice fondant sa Demande indemnitaire.

La CAN et la Société s'interdisent donc l'une à l'égard de l'autre, pendant la période d'application du Protocole et/ou après l'exécution de l'obligation prévue par l'article 3 ci-avant, de réclamer à l'amiable ou par un recours contentieux, devant une juridiction, un juge ou un organisme quelconque, le versement d'une somme différente et/ou complémentaire au titre du Différend.

Article 5 DECLARATION DES PARTIES

Les Parties déclarent être pleinement informées des conséquences du Protocole et avoir librement mené les négociations préalables à sa conclusion.

Chaque Partie supportera seule les frais, honoraires, dépens et autres sommes engagées pour la conclusion du présent Protocole.

Article 6 ENTREE EN VIGUEUR

Le Protocole entrera en vigueur dès sa signature par toutes les Parties, préalablement et dûment autorisées.

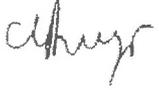
Article 7 VALEUR TRANSACTIONNELLE

Les Parties s'engagent, selon les termes et sous les conditions du présent Protocole, à mettre fin de manière définitive et irrévocable au Différend qui les oppose et à prévenir toute contestation ultérieure à ce titre, en se faisant des concessions réciproques.

Le présent Protocole constitue une transaction régie par les dispositions des articles 2044 et suivants du code civil et fait obstacle, conformément aux dispositions de l'article 2052 dudit code, à l'introduction ou à la poursuite entre les Parties d'une action en justice ayant le même objet.

Le présent Protocole est régi, pour son interprétation et son exécution, par le droit français.

Article 8 STIPULATIONS DIVERSES

DECOMPTE GENERAL		MOIS	MONTANT GLOBAL A PAYER
Situation n°		titulaire, cotraitants rib unique, sous-traitants	
011	Octobre 2021	21 380,23 € TTC	
<u>Entreprise</u>	COVERIS 35 Allée de Megevie 33170 GRADIGNAN N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 434- 015871 00032 SAS Contact : Dominique ELIE Téléphone : 05.56.75.03.87 Numéro d'engagement comptable : 1917000109-0411		
<u>Statut</u>	Titulaire		
<u>Marché</u>	2019 025 Lot 7 : menuiseries extérieures		
<u>Opération</u>	CAN9002 REHABILITATION PISCINE PRE LEROY		
ETAT DE SOLDE PROPOSE A LA SOMME DE		21 380,23 €	
Dressé et proposé par la Maîtrise d'œuvre :	Accepté par l'Entreprise :	Approuvé par le Responsable du marché :	
BLP  C. PUEYO	signé avec les réserves de notre courrier no 1 A189 306 80889  COVERIS SAS 35 Allée de Megevie 33170 GRADIGNAN Tél. 05 56 75 03 87 - Fax 05 57 12 09 64	 Le Directeur Général Adjoint des Services Techniques Erick VEYRIE	
<u>Notes :</u>			
MAITRE D'OUVRAGE / CLIENT 			
CAN - C. PREVOST 140, rue des Equarts CS28770 79027 NIORT N° SIRET, TVA intracommunautaire			

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

RAPPEL DU MONTANT GLOBAL A PAYER

MONTANT A PAYER **21 380,23**
(TVA incl.) en euros **€ TTC**

MONTANTS DES TRAVAUX ET PRESTATIONS ENREGISTRES EN COMMANDE

	Date de notification	TVA	MONTANT HT	MONTANT TTC
Marché initial	27/02/2019	20,00 %	820 994,56	985 193,49
Autres travaux & prestations			10 796,88	12 956,25
TOTAL			831 791,44	998 149,74
Dont Montant limite			831 791,44	998 149,74

DETAIL DES TRAVAUX ET PRESTATIONS ENREGISTRES EN COMMANDE

	Date de notification	TVA	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
Sous-total Marché initial	27/02/2019	20,00 %	820 994,56	985 193,49
FTP000	Marché initial			
	Date de notification	TVA	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
Sous-total Autres travaux & prestations			10 796,88	12 956,25
FTP001	Avenant N° 2	04/01/2021	2 086,21	2 503,45
FTP002	Avenant N° 3	29/04/2021	404,67	485,60
FTP003	Avenant N° 4	07/07/2021	8 306,00	9 967,20

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

RAPPEL DU MONTANT GLOBAL A PAYER

MONTANT A PAYER **21 380,23**
(TVA incl.) en euros **€ TTC**

SUIVI DES DATES DE VALIDATION DE LA SITUATION

	Date de validation	Intervenant	Représenté par	Validé par
PRESENTEE LE	26/01/2022	L'entreprise COVERIS	<i>Dominique ELIE</i>	
Vérifiée le	28/01/2022	OVERDRIVE	<i>TREMBLAY</i>	TREMBLAY
Vérifiée le	31/01/2022	AGENCE BLP	<i>Caroline ESCAFFRE</i>	Christine PUEYO
Vérifiée le	02/02/2022	CAN - N. MINEAU	<i>Nadine MINEAU</i>	Nadine MINEAU
Vérifiée le	11/02/2022	CAN - J. FORGET	<i>Joël FORGET</i>	Joël FORGET
AVIS D'INTENTION DE PAYER EMIS	11/02/2022	CAN - C. PREVOST	<i>Christophe PREVOST</i>	Christophe PREVOST
NOTIFICATION DU DECOMPTE GENERAL AU TITULAIRE	22/02/2022	CAN - C. PREVOST	<i>Christophe PREVOST</i>	
RETOUR DU DGD SIGNE PAR LE TITULAIRE	Oui, le 07/03/2022 Avec réserves	L'entreprise COVERIS	<i>Dominique ELIE</i>	
Date d'échéance prévisionnelle de paiement	06/04/2022			

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

HISTORIQUE DES COMMENTAIRES

Aucun commentaire

HISTORIQUE DES REJETS

La situation n° 011 initialement présentée LE 19/01/2022 par l'entreprise a fait l'objet d'un
REJET LE 20/01/2022 par OVERDRIVE

MOTIF : Reprise DGD

SUSPENSION DELAI PAIEMENT

Aucune suspension

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

ETAT DE SOLDE

RUBRIQUES		MONTANTS HT	TVA	MONTANTS TTC
Sous-total	Marché initial	16 419,79	3 283,96	19 703,75
FTP000	Marché initial			
Sous-total	Autres travaux et Prestations	215,94	43,18	259,12
FTP001	Avenant N° 2	41,72	8,34	50,06
FTP002	Avenant N° 3	8,10	1,62	9,72
FTP003	Avenant N° 4	166,12	33,22	199,34
	TOTAL PRESTATIONS	16 635,73	3 327,14	19 962,87
	+ ACTUALISATION / REVISION	1 181,14	236,23	1 417,37
	+ GARANTIE	-0,01	0,00	-0,01
	+ AVANCE DEMARRAGE	0,00	0,00	0,00
	+ AVANCE RECUPERATION	0,00	0,00	0,00
	+ RETENUE / PRIME	0,00	0,00	0,00
	+ PENALITE	0,00	0,00	0,00
	= TOTAL A PAYER	17 816,86	3 563,37	21 380,23

VENTILATION DU MONTANT A PAYER - VOIR PAGE SUIVANTE

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

DECOMPTE GENERAL FINAL

RUBRIQUES		MONTANTS HT	TVA	MONTANTS TTC
Sous-total	Marché initial	820 994,56	164 198,93	985 193,49
FTP000	Marché initial			
Sous-total	Autres travaux et Prestations	10 796,88	2 159,37	12 956,25
FTP001	Avenant N° 2	2 086,21	417,24	2 503,45
FTP002	Avenant N° 3	404,67	80,93	485,60
FTP003	Avenant N° 4	8 306,00	1 661,20	9 967,20
	TOTAL PRESTATIONS	831 791,44	166 358,30	998 149,74
	+ ACTUALISATION / REVISION	5 543,63	1 108,71	6 652,34
	+ GARANTIE	-0,01	0,00	-0,01
	+ AVANCE DEMARRAGE	25 326,35	5 065,27	30 391,62
	+ AVANCE RECUPERATION	-25 326,35	-5 065,27	-30 391,62
	+ RETENUE / PRIME	0,00	0,00	0,00
	+ PENALITE	0,00	0,00	0,00
=	TOTAL A PAYER	837 335,06	167 467,01	1 004 802,07
	Situation N°010 - Octobre 2021, TOTAL CUMUL ANTERIEUR			983 421,84
			SOIT, MONTANT DU MOIS	21 380,23

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

VENTILATION DU MONTANT A PAYER

ENTREPRISES	MONTANT MOIS TTC	MONTANT CUMULE TTC
-------------	------------------	--------------------

Titulaire :	COVERIS	Mandat	21 380,24	955 098,08
N° TVA SIRET	015871 00032	Retenue Garantie	-0,01	-0,01
RIB IBAN BIC :	30002 01827 0000064787B 57 - CRLYFRPPXXX	Pénalités	0,00	0,00
N° engag. compta.:	1917000109-0411	Reste à payer	21 380,23	955 098,07

Sous-traitant :	LACROIX	Total à payer	0,00	0,00
N° TVA SIRET	782494 00018			
RIB IBAN BIC :	30056 00951 09510026122 53 - CCFRFRPP			
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-				

Sous-traitant :	ATLANTIQUE POSE	Total à payer	0,00	36 036,00
N° TVA SIRET	578240 00014			
RIB IBAN BIC :	30002 08160 0000070017V 62 - CRLYFRPP			
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-				

Sous-traitant :	ART POSE	Total à payer	0,00	13 668,00
N° TVA SIRET	650154 00039			
RIB IBAN BIC :	13335 00301 08779709466 08 - CEPAFRPP333			
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-				

TOTAL A PAYER	21 380,23	1 004 802,07
----------------------	------------------	---------------------

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

SOUS-DETAIL DES MONTANTS HT,TVA ET TTC

ENTREPRISES	CUMULE EN COURS	CUMUL PRECEDENT	MONTANT MOIS
-------------	-----------------	-----------------	--------------

<u>Titulaire :</u>	COVERIS	Travaux et prestations HT	782 087,44	765 451,71	16 635,73
N° TVA SIRET	015871 00032	Révisions HT	5 543,63	4 362,49	1 181,14
RIB IBAN BIC :	30002 01827 0000064787B 57 - CRLYFRPPXXX	Avance HT	25 326,35	25 326,35	0,00
N° engag. compta.:	1917000109-0411	Récupération avance HT	-25 326,35	-25 326,35	0,00
		Retenues-Primes HT	0,00	0,00	0,00
		Total Mandat HT	787 631,07	769 814,20	17 816,87
		TVA	167 467,01	163 903,64	3 563,37
		Dont autoliquidation TVA	9 940,80	9 940,80	0,00
		Mandat TTC	955 098,08	933 717,84	21 380,24
		Retenue de garantie HT	-0,01	0,00	-0,01
		TVA	0,00	0,00	0,00
		Retenue de garantie TTC	-0,01	0,00	-0,01
		Pénalités HT	0,00	0,00	0,00
		TVA	0,00	0,00	0,00
		Pénalités TTC	0,00	0,00	0,00
		Reste à payer HT	787 631,06	769 814,20	17 816,86
		TVA	167 467,01	163 903,64	3 563,37
		Reste à payer TTC	955 098,07	933 717,84	21 380,23

<u>Sous-traitant :</u>	LACROIX	Total à payer HT	0,00	0,00	0,00
N° TVA SIRET	782494 00018	TVA 0,00% *	0,00	0,00	0,00
RIB IBAN BIC :	30056 00951 09510026122 53 - CCFRFRPP	Total à payer TTC	0,00	0,00	0,00

* Autoliquidation de la TVA selon la loi de Finance 2014

N° engag. compta.:
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-

<u>Sous-traitant :</u>	ATLANTIQUE POSE	Total à payer HT	36 036,00	36 036,00	0,00
N° TVA SIRET	578240 00014	TVA 0,00% *	0,00	0,00	0,00
RIB IBAN BIC :	30002 08160 0000070017V 62 - CRLYFRPP	Total à payer TTC	36 036,00	36 036,00	0,00

* Autoliquidation de la TVA selon la loi de Finance 2014

N° engag. compta.:
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-

<u>Sous-traitant :</u>	ART POSE	Total à payer HT	13 668,00	13 668,00	0,00
N° TVA SIRET	650154 00039	TVA 0,00% *	0,00	0,00	0,00
RIB IBAN BIC :	13335 00301 08779709466 08 - CEPFRPP333	Total à payer TTC	13 668,00	13 668,00	0,00

* Autoliquidation de la TVA selon la loi de Finance 2014

N° engag. compta.:
N°Fact. - N°Ex - N°Bord - N°Man-

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	<i>10/2021</i>
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

	TOTAL A PAYER HT	837 335,06	819 518,20	17 816,86
	TVA	167 467,01	163 903,64	3 563,37
	TOTAL A PAYER TTC	1 004 802,07	983 421,84	21 380,23

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

AVANCEMENT DES TRAVAUX
FTP000 Marché initial

FTP000 Marché initial	MONTANTS HT	MONTANTS TTC *	% FACTURATION
FORFAIT HT	820 994,56	-	
CUMUL FACTURE ACTUEL	820 994,56	985 193,49	100,00 %
CUMUL ANTERIEUR	804 574,77	965 489,74	
TOTAL DU MOIS	16 419,79	19 703,75	

* TVA applicable à cette FTP au mois des travaux : 20,00 %

TABLEAU DES AVANCEMENTS - toutes les lignes

N° ligne	N° tâche	Libellé Tâche	U	Quantité totale	Prix unitaire	Cumul facturé HT	% d'av. actuel	Montant mois HT
0000	2	DESCRIPTION DES OUVRAGES						
0001	2.2	MUR RIDEAU A GRILLE, A OSSATURE ACIER						
0002	2.2.1	PARTIE COURANTE - FIXEE AUX POTEAUX CHARPENTE METALLIQUE	M2	956,121	521,860	498 961,31	100,00	9 979,22
0003	2.2.2	PARTIE COURANTE, STANDARD	M2	40,569	542,900	22 024,91	100,00	440,51
0004	2.2.3	PORTES COULISSANTES AUTOMATIQUES	ENS	2,000	7 654,330	15 308,66	100,00	306,17
0005	2.2.4.1	BLOCS PORTES GRANDE DIM 1790 X 3100 MM	U	2,000	9 661,950	19 323,90	100,00	386,48
0006	2.2.5	PANNEAUX REPLIABLES 'ACCORDÉON' AVEC ISSUE SECOURS INTEGREE	M2	69,888	941,770	65 818,42	100,00	1 316,40
0007	2.2.6.1	OUVRANTS DE VENTILATION MOTORISES DIM 1800 X 1180 MM	U	1,000	2 506,870	2 506,87	100,00	50,14
0008	2.2.6.2	OUVRANTS DE VENTILATION MOTORISES DIM 1800 X 1110 MM	U	1,000	2 506,870	2 506,87	100,00	50,14
0009	2.2.6.3	OUVRANTS DE VENTILATION MOTORISES DIM 1800 X 1020 MM	U	1,000	2 506,870	2 506,87	100,00	50,14
0010	2.2.6.4	OUVRANTS DE VENTILATION MOTORISES DIM 1800 X 950 MM	U	1,000	2 506,870	2 506,87	100,00	50,14
0011	2.2.7.1	CHASSIS OUVRANT A L'ITALIENNE DIM 18000 X 1600 MM	U	2,000	1 764,890	3 529,78	100,00	70,60
0012	2.2.8.1	CHASSIS A LA FRANCAISE DIM 900 X 1500 MM	U	1,000	1 122,060	1 122,06	100,00	22,44
0013	2.3	ENSEMBLES MENUISES EN ALUMINIUM A RUPTURE DE PONT THERMIQUE						
0014	2.3.1.1	CHASSIS FIXES DIM 1940 X 2500 MM	U	7,000	2 670,910	18 696,37	100,00	373,93
0015	2.3.1.2	CHASSIS FIXES DIM 1200 X 2500 MM	U	3,000	2 782,810	8 348,43	100,00	166,97
0016	2.3.2.1	CHASSIS OUVRANT A LA FRANCAISE DIM 770 X 2500 MM	U	3,000	2 022,050	6 066,15	100,00	121,32
0017	2.3.2.2	CHASSIS OUVRANT A LA FRANCAISE DIM 1200 X 2500 MM	U	7,000	2 286,470	16 005,29	100,00	320,11
0018	2.3.3.1	BLOCS-PORTES BATTANTES GRAND TRAFIC DIM 930 X 2500 MM	U	1,000	3 771,690	3 771,69	100,00	75,43
0019	2.3.3.2	BLOCS-PORTES BATTANTES GRAND TRAFIC DIM 1050 X 2500 MM	U	3,000	5 364,590	16 093,77	100,00	321,88
0020	2.4	MUR RIDEAU A GRILLE CF1/2H A OSSATURE ACIER						
0021	2.4.1	PARTIE COURANTE CF1/2H	M2	13,475	1 332,580	17 956,52	100,00	359,13
0022	2.4.2.1	BLOCS-PORTES PF1/2H GRAND TRAFIC DIM (930 + 930) X 3100 MM	U	1,000	3 863,300	3 863,30	100,00	77,27

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
		Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL
		COVERIS		

FTP000 Marché initial (suite)								
N° ligne	N° tâche	Libellé Tâche	U	Quantité totale	Prix unitaire	Cumul facturé HT	% d'av. actuel	Montant mois HT
0023	2.5	ENSEMBLE MENUISES INTERIEURS CF1/2H						
0024	2.5.1.1	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 650 X 2500 MM	U	4,000	1 894,150	7 576,60	100,00	151,53
0025	2.5.1.2	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 980 X 1200 MM	U	1,000	1 511,700	1 511,70	100,00	30,23
0026	2.5.1.3	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1000 X 3550 MM	U	1,000	3 841,460	3 841,46	100,00	76,83
0027	2.5.1.4	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1000 X 3800 MM	U	2,000	3 980,950	7 961,90	100,00	159,24
0028	2.5.1.5	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1000 X 3680 MM	U	1,000	3 876,300	3 876,30	100,00	77,53
0029	2.5.1.6	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1000 X 3700 MM	U	1,000	3 887,410	3 887,41	100,00	77,75
0030	2.5.1.7	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1000 X 3750 MM	U	2,000	3 933,350	7 866,70	100,00	157,33
0031	2.5.1.8	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1470 X 1250 / 1440 MM	U	1,000	2 120,120	2 120,12	100,00	42,40
0032	2.5.1.9	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1380 X 3900 MM	U	1,000	5 312,590	5 312,59	100,00	106,25
0033	2.5.1.10	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1700 X 2760 / 3000 MM	U	1,000	4 952,730	4 952,73	100,00	99,05
0034	2.5.1.11	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 1800 X 1970 MM	U	1,000	3 852,380	3 852,38	100,00	77,05
0035	2.5.1.12	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 2320 X 2000 MM	U	1,000	4 892,290	4 892,29	100,00	97,85
0036	2.5.1.13	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 2420 X 2000 MM	U	1,000	4 991,790	4 991,79	100,00	99,84
0037	2.5.1.14	CHASSIS FIXES CF1/2H DIM 600 X 600 MM	U	1,000	1 216,710	1 216,71	100,00	24,33
0038	2.5.2.1	BLOCS PORTES PF1/2H GRAND TRAFIC 1290 X 2500 MM	U	1,000	3 927,060	3 927,06	100,00	78,54
0039	2.5.2.2	BLOCS PORTES PF1/2H GRAND TRAFIC 930 X 2500 MM	U	1,000	3 219,860	3 219,86	100,00	64,40
0040	2.5.3	MISE SOUS TENTURE DES PORTES DANS PAROIS BARDEES	U	1,000	1 192,000	1 192,00	100,00	23,84
0041	2.6	PROTECTION SOLAIRE						
0042	2.6.1	STORES ENROULEURS INTERIEURS, MANUELS	M2	21,000	94,020	1 974,42	100,00	39,49
0043	2.6.2	STORES ENROULEURS INTERIEURS, ELECTRIQUES	M2	43,958	134,430	5 909,27	100,00	118,03
0044	2.7	ACCESSOIRE DE POSTE ET DE FINITION						
0045	2.7.1	PRECADRE (INCLUS)	U	22,000	0,000	0,00	100,00	0,00
0046	2.7.2	BAVETTES (INCLUS)	ML	33,190	0,000	0,00	100,00	0,00
0047	2.7.3	ELEMENTS VISUELS CONTRASTES - VITROPHANIE	ML	57,490	29,190	1 678,13	100,00	33,56
0048	2.8	PARTICIPATION AU COMPTE PRORATA	ENS	1,000	12 314,920	12 314,92	100,00	246,30
9999		AJUSTEMENT ARRONDI	U	1,000	0,180	0,18	100,00	0,00

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	<i>10/2021</i>
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

AVANCEMENT DES TRAVAUX
FTP001 Avenant N° 2

FTP001 Avenant N° 2	MONTANTS HT	MONTANTS TTC *	% FACTURATION
FORFAIT HT	2 086,21	-	
CUMUL FACTURE ACTUEL	2 086,21	2 503,45	100,00 %
CUMUL ANTERIEUR	2 044,49	2 453,39	
TOTAL DU MOIS	41,72	50,06	

* TVA applicable à cette FTP au mois des travaux : 20,00 %

TABLEAU DES AVANCEMENTS - toutes les lignes

N° ligne	N° tâche	Libellé Tâche	U	Quantité totale	Prix unitaire	Cumul facturé HT	% d'av. actuel	Montant mois HT
0000	1.1	+value liée modif altimétrique toiture zones 1-2-3 (toiture remontée de 10cm)						
0001		Incidence sur la surface des murs rideaux	m ²	4,000	521,860	2 087,44	100,00	41,75
0002		Incidence dur la reprise des carnets de plan	h	48,000	70,000	3 360,00	100,00	67,20
0003	1.2	+value liée mise en uvre de verre à couche (SKN154) sur le mur rideau MR16	m ²	45,000	50,000	2 250,00	100,00	45,00
0004	1.3	Plus value store manuel sur le châssis CF repère CHCF10	m ²	3,170	94,020	298,04	100,00	5,96
0005	2.6.2	-value suppression ens stores électriques de l'opération	m ²	43,958	-134,430	-5 909,27	100,00	-118,19

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

AVANCEMENT DES TRAVAUX
FTP002 Avenant N° 3

FTP002 Avenant N° 3	MONTANTS HT	MONTANTS TTC *	% FACTURATION
FORFAIT HT	404,67	-	
CUMUL FACTURE ACTUEL	404,67	485,60	100,00 %
CUMUL ANTERIEUR	396,57	475,88	
TOTAL DU MOIS	8,10	9,72	

* TVA applicable à cette FTP au mois des travaux : 20,00 %

TABLEAU DES AVANCEMENTS - toutes les lignes

N° ligne	N° tâche	Libellé Tâche	U	Quantité totale	Prix unitaire	Cumul facturé HT	% d'av. actuel	Montant mois HT
000	1.1	F&P film d'occultation dépoli sur 2 châssis vestiaires personnel						
001		Dimension 1200 x 2450	u	2,000	892,400	1 784,80	100,00	35,70
002	2.7.3	Moins value 'éléments visuels vitrophanie' marché poste 2.7.3	ml	57,490	-29,190	-1 678,13	100,00	-33,56
003	1.2	Store manuel entre local infirmerie et maitre nageur						
004		Dimensions du store (60cmx60cm)	u	1,000	298,000	298,00	100,00	5,96

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

AVANCEMENT DES TRAVAUX
FTP003 Avenant N° 4

FTP003 Avenant N° 4	MONTANTS HT	MONTANTS TTC *	% FACTURATION
FORFAIT HT	8 306,00	-	
CUMUL FACTURE ACTUEL	8 306,00	9 967,20	100,00 %
CUMUL ANTERIEUR	8 139,88	9 767,86	
TOTAL DU MOIS	166,12	199,34	

* TVA applicable à cette FTP au mois des travaux : 20,00 %

TABLEAU DES AVANCEMENTS - toutes les lignes

N° ligne	N° tâche	Libellé Tâche	U	Quantité totale	Prix unitaire	Cumul facturé HT	% d'av. actuel	Montant mois HT
0001		Fourniture & pose 10 compas limiteur d'ouverture	u	11,000	116,000	1 276,00	100,00	25,52
0002	1.1	Fourn. & mise en place pliage en alu sous face auvent	ml	34,000	110,000	3 740,00	100,00	74,80
0003		Logistique nacelle ou équivalent	ens	1,000	1 400,000	1 400,00	100,00	28,00
0004	1.1	Fourn. & mise en place pliage en alu sous face linteau	ml	12,000	110,000	1 320,00	100,00	26,40
0005		Logistique échafaudage	ens	1,000	350,000	350,00	100,00	7,00
0006	1.2	Traitement porte local technique	ml	2,000	110,000	220,00	100,00	4,40

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

GARANTIE

GARANTIE sur toutes les FTP **MONTANT TTC**

Montant facturé / Total des prestations / en cumulé / spécifique à cette FTP 998 149,74

Retenue de garantie à appliquer (=5,00 %) 49 907,48

SITUATION N°	Date	Libellé caution ou chèque	
010	27/10/2021	CAUTION 202113045219	647,81
002	15/10/2020	CAUTION E000861630	49 259,67

TOTAL des cautions transmises **49 907,48**

Retenue de garantie effectivement appliquée, en montant cumulé TTC **0,01**

Total des retenues de garantie effectivement appliquées dans cette situation, en montant cumulé TTC **0,01**

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

AVANCE - TITULAIRE DU MARCHÉ

Cette avance a été payée avant première situation - hors Ediflex **MONTANT TTC**

Montant de l'avance prévue au marché	32 839,78
Tous bénéficiaires confondus	
Restitution partielle de l'avance pour les prestations sous-traitées	0,00
Voir détails dans tableau ci-dessous	
Montant de l'avance disponible pour le titulaire, après restitution partielle	32 839,78

SITU. N°	DATE	LIBELLE DE LA CAUTION	CAUTION TTC	AVANCE TTC	TVA
001	16/04/2019	Caution non exigée	0,00	32 839,78	20,00

TOTAL

cautions fournies et montants avance demandés par le titulaire **0,00** **32 839,78**

Montant de l'avance affectée au titulaire **32 839,78**

Sous-traitants, Restitution partielle de l'avance, TTC **2 448,16**

Actes spéciaux de sous-traitance enregistrés à la date du 11/02/2022

N°	Date dernier	Raison sociale	Montant	TVA
Acte spécial	Acte spécial	du sous-traitant	sous-traité HT	
002.1	08/06/2020	I0126 ATLANTIQUE POSE	36 036,00	0,00
001.2	15/10/2021	I0115 LACROIX	0,00	0,00
003.1	13/08/2020	I0131 ART POSE	13 668,00	0,00
Total HT des montants sous-traités			49 704,00	
Restitution partielle de l'avance, TTC				
Montant sous-traité HT X 5,00 % (12 / 18,00) X 1,200			0,00	
Montant de l'avance prévue au marché, TTC			32 839,78	
Solde disponible pour le titulaire, TTC			32 839,78	

Remboursement avance démarrage du titulaire

% AVANCEMENT = PRESTATIONS REALISEES SUR MARCHÉ INITIAL / MARCHÉ INITIAL ENREGISTRE SUR FTP000 A FTP000

(HORS PRESTATIONS REALISEES PAR LES SOUS-TRAITANTS) :	$(820\,994,56 - 49\,704,00) / (820\,994,56 - 49\,704,00) * 100$	=	100,0000000
% D'AVANCE A RECUPERER	$(100,0000000 - 65,00) / (80,00 - 65,00)$	=	100,0000000
MONTANT CUMULE HT A RECUPERER	$25\,326,35 * (100,0000000 / 100)$	=	-25 326,35
MONTANT CUMULE HT DEJA RECUPERE		=	25 326,35
MONTANT DU MOIS HT A RECUPERER			0,00

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :			
	COVERIS	Titulaire		DECOMPTE GENERAL

VARIATION DES PRIX - Modalités
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 000 Marché initial

REVISION :

	Partie fixe (a)	0,000
$P1 = P0 (a+b(a1 I1/I1,0 + a2 I2/I2,0...))$	Partie variable (b)	1,000

VARIATION DES PRIX
- Détail du calcul des coefficients -

SITUATION		INDEX				
N°	Mois	Mois de calcul	BT42-4mois	BT43-4mois	Coef. révision	P/D/M*
Coefficient (a1, a2,...)			0,500	0,500		
	Valeur Mois Mo	11/2018	112,500	109,900		
001	09/2020	09/2020	112,100	108,300	0,99100	D
002	10/2020	10/2020	111,900	109,000	0,99400	D
003	11/2020	11/2020	112,200	109,100	0,99600	D
004	12/2020	12/2020	112,700	109,700	1,00000	D
005	01/2021	01/2021	113,100	110,100	1,00400	D
006	02/2021	02/2021	113,500	110,400	1,00700	D
007	03/2021	03/2021	113,400	111,100	1,01000	D
008	06/2021	06/2021	117,700	112,200	1,03400	D
009	09/2021	09/2021	119,800	115,700	1,05900	D
011	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100	D

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	10/2021
	Entreprise :		Titulaire	DECOMPTE GENERAL
	COVERIS			

VARIATION DES PRIX - Calculs
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 000 Marché initial												
SITUATION				ACTUALISATION		REVISION		MONTANT TOTAL				MONTANT MOIS
N°	Mois	Avancements HT	Mois de calcul	Coefficient	Montant HT	Coefficient	Montant HT	HT	TVA	TTC	P/D/M*	HT
001	09/2020	24 948,09	09/2020	-	-	0,99100	-224,53	-224,53	20,00%	-269,44	D	0,00
002	10/2020	122 555,74	10/2020	-	-	0,99400	-735,33	-735,33	20,00%	-882,40	D	0,00
003	11/2020	141 094,19	11/2020	-	-	0,99600	-564,38	-564,38	20,00%	-677,26	D	0,00
004	12/2020	138 642,88	12/2020	-	-	1,00000	0,00	0,00	20,00%	0,00	D	0,00
005	01/2021	129 740,74	01/2021	-	-	1,00400	518,96	518,96	20,00%	622,75	D	0,00
006	02/2021	98 769,28	02/2021	-	-	1,00700	691,38	691,38	20,00%	829,66	D	0,00
007	03/2021	78 404,98	03/2021	-	-	1,01000	784,05	784,05	20,00%	940,86	D	0,00
008	06/2021	40 544,76	06/2021	-	-	1,03400	1 378,52	1 378,52	20,00%	1 654,22	D	0,00
009	09/2021	29 874,11	09/2021	-	-	1,05900	1 762,57	1 762,57	20,00%	2 115,08	D	0,00
011	10/2021	16 419,79	10/2021	-	-	1,07100	1 165,81	1 165,81	20,00%	1 398,97	D	1 165,81
TOTAL		820 994,56			0,00		4 777,05	4 777,05	20,00 %	5 732,44		1 165,81

* P : Provisoire / D : Définitif / M : Manuel

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :			DECOMPTE GENERAL
	COVERIS	Titulaire		

VARIATION DES PRIX - Modalités
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 001 Avenant N° 2

REVISION :

	Partie fixe (a)	0,000
$P1 = P0 (a+b(a1 I1/I1,0 + a2 I2/I2,0...))$	Partie variable (b)	1,000

VARIATION DES PRIX
- Détail du calcul des coefficients -

SITUATION		INDEX		Coef. révision	P/D/M*
N°	Mois	Mois de calcul	BT42-4mois		
Coefficient (a1, a2,...)			0,500	0,500	
Valeur Mois Mo		11/2018	112,500	109,900	
010	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100 D
011	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100 D

VARIATION DES PRIX - Calculs
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 001 Avenant N° 2												
SITUATION				ACTUALISATION		REVISION		MONTANT TOTAL			MONTANT MOIS	
N°	Mois	Avancements HT	Mois de calcul	Coefficient	Montant HT	Coefficient	Montant HT	HT	TVA	TTC	P/D/M*	HT
010	10/2021	2 044,49	10/2021	-	-	1,07100	145,16	145,16	20,00%	174,19	D	0,00
011	10/2021	41,72	10/2021	-	-	1,07100	2,96	2,96	20,00%	3,55	D	2,96
TOTAL		2 086,21			0,00		148,12	148,12	20,00 %	177,74		2,96

* P : Provisoire / D : Définitif / M : Manuel

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :			DECOMPTE GENERAL
	COVERIS	Titulaire		

VARIATION DES PRIX - Modalités
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 002 Avenant N° 3

REVISION :	Partie fixe (a)	0,000
$P1 = P0 (a+b(a1 I1/I1,0 + a2 I2/I2,0...))$	Partie variable (b)	1,000

VARIATION DES PRIX
- Détail du calcul des coefficients -

SITUATION		INDEX		Coef. révision	P/D/M*
N°	Mois	Mois de calcul	BT42-4mois		
Coefficient (a1, a2,...)			0,500	0,500	
Valeur Mois Mo		11/2018	112,500	109,900	
010	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100 D
011	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100 D

VARIATION DES PRIX - Calculs
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 002 Avenant N° 3												
SITUATION				ACTUALISATION		REVISION		MONTANT TOTAL			MONTANT MOIS	
N°	Mois	Avancements HT	Mois de calcul	Coefficient	Montant HT	Coefficient	Montant HT	HT	TVA	TTC	P/D/M*	HT
010	10/2021	396,57	10/2021	-	-	1,07100	28,16	28,16	20,00%	33,79	D	0,00
011	10/2021	8,10	10/2021	-	-	1,07100	0,58	0,58	20,00%	0,70	D	0,58
TOTAL		404,67			0,00		28,74	28,74	20,00 %	34,49		0,58

* P : Provisoire / D : Définitif / M : Manuel

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			du mois de	10/2021
	Entreprise :			
	COVERIS	Titulaire		DECOMPTE GENERAL

VARIATION DES PRIX - Modalités
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 003 Avenant N° 4

REVISION :

Partie fixe (a)	0,000
Partie variable (b)	1,000

$P1 = P0 (a+b(a1 I1/I1,0 + a2 I2/I2,0...))$

VARIATION DES PRIX
- Détail du calcul des coefficients -

SITUATION		INDEX			Coef. révision	P/D/M*
N°	Mois	Mois de calcul	BT42-4mois	BT43-4mois		
Coefficient (a1, a2,...)			0,500	0,500		
Valeur Mois Mo		11/2018	112,500	109,900		
010	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100	D
011	10/2021	10/2021	121,700	116,500	1,07100	D

VARIATION DES PRIX - Calculs
(Tous bénéficiaires confondus)

FTP 003 Avenant N° 4												
SITUATION				ACTUALISATION		REVISION		MONTANT TOTAL			MONTANT MOIS	
N°	Mois	Avancements HT	Mois de calcul	Coefficient	Montant HT	Coefficient	Montant HT	HT	TVA	TTC	P/D/M*	HT
010	10/2021	8 139,88	10/2021	-	-	1,07100	577,93	577,93	20,00%	693,52	D	0,00
011	10/2021	166,12	10/2021	-	-	1,07100	11,79	11,79	20,00%	14,15	D	11,79
TOTAL		8 306,00			0,00		589,72	589,72	20,00 %	707,67		11,79

* P : Provisoire / D : Définitif / M : Manuel

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	<i>10/2021</i>
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

**VARIATION DES PRIX
TABLEAU RECAPITULATIF**

FTP n°	Libellé	CUMUL ANTERIEUR HT	CUMUL ACTUEL HT	Montant mois HT	PROV / DEF
000	Marché initial	3 611,24	4 777,05	1 165,81	D
001	Avenant N° 2	145,16	148,12	2,96	D
002	Avenant N° 3	28,16	28,74	0,58	D
003	Avenant N° 4	577,93	589,72	11,79	D
TOTAL		4 362,49	5 543,63	1 181,14	

Chantier	CAN9002	REHABILITATION PISCINE PRE LEROY	SITUATION N°	011
Marché	2019 025	Lot 7 : menuiseries extérieures	(Travaux, Honoraires, ...)	
			<i>du mois de</i>	<i>10/2021</i>
	Entreprise :	Titulaire	DECOMPTE GENERAL	
	COVERIS			

LISTE DES PIECES JOINTES

SITUATION N°	INDICE	LIBELLE	DEPOSE LE	PAR L'ORGANISME
011	B	DECOMPTE FINAL DE COVERIS-MOE	19/01/2022	COVERIS
011	A	DECOMPTE FINAL DE COVERIS-MOA	19/01/2022	COVERIS

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
NIORTAIS**

140 rue des Equarts

CS 28770

79027 NIORT Cedex

Gradignan, le 20 décembre 2021

Lettre R.A.R. : 1A 181 103 0670 7

Nos Réf. : 21-12-20 /DEE-ENT/E-21-0244

Affaire : 19-236 PISCINE DE NIORT

Objet : Copie du projet de Décompte Final

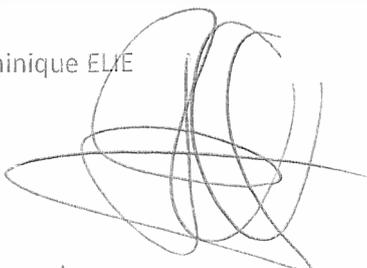
Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, pour l'affaire citée en référence, la copie du projet de décompte final.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique ELIE



Directeur des travaux

P.J. : Celles annoncées

ARCHITECTE BLP
Quai Armand Lalande
CS 60056
33070 BORDEAUX

Gradignan, le 20 décembre 2021

Lettre R.A.R. : 1A 181 103 0669 1
Nos Réf. : 21-12-20 /DEE-ENT/E-21-0243
Affaire : 19-236 PISCINE DE NIORT
Objet : Projet de Décompte Final

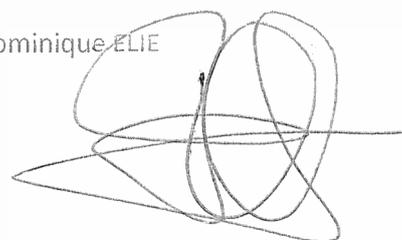
Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, pour l'affaire citée en référence, un exemplaire du projet de décompte final.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique ELIE



Directeur des travaux

P.J. : Celles annoncées
Copie faite à la Communauté d'Agglomération du Niortais

PISCINE DE NIORT
2019025 - Lot n°7 Menuiseries extérieures

PROJET DE DECOMPTE FINAL



Maître d'ouvrage : NIORT AGGLOMERATION
 Client: NIORT AGGLOMERATION
 Opération : Piscine de Niort
 Marché de travaux :2019025 - Lot n°7 Menuiseries extérieures

PROJET DE DECOMPTE FINAL

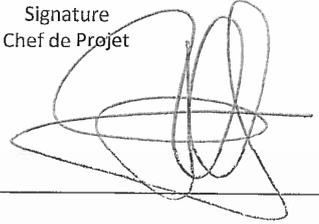
	Montants
Marché de base + Avenants	
Marché	820 994,56
Avenant n°1	0,00
Avenant n°2	2 086,21
Avenant n°3	404,67
Avenant n°4	8 306,00
TOTAL : Marché de base + avenants	831 791,44
TS à régulariser	
Devis 21-149 accord client suivant mail du 08/07/2021	2 047,50
Devis 21-198 accord client suivant mail du 08/07/2021	2 275,00
TOTAL : TS à régulariser	4 322,50
Révisions	
Révisions sit n°1 à situation n°10	4 362,49
Révision DGD	1 787,22
TOTAL : Révisions	6 149,71
Réclamation	
Suivant détail joint en annexe	122 491,14
TOTAL : Réclamation	122 491,14
TOTAL GENERAL HT	964 754,79
TOTAL GENERAL TTC	1 157 705,74
Montant HT restant à facturer	145 236,59
Montant TTC restant à facturer	174 283,90
Règlements perçus HT au 17/12/2021	819 518,20
Règlements perçus TTC au 17/12/2021	983 421,84
Solde à percevoir HT au 17/12/2021	145 236,59
Solde à percevoir TTC au 17/12/2021	174 283,90

Gradignan, le 17/12/2021

Signature
Direction



Signature
Chef de Projet



ANNEXE AU DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

Calendrier des événements :

Date marché:	OS démarrage 29/04/2019	réception 06/10/2020
Durée réelle de l'opération:	OS démarrage 29/04/2019	réception 15/10/2021
Dépassement de délai:		12 mois
neutralisation Covid-19:		-2 mois
Dépassement de délai objet de la réclamation:		<u>10 mois</u>

Préjudices financiers pour la société Coveris:

L'opération de la piscine Pré Leroy s'est déroulée du 29/04/2019 au 15/10/2021 soit sur une période de 30 mois. Durant ces 30 mois 2 mois ont été neutralisés en raison de la Covid-19. Le planning marché initial prévoyant une durée de travaux de 18 mois, la prolongation de délai effective de l'opération est de 28-18 soit 10 mois. Ce dépassement de délai est lié à des aléas de chantier non imputable à la société Coveris.

Durant ces 10 mois l'entreprise Coveris a subi des préjudices financiers décrits dans les paragraphes ci-dessous. Ces préjudices sont de plusieurs ordres:

1-Surcoût encadrement:

Préjudice financier lié à l'encadrement de chantier qui est resté mobilisé sur cette opération 10 mois de plus à concurrence de 15% pour le chargé d'affaire et 30% pour le conducteur de travaux.

Prévu COVERIS	Coût mensuel	en phase Travaux (cis réception)		Coût total encadrement prévu
		Durée en mois	Imputation	
Chargé d'Affaires	13 094 €	12	15%	23 568,30 €
Conducteur de Travaux	10 896 €	12	30%	39 226,32 €
Montant total de l'encadrement prévu :				62 794,62 €

Réalisé COVERIS	Coût mensuel	en phase Travaux		Coût total encadrement réalisé
		Durée en mois	Imputation	
Chargé d'Affaires	13 094 €	22	15%	43 208,55 €
Conducteur de Travaux	10 896 €	22	30%	71 914,92 €
Montant total de l'encadrement réel:				115 123,47 €

Surcoût encadrement 52 328,85 €

2-Immobilisation du matériel:

Préjudice financier lié à l'immobilisation du matériel et cantonnement présent sur l'opération durant ces 10 mois de prolongation

	fact n°	Qté		
immobilisation bungalow Loxam	21-00421	1		141,26 €
immobilisation bungalow Loxam	21-01224	1		141,26 €
immobilisation bungalow Loxam	21-01861	1		141,26 €
immobilisation bungalow Loxam	21-02121	1		121,50 €
Immobilisation container Coveris	6 x 120€	6mois		720,00 €

Surcoût immobilisation matériel 1 265,28 €

3-Dégradations sur nos ouvrages

Préjudice financier lié aux détériorations constatées sur nos ouvrages durant la prolongation de délai.

	fact n°	Qté		
joint Wicon	21-05821	1		38,64 €
foxa	21-05970	1		93,00 €
foxa	21-05974	1		143,58 €
Loxam echafaudage	21-04361	1		175,24 €
plages détériorés	21-04936	1		288,60 €
Eurecla piquage vitrage	21-05751	1		657,00 €
Dicase peinture	21-05751	1		139,85 €
store secretariat	DF 3280	1		195,00 €
Main d'œuvre liée à ces travaux	70h x 45€	1		3 150,00 €

Surcoût dégradations 4 880,91 €

4-Incidence manque de place de stockage sur le chantier:

Dès le démarrage de l'opération, le SPS a sensibilisé les entreprises intervenantes sur la contrainte liée au manque de zone de stockage sur l'opération. La société Coveris a été la seule à créer une zone tampon pour les stockages de ces ouvrages à proximité de Niort. Cette zone tampon a contraint l'entreprise à planifier des livraisons à l'aide de petits porteurs pour ne pas engorger le chantier. Nous récapitulons ci dessous les frais correspondants à ces différents transports complémentaires:

	fact n°	Qté		
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	20-07353	1		700,00 €
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	21-00209	1		350,00 €
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	21-01663	1		300,00 €
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	21-01816	1		300,00 €
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	21-06535	1		1 750,00 €
Livraison depuis zone tampon extérieure au chantier	21-06785	1		700,00 €

Surcoût stockage tampon

Montant total des dépenses complémentaires réclamés (poste 1 à 4) € HT =

Frais Généraux + marge HT

Montant total des dépenses complémentaires réclamés € HT =

5-Préjudice lié à la non réalisation du chiffre d'affaire

CA pour COVERIS de l'affaire	863 308,00			
Prévu sur 17 mois, soit par mois	50 782,82			
Durée réelle du chantier	27 mois			
Durée supplémentaires en mois	10 mois			
Manque à gagner = 50782,82 x 10	507 828,24			
Marge nette moyenne en 2020 :	6,50%			
Perte de marge = 507 828,24 x 6,5% =	33 008,84			33 008,84 €

Surcoût préjudice CA

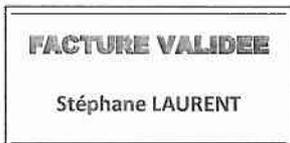
Montant total des dépenses complémentaires et préjudice réclamés € HT =



LOXAM RENTAL

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

Facture N° : 34046630-0007 du **15/04/21**



COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEDEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE
PAR E-MAIL LE 19 AVR. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 19394451

Qté	Libellé	Montant								
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Location terminée Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 12 Jrs du 01/04/21 au 12/04/21</p> <table border="0"> <tr> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>140.00</td> </tr> </table> <p>1 table et 4 chaises</p>	1 jour	>1jour	Sem	Mois				140.00	
1 jour	>1jour	Sem	Mois							
			140.00							
		<p>Total période 56.00 Contribution verte 0.50 Forfait transport Retour 65.00</p>								
		<p>Total HT 121.50 TVA 20% 24.30 TOTAL TTC EN EUR 145.80</p>								

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Conditions de règlement par	VIREMENT DOMESTIQUE	au plus tard le 30/05/2021	145.80
SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57	SMIFT: SOGEFRPP- CODE TVA:FR 81 450 776 968	SIRET : 45077696800940	

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientlorient@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0007
CLIENT	79516
MONTANT TTC	145.80



LOXAM

RENTAL

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES

FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

Facture N° : 34046630-0004 du 31/01/21

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

N°TVA : FR38434015871

PAR E-MAIL le 03 FEV. 2021
N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 18915978

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur esocda.fr

Qté	Libellé	Montant	
1	CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/01/21 au 31/01/21 1 jour >1jour Sem Mois 140.00 1 table et 4 chaises	Total période Contribution verte Total HT TVA 20% TOTAL TTC EN EUR	140.00 1.26 141.26 28.25 169.51

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **17/03/2021** **169.51**

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57 SWIFT:SOGEFRPP CODE TVA:FR 81 450 776 968 SIRET : 45077696800940

SIEGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientorient@loxam.fr

JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0004
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169.51



LOXAM RENTAL

21-01224

Page 1/1

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES

FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

Facture N° : 34046630-0005 du 28/02/21

COMMANDE

Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL le 08 MAR. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf.Interne : VT1 19102564

Qté	Libellé	Montant
1	CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/02/21 au 28/02/21	
	1 jour >1jour Sem Mois 140.00	
	1 table et 4 chaises	
	Total période	140.00
	Contribution verte	1.26
	Total HT	141.26
	TVA 20%	28.25
	TOTAL TTC EN EUR	169.51

*Catégorie Location de matériel - Étude BYA - Viséo Ci - Plus d'infos sur escda.fr

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **14/04/2021** **169.51**

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57

SWIFT:SOGEFRPP- CODE TVA:FR 81 450 776 968

SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientorient@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0005
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169.51

31.01861



LOXAM

RENTAL

Page 1/1

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

Facture N° : **34046630-0006** du **31/03/21**

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL le 07 AVR. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 19332871

Qté	Libellé	Montant								
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/03/21 au 31/03/21</p> <table border="0"> <tr> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>140.00</td> </tr> </table> <p>1 table et 4 chaises</p>	1 jour	>1jour	Sem	Mois				140.00	<p>Total période 140.00 Contribution verte 1.26</p>
1 jour	>1jour	Sem	Mois							
			140.00							
	<p style="text-align: center;">FACTURE VALIDEE Stéphane LAURENT</p>									
		<p>Total HT 141.26 TVA 20% 28.25 TOTAL TTC EN EUR 169.51</p>								

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CJ - Plus d'infos sur esoda.fr

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **15/05/2021** **169.51**

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57

SWIFT: SOGFRPP CODE TVA: FR 81 450 776 968

SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.

Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientlorient@loxam.fr

JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0006
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169.51

20-07353

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot
79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46842	21/12/2020

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

REÇU le 07 JAN. 2021

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOS LV N° 742927 + 0189960 DU 07.12.2020 : LIVRAISON SUR VOTRE CHANTIER DE 8 PALETTES DE VERRES + 6 CHEVALETS	1,00	0,00	0,00	0,00
TR07	TRACT 4x2 + SEMI 13M - 2 TOURS	2,00	350,00	700,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
700,00	140,00	840,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%.
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

21-00209

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT
 CD 106 - ZA le Champ Prot
 79230 AIFFRES
 Tél : 05.49.79.43.28
 Fax : 05.49.79.59.97

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46947	21/01/2021

benoit.bezombes@yahoo.fr
 www.bezombes-levage.fr

REÇU le 28 JAN. 2021

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

N° TVA
FR38434015871

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE LV N° 0189348 DU 13.01.2021 : REPRISE DE PUPITRES VIDES + RETOUR A NOTRE DEPOT	1,00	0,00	0,00	0,00
MAN62	MAN 6x2 PLATEAU GRUE 29T/m	1,00	350,00	350,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
350,00	70,00	420,00 €

Montants exprimés en Euros.
 Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.
 Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
 Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 C.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA Intracom : FR24809186711

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot

79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDÉE

Stéphane LAURENT

21-01663

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA47180	25/03/2021

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

REÇU le 29 MAR. 2021

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT LE 17.03.2021 : CHARGEMENT DE PUPITRES VIDES SUR VOTRE CHANTIER + RETOUR A NOTRE DEPOT	1,00	0,00	0,00	0,00
TR02	ATEGO GRUE RIDELLES - FORFAIT	1,00	300,00	300,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
300,00	60,00	360,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%

Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 C.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

21-01816

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot

79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA47216	31/03/2021

PAR E-MAIL le 06 AVR. 2021

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE LV N° 0189806 DU 30.03.2021 : CHARGEMENT DE 5 PUPITRES VIDES SUR VOTRE CHANTIER + RETOUR A NOTRE DEPOT	1,00	0,00	0,00	0,00
TR02	ATEGO GRUE RIDELLES	1,00	300,00	300,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
300,00	60,00	360,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%

Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 C.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

SARL BEZOMBES-NIORT

20-06785

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot
79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46812	30/11/2020

REÇU le 09 DEC. 2020

benoit.bezombes@yahoo.fr
www.bezombes-levage.fr

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE LV N° 0189193 DU 18.11.2020 : LIVRAISON DE PALETTES SUR VOTRE CHANTIER	1,00	0,00	0,00	0,00
MAN88	MAN 8x8 PLATEAU GRUE 74T/m - 2 TOURS	2,00	350,00	700,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
700,00	140,00	840,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E RCS : 809186711 N° TVA intracom : FR24809186711

SARL BEZOMBES-NIORT

20-06535

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot

79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

FACTURE

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46724	20/11/2020

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

FR38434015871

RECU le 03 DEC. 2020

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE BL N° 2151 DU 03.11 AU 05.11.2020 : CHARGEMENT - DECHARGEMENT - TRANSPORT + MISE EN PLACE DE VITRAGES	1,00	0,00	0,00	0,00
MAN84	MAN 8x4 PLATEAU GRUE 90T/m - PRIX PAR JOUR	3,00	1 000,00	3 000,00	20,00
MAN84	LIVRAISONS	5,00	350,00	1 750,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
4 750,00	950,00	5 700,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711



21-05970

FOXAL

12 chemin des Nauzes
 ZA La Bouissouade
 81150 LAGRAVE

Tél. 0563411267
 Fax. 0563416025
 Email :

SAS COVERIS
 35 allée de Mégevie

33170 GRADIGNAN

REÇU le 11 OCT. 2021

Ref. dossier : PISCINE NIORT POIGNEE

EN RAISON DES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT, LE DELAI DE LIVRAISON EST DONNE A TITRE INDICATIF

DETAIL SUIVANT COMMANDE N° 2100965MV du 02/09/2021 ET BON DE LIVRAISON N° 2100929SD du 16/09/2021

Imprimé le 30/09/2021 00.00.00

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
Suivant ARC 19-1174	1	0,00	0,00	1
suisant vos réfs Commande N° 21-2617				
Forfait frais expedition colissimo	1	16,00	16,00	1
Poignée plate ref :W6161102 ral 9002.330	1	77,00	77,00	1

Règlement : Virement bancaire à 45 jours fin de mois
 Echéance : 30/11/2021

*Indemnité de 40 € HT due en cas de non paiement à l'échéance
 entre professionnels. Art L 441-6 du code du commerce.
 Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accordé.*

Total TVA 1 (20) = 18,60 €

Total HT : 93,00 €
 Total TVA : 18,60 €
 Total TTC : 111,60 €
 Acompte reçu : 0,00 €

Total net à payer : 111,60 €

La présente facture emporte l'adhésion de l'acheteur aux conditions générales de vente de FOXAL et plus précisément à la clause de réserve de propriété stipulée au profit de la société FOXAL jusqu'à complet paiement du prix.

FOXAL

ALUMINIUM SYSTEMS

FOXAL

12 chemin des Nauzes
ZA La Bouissounade
81150 LAGRAVE

Tél. 0563411267
Fax. 0563416025
Email :

FACTURE VALIDEE

Dominique ELIE

SAS COVERIS

35 allée de Mégevie

33170 GRADIGNAN

21-05974
Facture n° 2100968EF

Date : 30/09/2021

Code Client : S434015871

Tel. 05.56.75.03.87/06.26.94.29.98

Fax. 05.57.12.09.64

Email : fgassanne@coveris.fr

REÇU le 11 OCT. 2021

Ref. dossier : PISCINE NIORT TS

EN RAISON DES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT, LE DELAI DE LIVRAISON EST DONNE A TITRE INDICATIF

DETAIL SUIVANT COMMANDE N° 2100887AA du27/07/2021 ET BON DE LIVRAISON N° 2100887SD du08/09/2021

Imprimé le 30/09/2021 00:00:00

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
Forfait frais expedition colissimo <i>Envoi Postal chez Coveris 35 allée de Mégevie 33170 Gradignan</i>	1	16,00	16,00	1
Suivant vos N°de commandes : 21-2344 et N°chantier : 21-900 Travaux divers 2021	1	0,00	0,00	1
Suivant ARC FOXAL 19-1174 <i>Accessoires perdus sur le chantier</i>	1	0,00	0,00	1
Joint d'étanchéité ref : W4010498 <i>Le mètre</i>	20	1,37	27,40	1
Cache fixation DIVA ref : DS7312D <i>Blanc</i>	6	16,37	98,22	1
KIT vis fixation DIVA ref : DS7304	1	1,96	1,96	1
			163,58	

91-00361

Accédez à MyLoxam pour gérer vos locations en ligne sur www.loxam.fr



LOXAM RENTAL

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

FACTURE VALIDÉE
Stéphane LAURENT

Facture N° : 34051275-0001 du 15/07/21

COMMANDE
Acheteur : STEPHANE LAURENT
N°BDC : 20-2761
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL LE 16 JUIL. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf.Interne : VT1 20054973

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Qté	Libellé	Montant												
1	ECHAFAUDAGE ROUL. 9M HT 055-0022 (No. 314534) Date de début de location : 29/06/21 Location terminée Facturation Samedi : Non - Dimanche : Non Facturation de 3 Jrs du 29/06/21 au 01/07/21													
	<table border="0"> <tr> <td></td> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td>61.00</td> <td>55.00</td> <td>343.00</td> <td>1230.00</td> </tr> </table>		1 jour	>1jour	Sem	Mois		61.00	55.00	343.00	1230.00			
	1 jour	>1jour	Sem	Mois										
	61.00	55.00	343.00	1230.00										
	H 8M90													
		<table border="0"> <tr> <td>Total période</td> <td>165.00</td> </tr> <tr> <td>Remise appliquée de 50 %</td> <td>-82.50</td> </tr> <tr> <td>Total location</td> <td>82.50</td> </tr> <tr> <td>Contribution verte</td> <td>0.74</td> </tr> <tr> <td>Forfait transport Aller</td> <td>46.00</td> </tr> <tr> <td>Forfait transport Retour</td> <td>46.00</td> </tr> </table>	Total période	165.00	Remise appliquée de 50 %	-82.50	Total location	82.50	Contribution verte	0.74	Forfait transport Aller	46.00	Forfait transport Retour	46.00
Total période	165.00													
Remise appliquée de 50 %	-82.50													
Total location	82.50													
Contribution verte	0.74													
Forfait transport Aller	46.00													
Forfait transport Retour	46.00													
		<table border="0"> <tr> <td>Total HT</td> <td>175.24</td> </tr> <tr> <td>TVA 20%</td> <td>35.05</td> </tr> <tr> <td>TOTAL TTC EN EUR</td> <td>210.29</td> </tr> </table>	Total HT	175.24	TVA 20%	35.05	TOTAL TTC EN EUR	210.29						
Total HT	175.24													
TVA 20%	35.05													
TOTAL TTC EN EUR	210.29													

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **29/08/2021** **210.29**
SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57 SWIFT:SOGEFRPP CODE TVA:FR 81 450 776 968 SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 58850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientlorient@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
58855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34051275-0001
CLIENT	79516
MONTANT TTC	210.29

21-04936



FACTURE VALIDEE
Dominique ELIE

Etablissement de COMAT AQUITAINE
2 RUE GUSTAVE EIFFEL

33290 BLANQUEFORT

Téléphone : 05.47.79.88.07

Télécopie : 05.47.79.88.05

www.comat.fr

Siège social : ZI du Haut Coudray

49460 MONTREUIL JUIGNE

PAR E-MAIL LE 18 Août

COVERIS

35 ALLEE DE MEDEVIE

33170 GRADIGNAN

FACTURE

Votre référence : 21-2143/19-236
Code client : 12243010
N°TVA client : FR38434015871
SIRET client : 43401587100032

Numéro : **CAT2108VFN0072**

Date : 15/08/2021

Page : 1

DESIGNATION	LARG	NB PLIS	LONG CDE	LONG FAC	REPERE	QTE	P.U.	MONTANT HT
Cmde N° CAT21VCN005166 du 23/07/2021								
BL N° CAT2108VLN0082 du 04/08/2021								
Pliage Alu 15/10 9002 S	80	1	3 000	3 000		2,00	7,06	42,34
Pliage Alu 15/10 9002 S	115	1	3 000	3 000		2,00	10,08	60,48
Pliage Alu 15/10 9002 S	105	2	3 195	4 000		1,00	10,36	41,44
Pliage Alu 15/10 9002 S	105	2	2 188	3 000		1,00	10,36	31,08
Pliage Alu 15/10 9002 S	282	3	2 050	3 000		2,00	18,88	113,26

FF	TOTAL HT	Esc %	Mt Esc	TOTAL HT	TVA	TOTAL TVA (%)	TOTAL TTC
	288,60			288,60	20,00	57,72	346,32

(*) TVA sur les débits

Mode de règlement : VIREMENT A 45 JOURS FDM

Date d'échéance : 30/09/2021

ACCOMPTE	
NET A PAYER	346,32 EUR

SAS au capital de 1 069 214,00 € - SIREN 884 467 408 - RCS ANGERS - N° Ident. TVA FR22884467408

Aucun escompte pour règlement anticipé ne sera accordé.

Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard sur la base de trois fois le taux de l'intérêt en vigueur par mois de retard.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera appliquée.

21-05751

dicase

Spécialiste peintures

SAS AU CAPITAL DE 260 000 €
74 AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC
TEL : 05 56 45 64 68
FAX : 05 56 46 07 09
N° Immatriculation : 31212644400016
NAF : 4531Z
NII : FR29312126444
E-mail : contact@dicase.fr

FACTURE VALIDEE

Dominique ELIE

PAR E-MAIL LE 01 OCT. 2021

COVERIS SAS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

FACTURE

N°	Date Pièce	Code client	N° tva client	Echéance	Réf. client	Paiement
100054847	30/09/2021	6604	FR38434015871	15/11/2021	21-2669	1 échéance en VIR

Pièce créée par : FO Votre commande : 21-2669

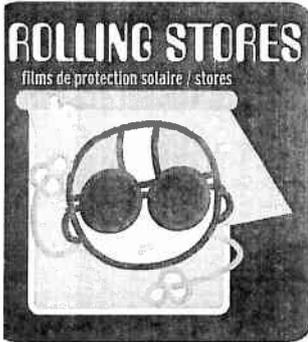
Référence	Désignation	Unité	Qté	P.U. HT	R%	R%	Montant HT	TVA
SOL125686	<i>BL N° 100179797 Du 13/09/2021</i> <i>Votre commande N° 21-2669</i> SPRAY PEINTURE RAL 9002 SATINEE 30% BRILLANCE	U	6	22.880 €	30		96.10 €	1
MOT625831	STYLOS RETOUCHE 12ML RAL 9002	U	5	8.750 €			43.75 €	1
RECAPITULATIF DES VENTES CONSOMMABLE : 139.85 €								

Taux TVA	Montant TVA	Base TVA
20.00 %	27.97 €	139.85 €

Relevé d'Identité Bancaire			
Nom banque	BPOC		
	CCBPF RPPTLS		
N° IBAN	FR7617807000730542182058946		
Banque	Guichel	N° Compte	Cle
	17807	00073	05421820589 46

Total HT	139.85 €
Total TVA	27.97 €
Total TTC	167.82 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes les commandes passées impliquent l'acceptation sans réserve de nos conditions de vente. Aucune réclamation ni retour ne seront admis, passé un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise qui voyage aux risques et périls du destinataire. Les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement. Ceci conformément aux termes de la loi n°80-335 du 12 mai 1980. Les marchandises ayant fait l'objet d'une commande spéciale chez le fabricant ne pourront être reprises. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Notre garantie est limitée dans tous les cas à celle accordée par le fabricant. Aucune indemnité ne pourra être demandée pour frais de main-d'œuvre, immobilisation de véhicule ou de machine, ainsi que pour tout retard intervenu dans le non-paiement à l'échéance fixée : 1) Donnera lieu au versement d'une pénalité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'échéance. 2) Entraînera la déchéance du terme pour l'ensemble de notre créance. 3) Donnera lieu au versement d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, conformément à la loi n°92-1442 du 31.12.92.



Devis N° DF3280

COVERIS

35, allée Mégevie

33170 GRADIGNAN

Date : 14/10/2021

Référence : Piscine Niort

Code client : CLI1233

Affaire suivie par : Johann Bühler

Réf.	Désignation	Qté	P.U. HT €	Mt tot HT €	Mt TVA €	Code TVA	Mt TTC €
ART...	Fourniture seule d'un store enrouleur Intérieur -Support en acier avec cache PVC - Manoeuvre manuelle par chainette métal - Toile Ferrari Soltis 99 micro-perforée - Coloris : à définir - Pose en plafond <u>Dimensions : 1 store</u>					10	
ART...	Lg 1570 x Ht 2000 x 1	1,000	195,00	195,00	39,00	10	234,00

Code	Base HT €	Taux TVA	Montant TVA €
10	195,00	20,00	39,00

Total HT €	195,00
Net HT €	195,00
Total TVA €	39,00
Total TTC €	234,00
NET A PAYER €	234,00

Bon pour accord :

Le :

21-09957



Facture n°FA2108-7134

Date : 23-08-2021
 Limite de paiement : 31-10-2021
 N° client : CL5593

Émetteur :

EURECLA Verre IDF
 13 Rue Chappe, 13 rue Denis Papin
 78130 Les Mureaux
 Tél. : 01 42 42 32 32
 Email : info@eurecla.com
 http://www.eurecla.com

Destinataire :

COVERIS
 35 ALLEE DE MEDEVIE
 33170 GRADIGNAN
 France

Votre commercial : Vincent LEYGUE

Désignation	Prix U. HT	Qté	Total HT
Forfait déplacement. :	79,00	1	79,00
19-236 PISCINE DE NIORT 06 11 76 30 96 ELIE Dominique Commande : 21-2287 Chantier 19-236 PISCINE DE NIORT Objet de la commande : vitrogommage vitrage Niort			
Traitement eurecline Risque de trace d'impact sous la projection après notre traitement	289,00	2	578,00

Conditions de paiement : 45 jours Fin de mois
 Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Moyens de paiement acceptés :

- ATTENTION : NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES AU 15/02/2019
- Virement bancaire sur le compte suivant :
 IBAN : FR76 1751 5000 9208 0023 7460 743
 BIC : CEPAFRPP751

Total HT :	657,00 €
TVA 20 % :	131,40 €
Total TTC :	788,40 €
Déjà payé :	0,00 €
Reste à payer :	788,40 €



Liste des paiement(s) reçu(s) : Aucun paiement

En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € selon l'article D. 441-5 du code du

Communaute d'Agglomeration
 du Montais
 140 rue de Equatts
 CS 28770
 33027 Mont Cedee



Numéro de l'envoi : 1A 181 103 0670 7



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

19-234 E-21-0244 DGD

Expéditeur

Coveris
 35 allée de Stégerie
 33170 Gradignan

3072 623 - PIC 6A - 20172598/001 - 11/19

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

33-GRADIGNAN
 21-12
 2021
 GID

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.



Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT

En provenance de :

~~Communaute d'Agglomeration
 du Montais
 140 rue de Equatts
 CS 28770
 33027 Mont Cedee~~



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 181 103 0670 7



19-236 E-21-0244 DGD

Renvoyer à

FRAB



Coveris
 35 allée de Stégerie
 33170 Gradignan

Présenté / Avisé le : /
 Distribué le : /

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature
 22 JUL 2021
 si mandataire

Signature facteur *

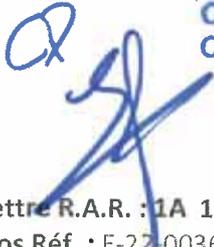
*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



SÉCRETARIAT DG - PRESIDENT

07 MARS 2022

ORIGINAL: *EPd/s/c/El*
COPIE :

CR


Lettre R.A.R. : 1A 189 306 8088 9

Nos Réf. : E-22-0036

Affaire : 19-236 Piscine Pré Leroy de Niort

Objet : Réserves sur Ordre de Service n°8 décompte général

Communauté d'Agglomération du Niortais
140 rue des Equarts
CS 28700
79 027 NIORT CEDEX

A l'attention de M. Veyrie

Gradignan, le ~~04~~ **07 MARS 2022** Agglomération du Niortais
Service courrier

07 MARS 2022

Monsieur,

Nous accusons réception le 24/02/22 de votre Ordre de Service n°8 concernant la proposition de décompte général à propos duquel nous souhaitons vous faire part des réserves suivantes :

Le décompte général proposé ne prend pas en compte les dépenses complémentaires réclamées par la société Coveris dans son projet de décompte final.

Nous vous communiquons par conséquent notre mémoire en réclamation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

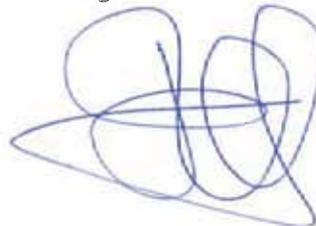
Mathieu Delunel

Directeur des Opérations



Dominique ELIE

Chargé d'affaires



Copie : Agence BLP Mme Escaffre

P.J. : Celles annoncées

Maître d'ouvrage :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
140 rue des Equarts - CS 28700 - 79027 NIORT CEDEX

ORDRE DE SERVICE N° 8

Maître d'œuvre :
BLP Agence d'architecture
Quai Armand Lalande - Hangar G2
CS 60056 - 33070 BORDEAUX

Intitulé de l'opération et lieu des travaux :
Réhabilitation de la piscine de PRE LEROY - NIORT

Nom et adresse du titulaire :
COVERIS
35 Allée de Megevie
33170 GRADIGNAN

Marché N° 2019 025
Lot N° 7 : menuiseries extérieures

Exécutoire le 27/02/2019

Vu le marché désigné ci-dessus,
Vu les dispositions de l'article 13.4.2 du CCAG travaux,

Nous vous prions de trouver ci-joint :
Le Décompte Général du marché, pour approbation.

Nous vous demandons de nous retourner, par retour du courrier, le décompte général approuvé ainsi que
l'accusé de réception ci-dessous après les avoir datés, tamponnés et signés,

Le 21 Février 2022

Le Maître d'ouvrage
Le Directeur Général Adjoint
des Services Techniques

E. VEYRIE

Accusé de réception de l'ordre de service N° 8

Le 4 mars 2022, je soussigné Dominique EUE... déclare avoir reçu par ordre de service,
le décompte général pour approbation, du marché n° 2019 025 - lot N° 7 : menuiseries extérieures
concernant les travaux de réhabilitation de la piscine de PRE LEROY - NIORT

signé avec réserves
suivant courriers

RAR n° 1 A 189306 80889

Signature entreprise
COVERIS SAS
33170 GRADIGNAN
05 57 75 03 87 - 05 57 12 05 68

Piscine Pré Leroy NIORT
Lot n° 7: Menuiseries extérieures



SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DU MARCHE	3
3	FONDEMENT DE LA RECLAMATION	4
4	EXPOSE DES FAITS	5
5	SURCÔÛTS FINANCIERS ET PREJUDICES SUBIS	6
5.1	Allongement de la durée d'intervention	6
5.1.1	Prolongation de l'encadrement et surcoûts associés :	6
5.1.2	Surcoûts de Logistique :	7
5.1.3	Incidences liées à l'impossibilité de stocker les fournitures sur le chantier :	7
5.1.4	Incidences liées aux dégradations sur les ouvrages de COVERIS :	7
5.2	Préjudices indirects lié à la non réalisation du chiffre d'affaire :	8
5.3	Récapitulatif des surcoûts subis par COVERIS	8
6	ANNEXES	9

1 IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Désignation de l'opération : Réhabilitation Piscine Pré Leroy NIORT

Maître de l'Ouvrage : Communauté d'Agglomération du Niortais

Maître d'œuvre de conception : Agence BLP

Maître d'œuvre d'exécution : Agence BLP

Prestations traitées par COVERIS : Lot 07 - Menuiseries extérieures

Marché N° 2019 025 : Exécutoire le 27/02/2019 - OS n°1 de démarrage des travaux daté du 26/03/2019 **[Annexe n°1]**

Planning contractuel : OS n°2 notification du planning le 13/06/2019) **[Annexe n°2]**

Procès-verbal des opérations préalables à la réception établi le 08 octobre 2021 (EXE 4) **[Annexe n°3-1]**

PV de Réception des travaux : EXE6 du 10/11/2021 retenant comme date d'achèvement des travaux le 15/10/21 **[Annexe n°3-2]**

Le PV de levée de réserves : EXE 8 du 18/01/2022 **[Annexe n°3-3]**

2 PREAMBULE

L'objet de ce document est de présenter les préjudices subis par la société COVERIS dans le cadre de la réalisation des travaux de réhabilitation de la piscine Pré Leroy de Niort.

Ces préjudices sont principalement liés :

- aux problématiques d'allongement de la période d'intervention ;
- aux problématiques liées aux dégradations survenues sur les ouvrages réalisées par Coveris ;
- aux problématiques de manque de place de stockage sur le chantier ;
- Aux préjudices indirect ou perte d'industrie lié au dépassement de délai.

Le chantier ne s'étant pas déroulé dans les conditions contractuelles prévues, COVERIS a souhaité inclure dans sa proposition de décompte le montant des travaux qu'elle est en droit de réclamer à son client. Cette proposition a été envoyée par lettre recommandée le 20/12/21 **[Annexe n°3-4]**

Le 22/02/22, la Communauté d'Agglomération du Niortais a transmis à COVERIS, par voie d'Ordre de Service sa proposition de Décompte Général, n'incluant aucun des montants réclamés par COVERIS **[Annexe n°3-5]**

Coveris se voit donc dans l'obligation de présenter ce mémoire en réclamation.

3 FONDEMENT DE LA RECLAMATION

Dans un délai de trente jours compté à partir de la date à laquelle ce décompte général lui a été notifié, le titulaire envoie au représentant du pouvoir adjudicateur, avec copie au maître d'œuvre, ce décompte revêtu de sa signature, avec ou sans réserves, ou fait connaître les motifs pour lesquels il refuse de le signer.

Si la signature du décompte général est donnée sans réserve par le titulaire, il devient le décompte général et définitif du marché. La date de sa notification au pouvoir adjudicateur constitue le départ du délai de paiement.

Ce décompte lie définitivement les parties, sauf en ce qui concerne les montants des révisions de prix et des intérêts moratoires afférents au solde.

En cas de contestation sur le montant des sommes dues, le représentant du pouvoir adjudicateur règle, dans un délai de trente jours à compter de la date de réception de la notification du décompte général assorti des réserves émises par le titulaire ou de la date de réception des motifs pour lesquels le titulaire refuse de signer, les sommes admises dans le décompte final. Après résolution du désaccord, il procède, le cas échéant, au paiement d'un complément, majoré, s'il y a lieu, des intérêts moratoires, courant à compter de la date de la demande présentée par le titulaire.

Ce désaccord est réglé dans les conditions mentionnées à l'article 50 du présent CCAG.

Si les réserves sont partielles, le titulaire est lié par son acceptation implicite des éléments du décompte général sur lesquels ses réserves ne portent pas.

Selon l'article 50 du CCAG Travaux relatif au « règlement des différends et des litiges » :

Le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché.

50.1. Mémoire en réclamation :

50.1.1. Si un différend survient entre le titulaire et le maître d'œuvre, sous la forme de réserves faites à un ordre de service ou sous toute autre forme, ou entre le titulaire et le représentant du pouvoir adjudicateur, le titulaire rédige un mémoire en réclamation.

Dans son mémoire en réclamation, le titulaire expose les motifs de son différend, indique, le cas échéant, les montants de ses réclamations et fournit les justifications nécessaires correspondant à ces montants. Il transmet son mémoire au représentant du pouvoir adjudicateur et en adresse copie au maître d'œuvre.

Si la réclamation porte sur le décompte général du marché, ce mémoire est transmis dans le délai de trente jours à compter de la notification du décompte général.

Le mémoire reprend, sous peine de forclusion, les réclamations formulées antérieurement à la notification du décompte général et qui n'ont pas fait l'objet d'un règlement définitif.

50.1.2. Après avis du maître d'œuvre, le représentant du pouvoir adjudicateur notifie au titulaire sa décision motivée dans un délai de trente jours à compter de la date de réception du mémoire en réclamation.

50.1.3. L'absence de notification d'une décision dans ce délai équivaut à un rejet de la demande du titulaire.

Le procès-verbal des opérations préalables à la réception a été établi le 08 octobre 2021 (EXE 4). **[Annexe n°3-1]**

Le PV de Réception des travaux : EXE6 du 10/11/2021 retenant comme date d'achèvement des travaux le 15/10/21 **[Annexe n°3-2]**

Le PV de levée de réserves : EXE 8 du 18/01/2022 **[Annexe n°3-3]**

Par lettre recommandée avec accusé de réception du 20 décembre 2021, et conformément à l'article 32.2 du CCAP, la société COVERIS a transmis son projet de décompte final au maître d'œuvre **[Annexe n°3-4]**

Le 22/02/22, la Communauté d'Agglomération du Niortais a transmis à COVERIS, par voie d'Ordre de Service sa proposition de Décompte Général, n'incluant aucun des montants réclamés par COVERIS **[Annexe n°3-5]**

Par le présent mémoire en réclamation, et en application des articles 13.4.3 et 50 du CCAG Travaux, la société COVERIS entend contester le décompte général transmis par la Communauté d'Agglomération du Niortais et demander réparation pour les préjudices subis.

4 EXPOSE DES FAITS

En date du 27/02/19, COVERIS s'est vu attribuer les prestations du lot 07 pour un montant de 820 994.56 € HT.

Le planning contractuel des interventions du 07/06/19 prévoyait une période de chantier du 29/04/19 au 05/10/20 soit 18,5 mois : **[Annexe n°2]**

Suite aux aléas rencontrés non imputable à la société Coveris (remise en cause et modifications des fondations existantes, remise en cause et modification de la charpente métallique existante, redimensionnement des centrales de traitement d'eau , modification de l'emplacement des locaux techniques, etc.), le démarrage des travaux de COVERIS a dû être reporté à plusieurs reprises et l'ensemble du chantier s'est déroulé sur une plus grande période pour finalement s'étaler du 29/04/2019 au 15/10/2021 comme indiqué dans l'OS n°5. La durée totale de l'opération s'établit donc à 30,5 mois au lieu des 18,5 mois prévus initialement. **[Annexe n°5]**

Le dépassement de délai effectif est de 10 mois (12 mois auxquels il faut retirer 2 mois afin de neutraliser l'arrêt de chantier lié au Covid-19). Ces 10 mois ont généré des surcoûts, principalement sur l'encadrement affecté au chantier ainsi que la logistique immobilisée sur site.

Ce décalage de planning a également généré des coactivités importantes et désorganisations entraînant des dégradations entre corps d'état. COVERIS a subi de ce fait des dommages sur ses ouvrages qui ont nécessité des travaux de reprises.

Enfin, le contexte de l'opération situé dans une enclave a très vite mis en évidence un manque de place de stockage sur site, qui n'avait pas été décrit dans le DCE et dont COVERIS ne pouvait avoir connaissance. Lors des réunions CISSCT, il a été demandé aux entreprises de trouver des solutions alternatives de stockage en dehors de l'emprise du chantier. COVERIS a donc été contrainte de stocker ses ouvrages en périmétrie de Niort et a dû livrer ces matériaux au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux. Cela a généré des surcoûts supplémentaires de transport **ANNEXE 6**

5 SURCOÛTS FINANCIERS ET PREJUDICES SUBIS

5.1 Allongement de la durée d'intervention

5.1.1 Prolongation de l'encadrement et surcoûts associés :

Du fait des différents aléas listés précédemment et de l'allongement de la durée du chantier, COVERIS a été dans l'obligation de prolonger son encadrement sur chantier.

En effet, les moyens initialement prévus pour réaliser l'opération étaient les suivants :

Prévu COVERIS	Coût mensuel	en phase Travaux (cis réception)		Coût total encadrement prévu
		Durée en mois	Imputation	
Chef de Projets	13 094 €	12	15%	23 569 €
Conducteur de Travaux	10 896 €	12	30%	39 225 €
Montant total de l'encadrement prévu :				62 795 €

Or, la phase chantier a été largement allongée, conformément au planning fourni en **Annexe 5**, avec un maintien de présence de l'encadrement de chantier sur site soutenu.

En conséquence, la présence du Chef de Projets et du Conducteur de travaux a dû être prolongée :

Réalisé COVERIS	Coût mensuel	en phase Travaux		Coût total encadrement réalisé
		Durée en mois	Imputation	
Chef de Projets	13 094 €	22	15%	43 210 €
Conducteur de Travaux	10 896 €	22	30%	71 914 €
Montant total de l'encadrement réel :				115 124 €

Total surcoût pour renforcement de l'encadrement :

52 329 € HT

5.1.2 Surcoûts de Logistique :

De par les éléments évoqués dans le paragraphe précédent, Coveris a du maintenir en place ses cantonnements au-delà du temps prévisionnel soit de janvier 2021 à avril 2021. Ces dépenses complémentaires correspondent aux factures mentionnées ci-dessous [Annexe n°7]

▪ Immobilisation bungalow Loxam facture n° 21-00421 =	141.26 € ht
▪ Immobilisation bungalow Loxam facture n° 21-01224 =	141.26 € ht
▪ Immobilisation bungalow Loxam facture n° 21-01861 =	141.26 € ht
▪ Immobilisation bungalow Loxam facture n° 21-02121 =	121.50 € ht
▪ Immobilisation container matériels Coveris 6 mois x 120€ =	720.00 € ht

Total coût de la logistique provisionnée : **1 265.25 € HT**

5.1.3 Incidences liées à l'impossibilité de stocker les fournitures sur le chantier :

Dès le démarrage de l'opération, le SPS a sensibilisé les entreprises intervenantes sur la contrainte liée au manque de zone de stockage sur l'opération. [Annexe n°6]

La société COVERIS a dû créer une zone tampon pour les stockages de ces ouvrages à proximité de Niort. Cette zone tampon a contraint l'entreprise à planifier des livraisons à l'aide de petits porteurs pour ne pas engorger le chantier. Nous récapitulons ci-dessous les frais correspondants à ces différents transports complémentaires. Ces dépenses complémentaires correspondent aux factures mentionnées ci-dessous : [Annexe n°8]

▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 20-07353 =	700.00 € ht
▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 21-00209 =	350.00 € ht
▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 21-01663 =	300.00 € ht
▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 21-01816 =	300.00 € ht
▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 21-06535 =	1 750.00 € ht
▪ Livraison depuis la zone de stockage extérieure au chantier facture n° 21-06785 =	700.00 € ht

Total surcoût incidence stockage : **4 100 € HT**

5.1.4 Incidences liées aux dégradations sur les ouvrages de COVERIS :

L'allongement général du délai de l'opération a généré des coactivités importantes et désorganisations entraînant des dégradations entre corps d'état. COVERIS a subi de ce fait des dommages sur ses ouvrages qui ont nécessité des travaux de reprises [Annexe n°9]

▪ <u>Châssis accordéons abimées :</u>	
• remplacement joint Wicono facture n° 21-05821 =	38.64 € ht
• Remplacement joint d'étanchéité et cache Foyal Facture n° 21-05970 =	93.00 € ht
• Remplacement poignée Foyal Facture n° 21-05974 =	143.58 € ht
• Location échafaudage Loxam Facture n° 21-04361 =	175.24 € ht
▪ <u>Pliages aluminium détériorés et ravures en pied de murs rideaux zone sas accueil et vestiaires :</u>	
• Pliages Comat facture n° 21-04936 =	288.60 € ht
• Peinture Dicase facture n° 21-05751 =	139.85 € ht

▪ <u>Vitrages piqués zone vestiaires :</u>	
• Intervention sté Eurecla facture n° 21-04957 =	657.00 €ht
▪ <u>Remplacement du store bureau secrétariat :</u>	
• Fourniture du store Rolling stores facture n° DF3280 =	195.00 €ht
▪ <u>Main d'œuvre Coveris liée à ces travaux : 70h*45€ =</u>	3 150.00 €ht
- Total surcoût incidence dégradations :	4 880.91 € HT

5.2 Préjudices indirects lié à la non réalisation du chiffre d'affaire :

Le marché de base et ses avenants d'un montant de 863 308 € ht devait initialement être réalisé dans un délai global de 17 mois soit 50 782 € ht par mois.

Le dépassement de délai non imputable à la société Coveris étant de 10 mois (22 mois réels – 12 mois contractuels), le manque à gagner pour l'entreprise s'établit à $10 \times 50\,782 \text{ €} = 507\,828 \text{ €}$.

La marge nette moyenne pour l'année 2020 étant de 6.5%, la perte de marge est égale à $507\,828 \times 6.5\%$ soit : 33 009 € HT

Total préjudice perte de marge : **33 009 € HT**

5.3 Récapitulatif des surcoûts subis par COVERIS

4.1.1	Prolongation de l'encadrement	52 328 €
4.1.2	Surcoût de logistique	1 265 €
4.1.3	Incidences manque de stockage	4 100 €
4.1.4	Incidences dégradations d'ouvrages	4 881 €
	Total préjudices en déboursé sec	62 576 €
	Total préjudices cis FG et Marge	89 482 €
4.2	Perte de marge sur chiffre d'affaires non réalisé	33 009 €
	Total du mémoire en réclamation € HT:	122 491 €

6 ANNEXES

Annexe 1 : Ordre de Service N°1 de démarrage

Annexe 2 : Ordre de Service n°2 Notification du planning contractuel

Annexe 3-1 : PV des OPR EXE4

Annexe 3-2 : PV de Réception EXE6

Annexe 3-3 : PV de Levée de Réserves EXE 8

Annexe 3-4 : Projet de Décompte Final présenté par Coveris

Annexe 3-5 : Projet de Décompte Général présenté par la CAN

Annexe 5 : Ordre de Service N°5 Planning recalé ind C

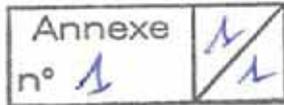
Annexe 6 : Extrait CR CISSCT attestant du manque de place de stockage sur chantier

Annexe 7 : Factures liées aux surcouts logistiques

Annexe 8 : Factures liées à l'impossibilité de stocker les matériaux sur chantier

Annexe 9 : Factures liées aux dégradations d'ouvrages supportées par Coveris

ANNEXES



ORDRE DE SERVICE N°1

MARCHÉ DE TRAVAUX

Réhabilitation de la piscine Pré Leroy - Niort

Numéro du marché : 2019025

Notifié le 27.02.2019

Maitrise d'ouvrage:

Communauté d'Agglomération du Niortais

Maitrise d'œuvre:

Architecte mandataire Brochet Lajus Pueyo

Bureau d'études techniques CD21 / CESMA

Economiste Overdrive

Acousticien IDb Acoustique

Paysagiste Sabine Haristoy

15 AVR. 2019

Objet du marché : Lot 07 Menuiseries extérieures

Intervenu avec :

COVERIS

Adresse : 35 Allée de Megevie 33 170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 75 03 87

SIRET : 434 015 871 000 32

DÉLAI :

Conformément au CCAP, le délai d'exécution contractuel des travaux est fixé à dix-huit (18) mois, la période de préparation, les congés et intempéries prévisibles étant compris dans ce délai.

Le 01.04.2019 forme l'origine du délai contractuel d'exécution des travaux conformément à l'article 6 de l'acte d'engagement.

MONTANT DU MARCHÉ:

Montant du marché (Tranche Ferme) en euros HT : 820 994.56 €HT

Tva : 20 %

Valeur : selon les clauses du CCAP

OBJET DU PRÉSENT ORDRE DE SERVICE :

Le présent ordre de service a pour objet d'ordonner à l'entreprise de démarrer les travaux conformément au planning. Les clauses du CCAP seront impérativement respectées.

<p>Le Maître d'ouvrage Date, signature et cachet 26/03/2019</p> <p>Le Directeur Général Adjoint des Services Techniques Erick VETRIE</p>	<p>Le Maître d'œuvre Date, signature et cachet 26.03.19</p> <p>Olivier Brochet Emmanuel Lajus Christine Pueyo</p> <p>Bassin de Flot N° 1 - Hangar G2 Quai Armand Lalande 33300 Bordeaux tél. 05 57 19 59 19 fax 05 57 19 59 10</p>	<p>Acceptation de l'entreprise Date, signature et cachet 26.03.2019</p> <p>SAS COVERIS 35, Allée de Mégevie 33170 GRADIGNAN tél. 05.56.75.03.87 Siret : 434 015 871 00032</p>
--	--	---

L'ordre de service est adressé à l'entrepreneur en trois exemplaires dont : 1 exemplaire est à retourner au maître d'ouvrage, un exemplaire est à retourner à l'architecte, 1 exemplaire est à conserver par l'entreprise.



ORDRE DE SERVICE N°2

MARCHÉ DE TRAVAUX

Réhabilitation de la piscine Pré Leroy - Niort

Numéro du marché : 2019025

Notifié le 27.02.2019

Maîtrise d'ouvrage:

Communauté d'Agglomération du Niortais

Maîtrise d'œuvre:

Architecte mandataire Brochet Lajus Pueyo

Bureau d'études techniques CD2I / CESMA

Economiste Overdrive

Acousticien IDb Acoustique

Paysagiste Sabine Haristoy

Objet du marché : Lot 07 Menuiseries extérieures

Intervenu avec :

COVERIS

Adresse : 35 Allée de Megevie 33 170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 75 03 87

SIRET : 434 015 871 000 32

DÉLAI :

Conformément au CCAP, le délai d'exécution contractuel des travaux est fixé à dix-huit (18) mois, la période de préparation, les congés et intempéries prévisibles étant compris dans ce délai.

Le 01.04.2019 forme l'origine du délai contractuel d'exécution des travaux conformément à l'article 6 de l'acte d'engagement.

MONTANT DU MARCHÉ:

Montant du marché (Tranche Ferme) en euros HT : 820 994.56 €HT

Tva : 20 %

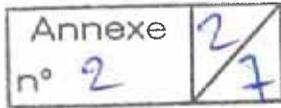
Valeur : selon les clauses du CCAP

OBJET DU PRÉSENT ORDRE DE SERVICE :

Le présent ordre de service a pour objet d'ordonner à l'entreprise de démarrer les travaux conformément au planning détaillé des travaux TCE du 7/06/2019. Les clauses du CCAP seront impérativement respectées.

<p>Le Maître d'ouvrage Date, signature et cachet</p>	<p>Le Maître d'œuvre Date, signature et cachet</p> <p>blp e associés</p> <p>Hongar G2 - Bassins à flots n°1 Quai Armand Lalande CS60056 33070 Bordeaux 05 57 05 57 11 architectes@blp.archi</p> <p>11.06.19</p>	<p>Acceptation de l'entreprise Date, signature et cachet</p> <p>le 13 Juin 2019 COVERIS SAS 35 Allée de Megevie 33 170 GRADIGNAN Tél : 05 56 75 03 87 Fax : 05 57 12 09 64</p>
--	--	--

L'ordre de service est adressé à l'entrepreneur en trois exemplaires dont : 1 exemplaire est à retourner au maître d'ouvrage, un exemplaire est à retourner à l'architecte, 1 exemplaire est à conserver par l'entreprise.



ACCUSE DE RECEPTION

(Retourner la page entière dûment datée, tamponnée et signée)

MARCHÉ DE TRAVAUX

Réhabilitation de la piscine Pré Leroy - Niort

Numéro du marché : 2019025

Notifié le 27.02.2019

Objet du marché : Lot 07 Menuiseries extérieures

Intervenu avec :

COVERIS

Adresse : 35 Allée de Megevie 33 170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 75 03 87

SIRET : 434 015 871 000 32

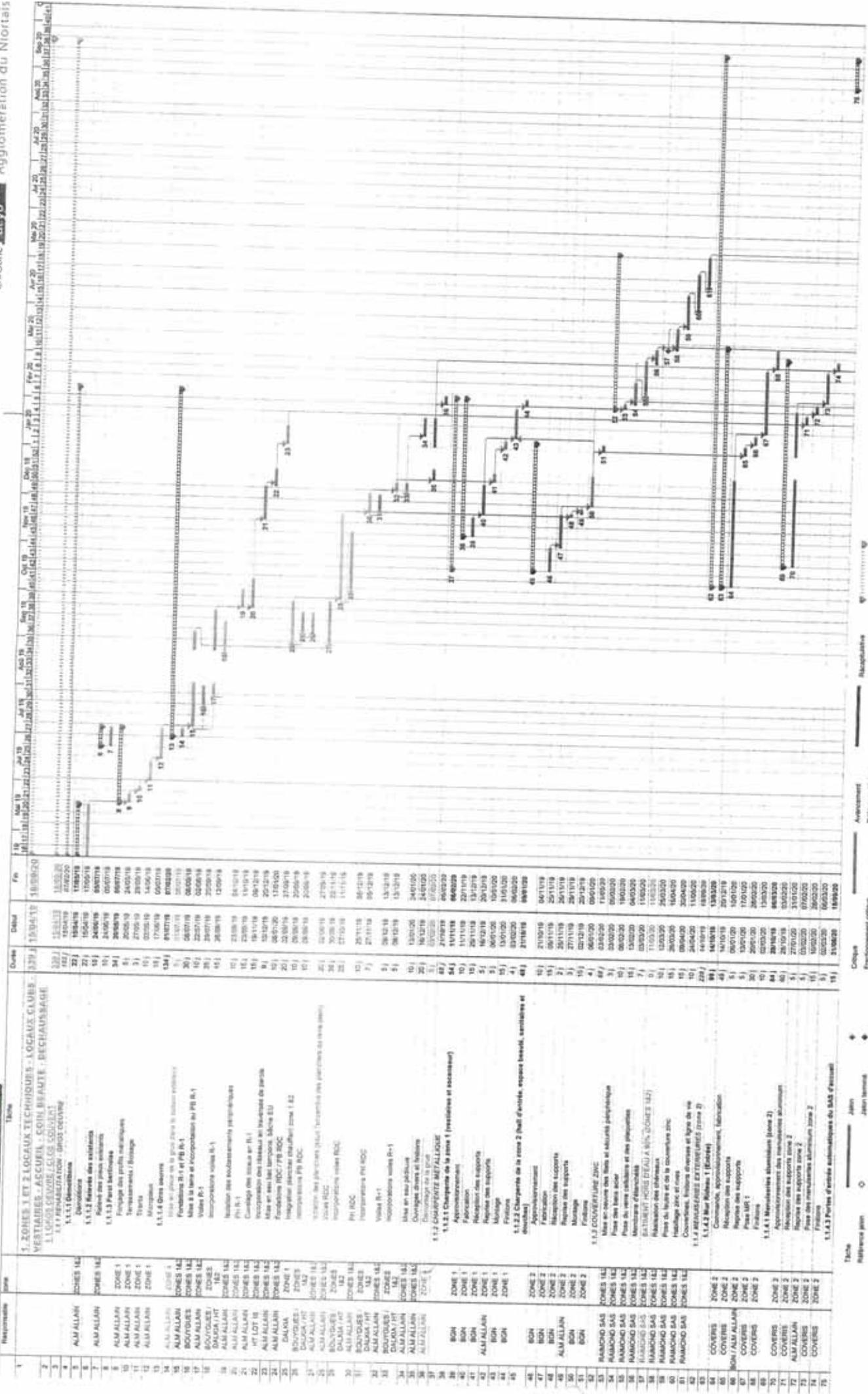
Accuse réception de l'ordre de service n°02 prescrivant le démarrage des travaux conformément au planning détaillé des travaux TCE du 7/06/2019.

A Gradignan le 13 Juin 2019
(signature et cachet de l'entreprise)



Olivier Brochet
 Emmanuel Lajus
 Christine Patuoy

Annexe
 n°2

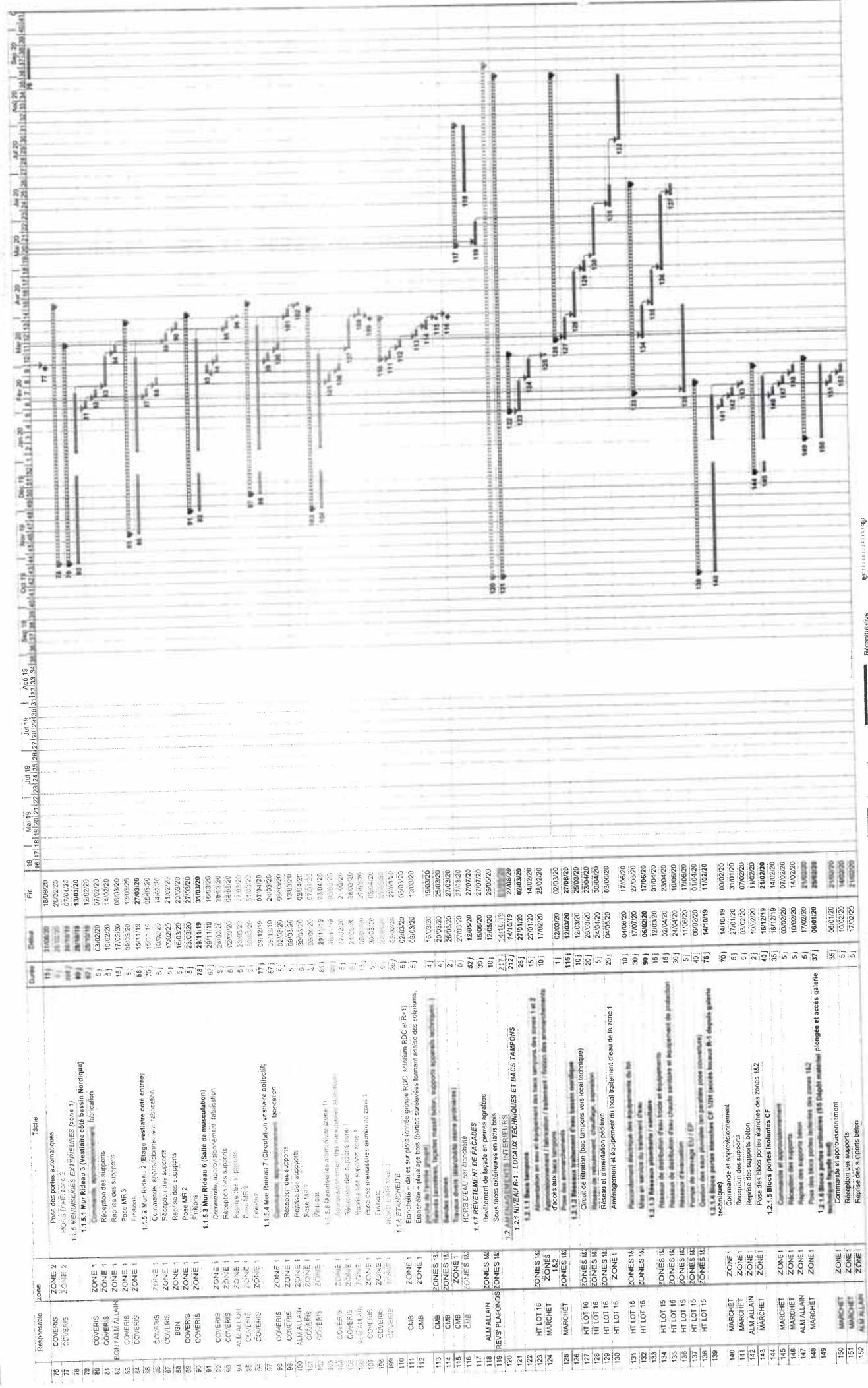


COVERIS SAS
 27 Avenue de la Vallée
 43117 COMPTIGNAN
 Tel : 02 47 27 53 81 - Fax : 02 47 12 29 34
 13.06.19

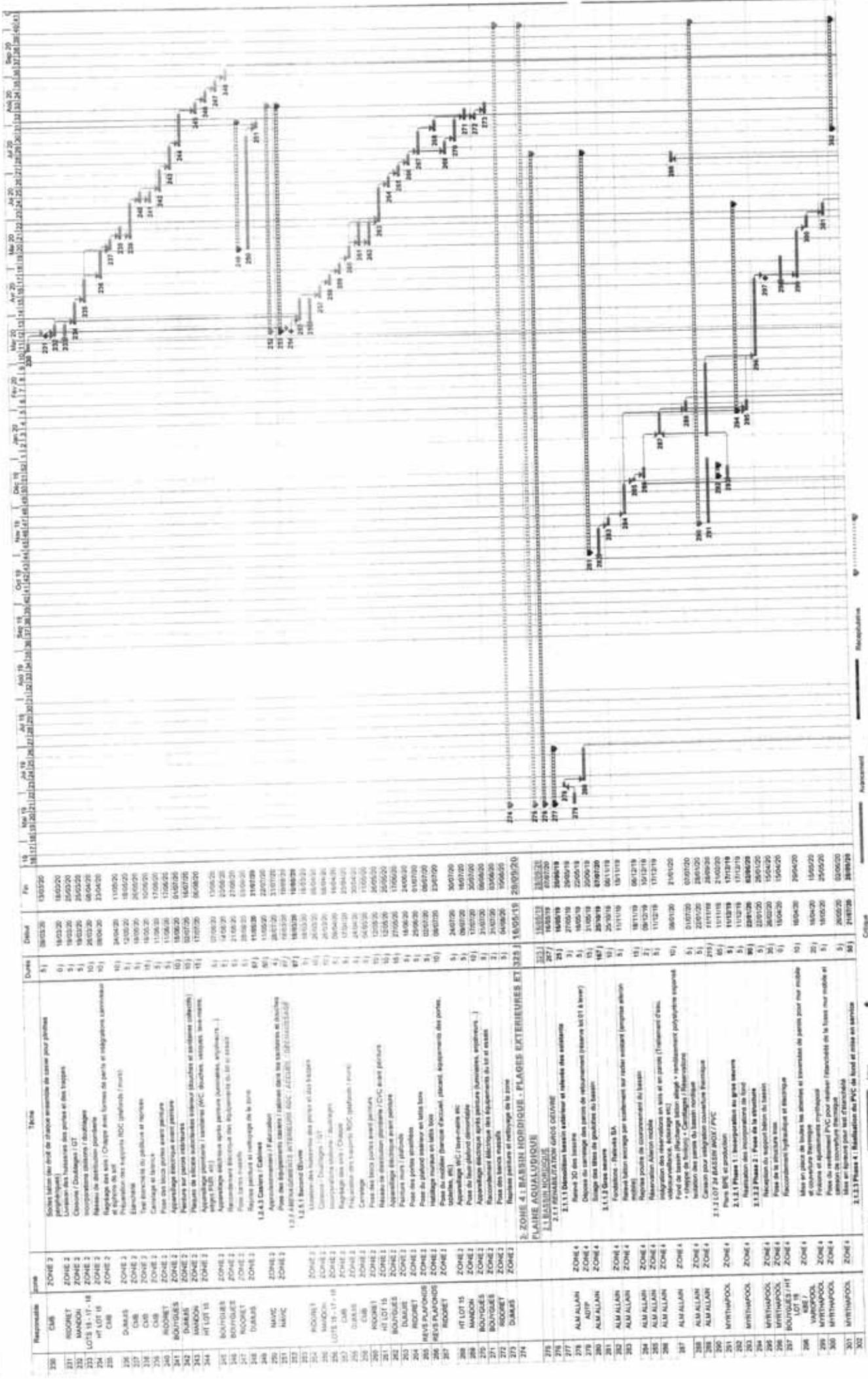
blp
 11.06.19

N°order 02 - Plan n°6
 Chef Armement
 Christophe
 05 71 89 81
 chris@bchp.fr

REQUALIFICATION DE LA PISCINE PRE LEROY A NIORT
 PLANNING DETAILLE TRAVAUX TCE

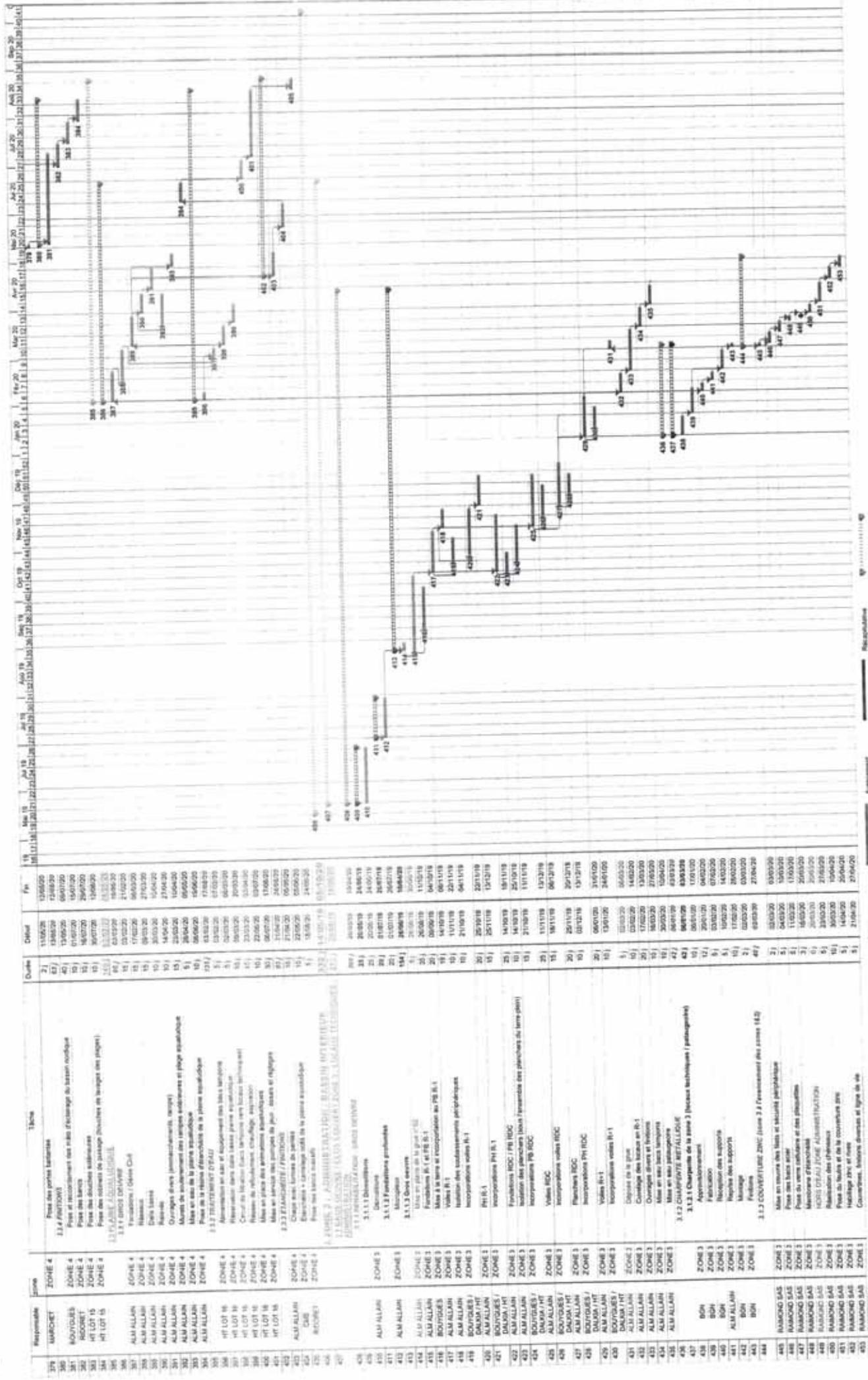


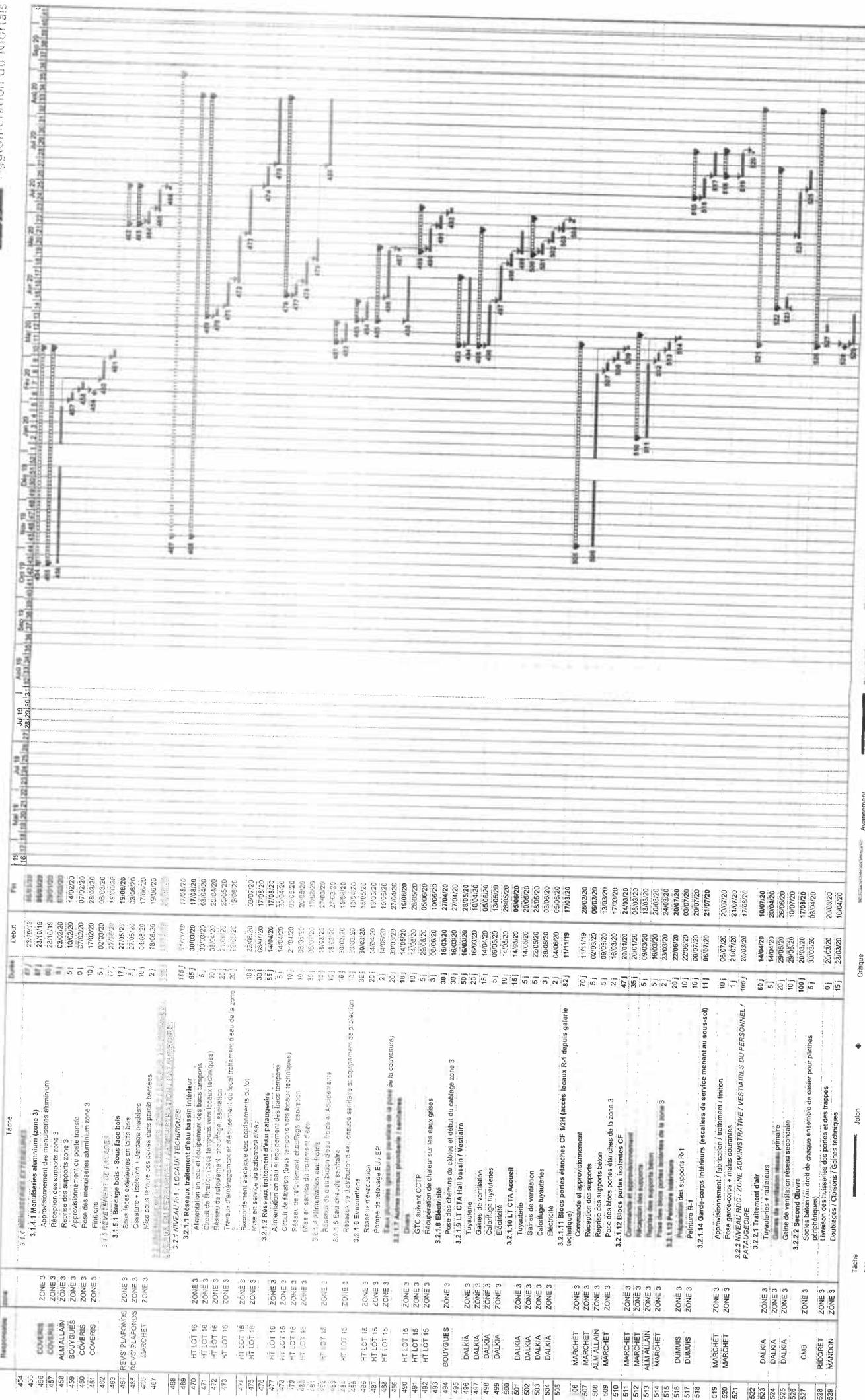
Responsable	Zone	Tâche	Durée	Début	Fin
COVERIS	ZONE 2	Pose des portes automatiques	10	19/09/20	29/09/20
COVERIS	ZONE 2	POSES D'APR. zone 2	10	07/04/20	17/04/20
COVERIS	ZONE 1	1.1.5.1 MUR Rideau 3 (Vestibule côté bassin Nordique)	13	13/03/20	26/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reception des supports	5	03/02/20	07/02/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	10/02/20	14/02/20
BGN/ALM ALLAIN	ZONE 1	Pose MK 3	15	17/02/20	06/03/20
COVERIS	ZONE 1	Finitions	5	05/03/20	10/03/20
COVERIS	ZONE 1	1.1.1.2 Mur Rideau 2 (Egais vestibule côté entrée)	86	15/11/19	27/03/20
COVERIS	ZONE 1	Commande, approvisionnement, fabrication	70	15/11/19	05/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reception des supports	5	10/02/20	14/02/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	17/02/20	21/02/20
BGN	ZONE 1	Pose MK 2	5	16/03/20	20/03/20
COVERIS	ZONE 1	Commande, approvisionnement, fabrication	5	23/03/20	27/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reception des supports	78	29/11/19	31/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	24/02/20	28/02/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	25/02/20	29/02/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	23/03/20	27/03/20
COVERIS	ZONE 1	Finitions	5	30/03/20	03/04/20
COVERIS	ZONE 1	1.1.5.4 Mur Rideau 7 (Circulation vestiaire collectif)	77	09/12/19	07/04/20
COVERIS	ZONE 1	Commande, approvisionnement, fabrication	5	09/12/19	13/12/19
COVERIS	ZONE 1	Reception des supports	5	02/03/20	06/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports	5	09/03/20	13/03/20
COVERIS	ZONE 1	Finitions	4	20/11/19	24/11/19
COVERIS	ZONE 1	1.1.5.6 Menuiserie aluminium (zone 1)	81	28/11/19	18/03/20
COVERIS	ZONE 1	Approvisionnement des matériaux aluminium	5	17/02/20	21/02/20
COVERIS	ZONE 1	Régénération des supports zone 1	4	26/03/20	30/03/20
COVERIS	ZONE 1	Reprise des supports zone 1	5	24/03/20	28/03/20
ALM ALLAIN	ZONE 1	Reprise des supports zone 1	15	05/03/20	19/03/20
COVERIS	ZONE 1	Pose des menuiseries aluminium zone 1	5	30/03/20	03/04/20
COVERIS	ZONE 1	Finitions	6	27/03/20	31/03/20
COVERIS	ZONE 1	1.1.6 ETANCHÉITÉ	20	02/03/20	27/03/20
CAB	ZONE 1	Etancheité - dites sur plots tenues groupés RDC - escalier RDC et R+1	5	02/03/20	06/03/20
CAB	ZONE 1	Etancheité - plâtrerie bois (portes surbaissées format essos des soléums, menuiserie bois, revêtement mural labour, supports approach revêtement)	5	09/03/20	13/03/20
CAB	ZONE 1	Menuiserie bois	4	16/03/20	20/03/20
CAB	ZONE 1	Menuiserie bois	4	26/03/20	30/03/20
CAB	ZONE 1	Menuiserie bois	2	27/03/20	31/03/20
CAB	ZONE 1	HORS D'EAU par ébranchat	5	27/03/20	31/03/20
CAB	ZONE 1	Revetement de façade	5	27/03/20	31/03/20
ALM ALLAIN	ZONE 1	Revetement de façade en pierres agrées	5	27/03/20	31/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Sous faces extérieures en lattes bois	10	12/05/20	22/05/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1 ATELIER MENUISERIE INTERIEURES	21	14/10/19	27/08/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1 NIVEAU R-1 : LOCAUX TECHNIQUES ET BACS TAMPONS	36	27/01/20	02/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.1 Bacs tampons	10	17/02/20	28/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Alimentation en eau et équipement des bacs tampons des zones 1 et 2	1	02/03/20	02/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Alimentation / fabrication / équipement / finitions des aménagements	1	02/03/20	02/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	d'accès aux bacs tampons	1	02/03/20	02/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.2 Bacs tampons	10	12/03/20	25/03/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.3 Bacs tampons	20	26/03/20	23/04/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Circuit de filtration (bacs tampons vers local technique)	5	24/04/20	30/04/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Régulation des supports	20	04/05/20	03/06/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Régulation des supports	10	04/06/20	17/06/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.3 Réception plomberie / sanitaire	80	06/02/20	17/06/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	15	12/03/20	01/04/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	15	02/04/20	23/04/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	30	24/04/20	10/06/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	5	11/06/20	17/06/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	40	08/02/20	01/04/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	78	14/10/19	11/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.3 Blocs portes isolantes CF 130 (côté bassin R-1) supports galeries (technique)	70	14/10/19	03/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Commande et approvisionnement	5	03/02/20	07/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reception des supports	5	10/02/20	14/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports béton	2	18/02/19	11/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports béton	4	15/03/19	14/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.3 Blocs portes isolantes CF	40	03/02/20	07/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Commande et approvisionnement	5	10/02/20	14/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reception des supports	5	17/02/20	21/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports	37	06/01/20	28/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	1.2.1.3 Blocs portes isolantes (ES Daigle matériel) plongée et accès galerie	35	06/01/20	21/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Commande et approvisionnement	5	10/02/20	14/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reception des supports	5	17/02/20	21/02/20
REVS PLAFONDS	ZONE 1	Reprise des supports béton	5	17/02/20	21/02/20



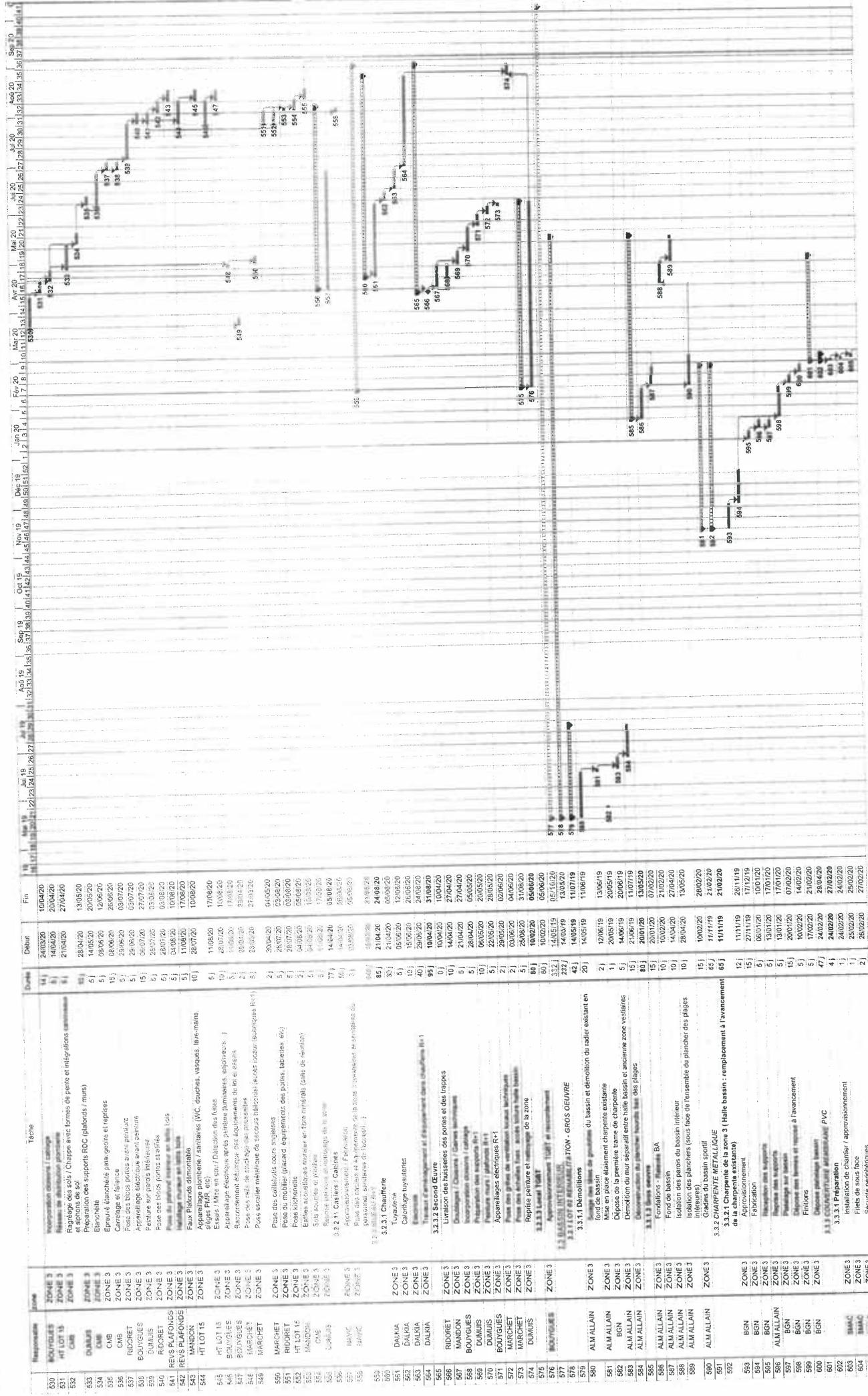
Zone	Responsable	Travaux	Durée	Début	Fin
ZONE 1	CAR	Solles béton sur dalle de béton armé... Livraison des matériaux des parties et des bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 2	ROOSET	Couloirs / Douillages / OT	0	18/05/20	23/05/20
ZONE 3	MARON	incorporation tuberies / doublages	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 4	LOTS 15 - 17 - 18	Bassins de distribution - doublage	5	23/05/20	28/05/20
HT LOT 15	CAR	flagage des sols / Clapage avec formes de parties et intégration corniches et pylônes de sol	10	18/05/20	28/05/20
ZONE 5	DAMAS	Pilotage des supports PVC (polyalco) courts	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 6	CAR	Etanchéité	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 7	CAR	Trif. bétonné et enrobé et reprises	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 8	CAR	Cannage et livrés	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 9	ROOSET	Prise des bords pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 10	ROOSET	Appareillage électrique pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 11	DAMAS	Prise des bords pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 12	DAMAS	Appareillage électrique pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 13	HT LOT 15	Appareillage électrique pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 14	MARON	Appareillage électrique pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
HT LOT 15	CAR	Appareillage électrique pour les bassins	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 15	ROOSET	Prise des parties extérieures	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 16	ROOSET	Prise des parties extérieures	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 17	ROOSET	Prise des parties extérieures	5	18/05/20	23/05/20
ZONE 18	ROOSET	Prise des parties extérieures	5	18/05/20	23/05/20

Zone	Intitulé	Travaux	Début	Fin
303	MRT/HAPOOL	Zone 4		
304	HT LOT N	Zone 4		
305	MRT/HAPOOL	Zone 4		
306	HT LOT N	Zone 4		
307	MRT/HAPOOL	Zone 4		
308	HT LOT N	Zone 4		
309	MRT/HAPOOL	Zone 4		
310	HT LOT N	Zone 4		
311	MRT/HAPOOL	Zone 4		
312	MRT/HAPOOL	Zone 4		
313	MRT/HAPOOL	Zone 4		
314	MRT/HAPOOL	Zone 4		
315	MRT/HAPOOL	Zone 4		
316	MRT/HAPOOL	Zone 4		
317	MRT/HAPOOL	Zone 4		
318	MRT/HAPOOL	Zone 4		
319	MRT/HAPOOL	Zone 4		
320	MRT/HAPOOL	Zone 4		
321	MRT/HAPOOL	Zone 4		
322	MRT/HAPOOL	Zone 4		
323	MRT/HAPOOL	Zone 4		
324	MRT/HAPOOL	Zone 4		
325	MRT/HAPOOL	Zone 4		
326	MRT/HAPOOL	Zone 4		
327	MRT/HAPOOL	Zone 4		
328	MRT/HAPOOL	Zone 4		
329	MRT/HAPOOL	Zone 4		
330	MRT/HAPOOL	Zone 4		
331	MRT/HAPOOL	Zone 4		
332	MRT/HAPOOL	Zone 4		
333	MRT/HAPOOL	Zone 4		
334	MRT/HAPOOL	Zone 4		
335	MRT/HAPOOL	Zone 4		
336	MRT/HAPOOL	Zone 4		
337	MRT/HAPOOL	Zone 4		
338	MRT/HAPOOL	Zone 4		
339	MRT/HAPOOL	Zone 4		
340	MRT/HAPOOL	Zone 4		
341	MRT/HAPOOL	Zone 4		
342	MRT/HAPOOL	Zone 4		
343	MRT/HAPOOL	Zone 4		
344	MRT/HAPOOL	Zone 4		
345	MRT/HAPOOL	Zone 4		
346	MRT/HAPOOL	Zone 4		
347	MRT/HAPOOL	Zone 4		
348	MRT/HAPOOL	Zone 4		
349	MRT/HAPOOL	Zone 4		
350	MRT/HAPOOL	Zone 4		
351	MRT/HAPOOL	Zone 4		
352	MRT/HAPOOL	Zone 4		
353	MRT/HAPOOL	Zone 4		
354	MRT/HAPOOL	Zone 4		
355	MRT/HAPOOL	Zone 4		
356	MRT/HAPOOL	Zone 4		
357	MRT/HAPOOL	Zone 4		
358	MRT/HAPOOL	Zone 4		
359	MRT/HAPOOL	Zone 4		
360	MRT/HAPOOL	Zone 4		
361	MRT/HAPOOL	Zone 4		
362	MRT/HAPOOL	Zone 4		
363	MRT/HAPOOL	Zone 4		
364	MRT/HAPOOL	Zone 4		
365	MRT/HAPOOL	Zone 4		
366	MRT/HAPOOL	Zone 4		
367	MRT/HAPOOL	Zone 4		
368	MRT/HAPOOL	Zone 4		
369	MRT/HAPOOL	Zone 4		
370	MRT/HAPOOL	Zone 4		
371	MRT/HAPOOL	Zone 4		
372	MRT/HAPOOL	Zone 4		
373	MRT/HAPOOL	Zone 4		
374	MRT/HAPOOL	Zone 4		
375	MRT/HAPOOL	Zone 4		
376	MRT/HAPOOL	Zone 4		
377	MRT/HAPOOL	Zone 4		
378	MRT/HAPOOL	Zone 4		

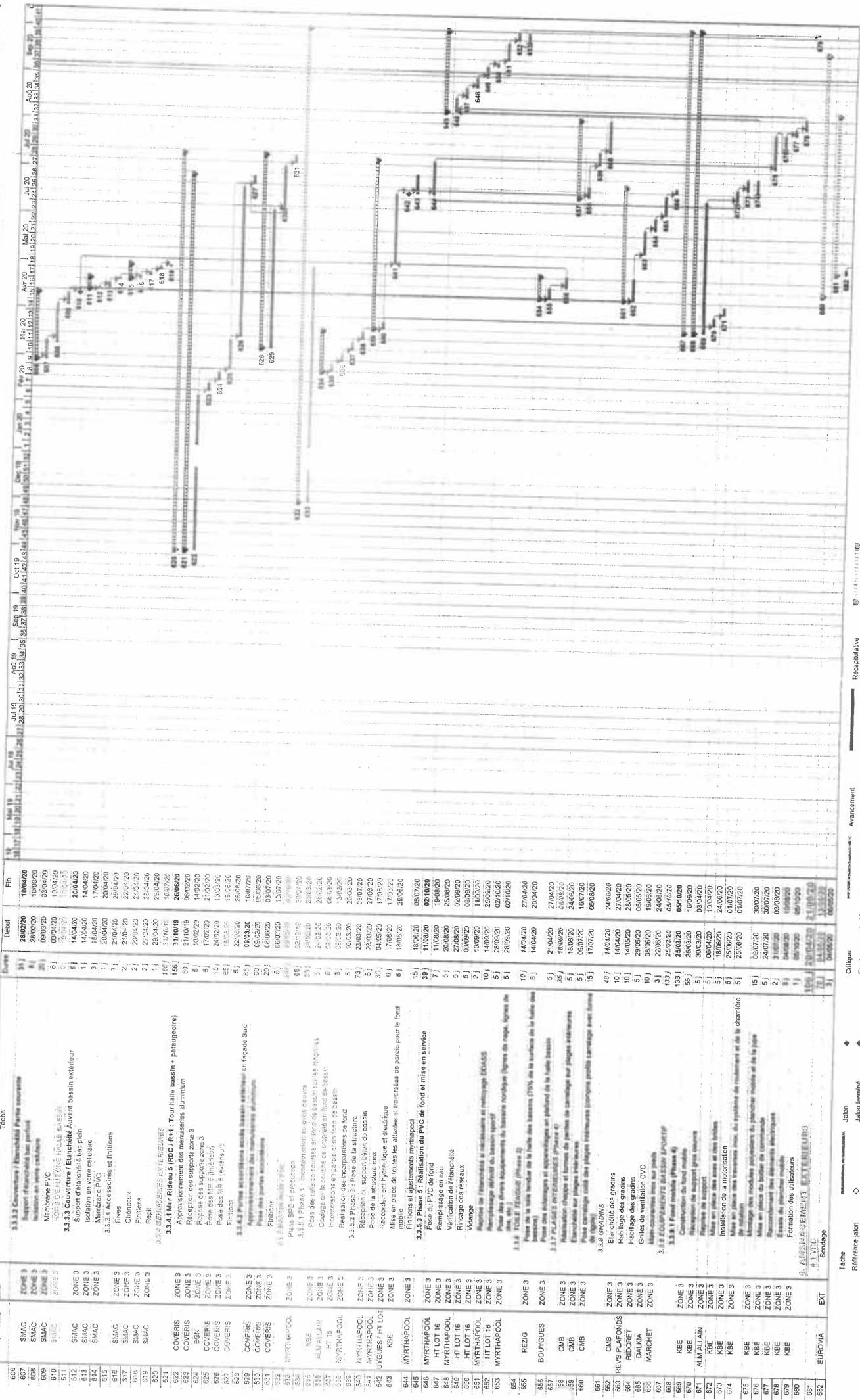




Id	Zone	Intitulé	Travaux	Debut	Fin	Critique	Fractionnement critique	Avancement	Reference tâche
454	ZONE 3	3.1.4 Menuiseries aluminium (zone 3)	3.1.4 Menuiseries aluminium (zone 3)	23/01/19	05/03/19				
455	ZONE 3	3.1.4.1 Menuiseries aluminium	3.1.4.1 Menuiseries aluminium	23/01/19	05/03/19				
456	ZONE 3	Reception des supports zone 3	Reception des supports zone 3	03/02/20	05/03/20				
457	ZONE 3	Peinture des supports zone 3	Peinture des supports zone 3	03/02/20	05/03/20				
458	ALM ALLAIN	Approvisionnement du poste tendu	Approvisionnement du poste tendu	07/02/20	08/03/20				
459	ZONE 3	Approvisionnement des menuiseries aluminium zone 3	Approvisionnement des menuiseries aluminium zone 3	17/02/20	08/03/20				
460	COVERIS	Fixage des menuiseries aluminium zone 3	Fixage des menuiseries aluminium zone 3	02/03/20	18/03/20				
461	ZONE 3	3.1.5 RESEAU D'EAU PATAUGERIE	3.1.5 RESEAU D'EAU PATAUGERIE	27/02/20	18/03/20				
462	ZONE 3	3.1.5.1 Bardiage bois - Sous face bois	3.1.5.1 Bardiage bois - Sous face bois	27/02/20	18/03/20				
463	ZONE 3	Sous face bois	Sous face bois	27/02/20	18/03/20				
464	REVS PLAFONDS	Coussure + isolation	Coussure + isolation	27/02/20	18/03/20				
465	REVS PLAFONDS	Plafond + isolation	Plafond + isolation	27/02/20	18/03/20				
466	MARCHET	Mise sous tension des portes dans peinte boisées	Mise sous tension des portes dans peinte boisées	04/06/20	17/06/20				
467	ZONE 3	3.2.1.1 RESEAU D'EAU PATAUGERIE	3.2.1.1 RESEAU D'EAU PATAUGERIE	18/03/20	17/06/20				
468	ZONE 3	3.2.1.1.1 Réseaux traitement d'eau bassin intérieur	3.2.1.1.1 Réseaux traitement d'eau bassin intérieur	18/03/20	17/06/20				
469	HT LOT 16	Alimentation en eau et équipement des bass temporaires	Alimentation en eau et équipement des bass temporaires	30/03/20	05/04/20				
470	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	30/03/20	05/04/20				
471	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	05/04/20	22/06/20				
472	HT LOT 16	Travaux d'aménagement et d'équipement du local traitement d'eau	Travaux d'aménagement et d'équipement du local traitement d'eau	22/06/20	18/03/20				
473	HT LOT 16	3.2.1.1.2 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.2 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
474	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
475	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
476	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
477	HT LOT 16	3.2.1.1.3 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.3 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
478	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
479	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
480	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
481	HT LOT 16	3.2.1.1.4 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.4 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
482	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
483	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
484	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
485	HT LOT 16	3.2.1.1.5 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.5 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
486	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
487	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
488	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
489	HT LOT 16	3.2.1.1.6 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.6 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
490	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
491	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
492	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
493	HT LOT 16	3.2.1.1.7 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.7 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
494	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
495	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
496	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
497	HT LOT 16	3.2.1.1.8 Réseaux traitement d'eau pataugerie	3.2.1.1.8 Réseaux traitement d'eau pataugerie	18/03/20	17/06/20				
498	HT LOT 16	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	Circuit de filtration bass temporaires vers locaux techniques	14/04/20	20/04/20				
499	HT LOT 16	Réseau de refroidissement chauffage piscine	Réseau de refroidissement chauffage piscine	14/04/20	20/04/20				
500	HT LOT 16	Mise en service du traitement d'eau	Mise en service du traitement d'eau	20/04/20	15/06/20				
501	BOUYÈUES	3.2.1.9 LT CTA Hall bassin / Vestiaire	3.2.1.9 LT CTA Hall bassin / Vestiaire	18/03/20	17/06/20				
502	DALKIA	Recupération de chaleur sur les eaux grises	Recupération de chaleur sur les eaux grises	18/03/20	27/04/20				
503	DALKIA	Électrification	Électrification	18/03/20	27/04/20				
504	DALKIA	Calorifuge tuyauteries	Calorifuge tuyauteries	18/03/20	27/04/20				
505	DALKIA	Électrification	Électrification	18/03/20	27/04/20				
506	DALKIA	3.2.1.10 LT CTA Accueil	3.2.1.10 LT CTA Accueil	18/03/20	27/04/20				
507	MARCHET	Tuyauterie	Tuyauterie	18/03/20	27/04/20				
508	MARCHET	Gaines de ventilation	Gaines de ventilation	18/03/20	27/04/20				
509	MARCHET	Calorifuge tuyauteries	Calorifuge tuyauteries	18/03/20	27/04/20				
510	MARCHET	Électrification	Électrification	18/03/20	27/04/20				
511	MARCHET	3.2.1.11 Blocs portes étanches CF 1/2H (accès locaux R-1 depuis galerie)	3.2.1.11 Blocs portes étanches CF 1/2H (accès locaux R-1 depuis galerie)	18/03/20	27/04/20				
512	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
513	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
514	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
515	MARCHET	3.2.1.12 Blocs portes isolantes CF	3.2.1.12 Blocs portes isolantes CF	18/03/20	27/04/20				
516	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
517	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
518	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
519	MARCHET	3.2.1.13 Planchettes intérieures	3.2.1.13 Planchettes intérieures	18/03/20	27/04/20				
520	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
521	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
522	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
523	MARCHET	3.2.1.14 Gardes-corps intérieurs (escaliers de service menant au sous-sol)	3.2.1.14 Gardes-corps intérieurs (escaliers de service menant au sous-sol)	18/03/20	27/04/20				
524	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
525	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
526	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
527	MARCHET	3.2.2.1 Traitement d'air	3.2.2.1 Traitement d'air	18/03/20	27/04/20				
528	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
529	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
530	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
531	MARCHET	3.2.2.2 Second œuvre	3.2.2.2 Second œuvre	18/03/20	27/04/20				
532	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
533	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
534	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
535	MARCHET	3.2.2.3 Second œuvre	3.2.2.3 Second œuvre	18/03/20	27/04/20				
536	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
537	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
538	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				
539	MARCHET	3.2.2.4 Second œuvre	3.2.2.4 Second œuvre	18/03/20	27/04/20				
540	MARCHET	Reception et approvisionnement	Reception et approvisionnement	18/03/20	27/04/20				
541	MARCHET	Reprise des supports béton	Reprise des supports béton	18/03/20	27/04/20				
542	MARCHET	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	Pose des blocs portes étanches de la zone 3	18/03/20	27/04/20				



Id	Zone	Tâche	Début	Fin	Critique	Fractionnement critique	Avancement	Reference tâche	Jalon	Recapitulative
530	ZONE 3	Installation charpente (charpente existante)	24/03/20	10/04/20						
531	ZONE 3	Préparation des sols / Charpente avec fermes de poutre et intégrations existantes	20/04/20	20/04/20						
532	ZONE 3	Préparation des supports RDC (plancher / murs)	21/04/20	27/04/20						
533	ZONE 3	Etançonnage	28/04/20	13/05/20						
534	ZONE 3	Eprauvé blanché/épis pain/gerois et reprises	14/05/20	20/05/20						
535	ZONE 3	Carrelage et faïence	20/05/20	13/06/20						
536	ZONE 3	Pose des blocs portés arête perdue	20/05/20	03/07/20						
537	ZONE 3	Appareillage électrique avant peinture	24/05/20	03/07/20						
538	ZONE 3	Peinture sur parois inférieures	03/07/20	27/07/20						
539	ZONE 3	Pose des blocs portés supérieurs	25/07/20	05/08/20						
540	ZONE 3	Pose des blocs portés supérieurs	25/07/20	05/08/20						
541	ZONE 3	Faît Plafonds amovible	05/08/20	17/08/20						
542	ZONE 3	Appareillage plomberie / sanitaires (WC, douches, vasques, lavabos, etc)	17/08/20	17/08/20						
543	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
544	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
545	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
546	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
547	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
548	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
549	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
550	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
551	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
552	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
553	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
554	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
555	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
556	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
557	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
558	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
559	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
560	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
561	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
562	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
563	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
564	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
565	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
566	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
567	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
568	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
569	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
570	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
571	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
572	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
573	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
574	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
575	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
576	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
577	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
578	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
579	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
580	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
581	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
582	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
583	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
584	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
585	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
586	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
587	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
588	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
589	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
590	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
591	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
592	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
593	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
594	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
595	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
596	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
597	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
598	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
599	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
600	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
601	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
602	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
603	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
604	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						
605	ZONE 3	Équipement éclairage	17/08/20	17/08/20						

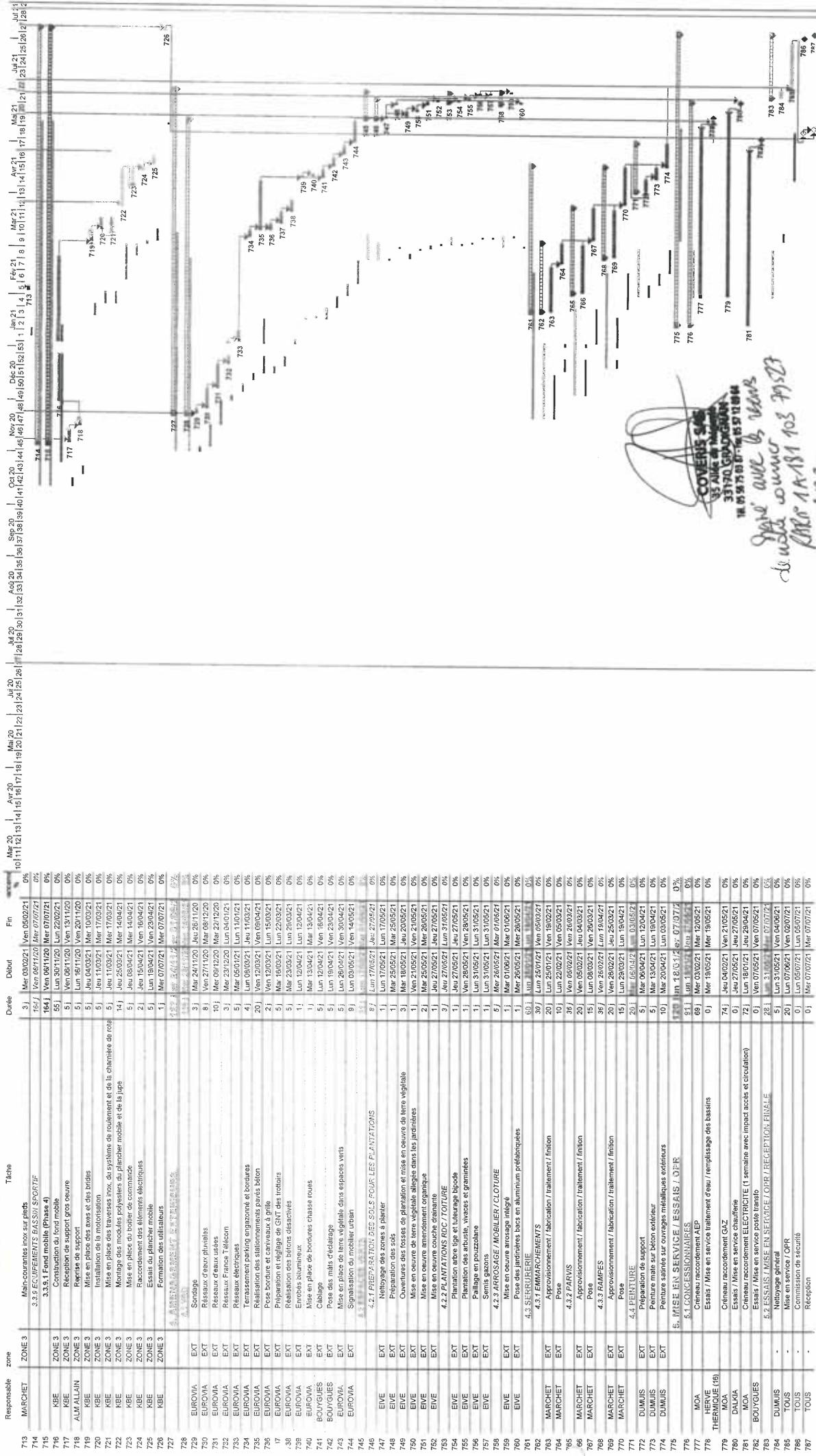


Responsable	Zone	Tâches	Debut	Fin	Avancement	Reference tâche
606	ZONE 3	3.3.3.3.1.1. Concrétage / Remblaiement / Pose des bordures	28/02/20	10/03/20	100%	
607	ZONE 3	Support d'éclairage pour pontons	28/02/20	03/04/20	100%	
608	ZONE 3	Installation des bords en PVC	03/04/20	10/04/20	100%	
609	ZONE 3	Membrane PVC	10/04/20	20/04/20	100%	
610	ZONE 3	3.3.3.3.3.1. Couverture / Entente Avant bassin extérieur	14/04/20	20/04/20	100%	
611	ZONE 3	Isolation en laine minérale	14/04/20	17/04/20	100%	
612	ZONE 3	Support d'éclairage (pas ponton)	15/04/20	28/04/20	100%	
613	ZONE 3	Membrane PVC	20/04/20	27/04/20	100%	
614	ZONE 3	3.3.3.3.4. Accessoirs et finitions	27/04/20	28/04/20	100%	
615	ZONE 3	Fives	28/04/20	28/04/20	100%	
616	ZONE 3	Chemisey	28/04/20	28/04/20	100%	
617	ZONE 3	Finitions	28/04/20	28/04/20	100%	
618	ZONE 3	Pegit	28/04/20	28/04/20	100%	
619	ZONE 3	3.3.4.1. Mur Rideau 5 (ROC / R+1 : Tour baie bassin + patinoir)	16/07/20	16/07/20	100%	
620	ZONE 3	3.3.4.2. REAM (RESEAU DES VERTICES)	16/07/20	16/07/20	100%	
621	ZONE 3	3.3.4.3. Mur Rideau 5 (ROC / R+1 : Tour baie bassin + patinoir)	16/07/20	16/07/20	100%	
622	ZONE 3	Appropriation des menuiseries aluminium	16/07/20	16/07/20	100%	
623	ZONE 3	Reception des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
624	ZONE 3	Reprise des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
625	ZONE 3	Pose des MP (Tôle/Alu)	16/07/20	16/07/20	100%	
626	ZONE 3	Pose des MP (Tôle/Alu)	16/07/20	16/07/20	100%	
627	ZONE 3	Pose des MP (Tôle/Alu)	16/07/20	16/07/20	100%	
628	ZONE 3	Finitions	16/07/20	16/07/20	100%	
629	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
630	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
631	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
632	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
633	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
634	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
635	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
636	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
637	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
638	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
639	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
640	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
641	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
642	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
643	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
644	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
645	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
646	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
647	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
648	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
649	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
650	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
651	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
652	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
653	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
654	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
655	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
656	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
657	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
658	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
659	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
660	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
661	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
662	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
663	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
664	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
665	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
666	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
667	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
668	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
669	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
670	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
671	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
672	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
673	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
674	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
675	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
676	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
677	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
678	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
679	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
680	ZONE 3	3.3.4.3.4. Pose des supports zone 3	16/07/20	16/07/20	100%	
681	EXT	3.3.8. GRADINS	14/04/20	24/06/20	100%	
682	EXT	Entente des gradins	14/04/20	24/06/20	100%	
683	EXT	Habillage des gradins	14/04/20	24/06/20	100%	
684	EXT	Habillage des gradins	14/04/20	24/06/20	100%	
685	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
686	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
687	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
688	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
689	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
690	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
691	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
692	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
693	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
694	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
695	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
696	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
697	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
698	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
699	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	
700	EXT	Grilles de ventilation PVC	14/04/20	24/06/20	100%	

REQUALIFICATION DE LA PISCINE PRE LEROY A NIORT

PLANNING DETAILLE TRAVAUX TCE - indice C - Avec intégration de la période d'ajournement des travaux et de l'impact covid - 19

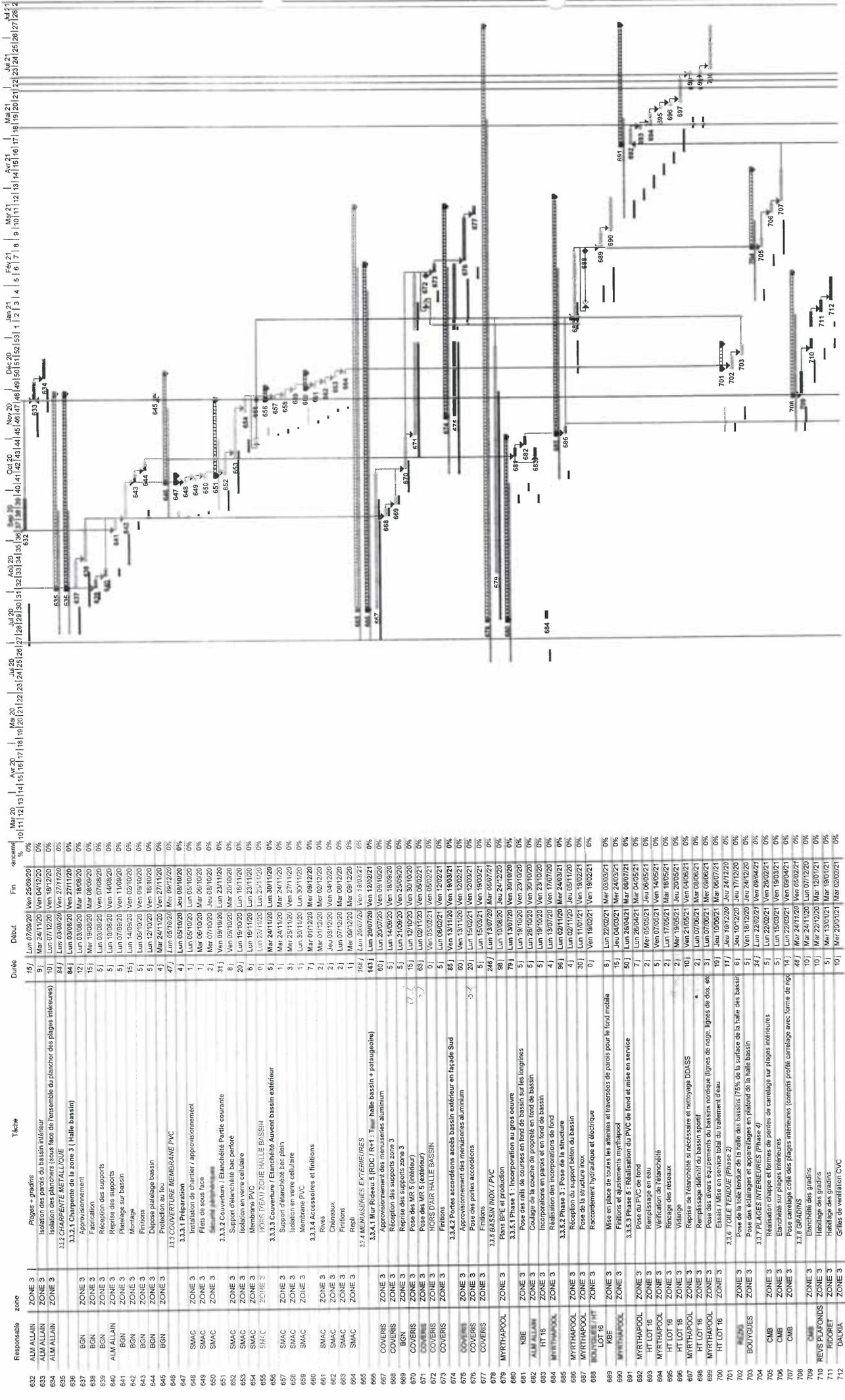
Annexe n°5



*COVENIS SAS
US AING ET TRAVAIL
33170 CHADRONNE
TR. 05 59 80 87 66 85 57 18 84*

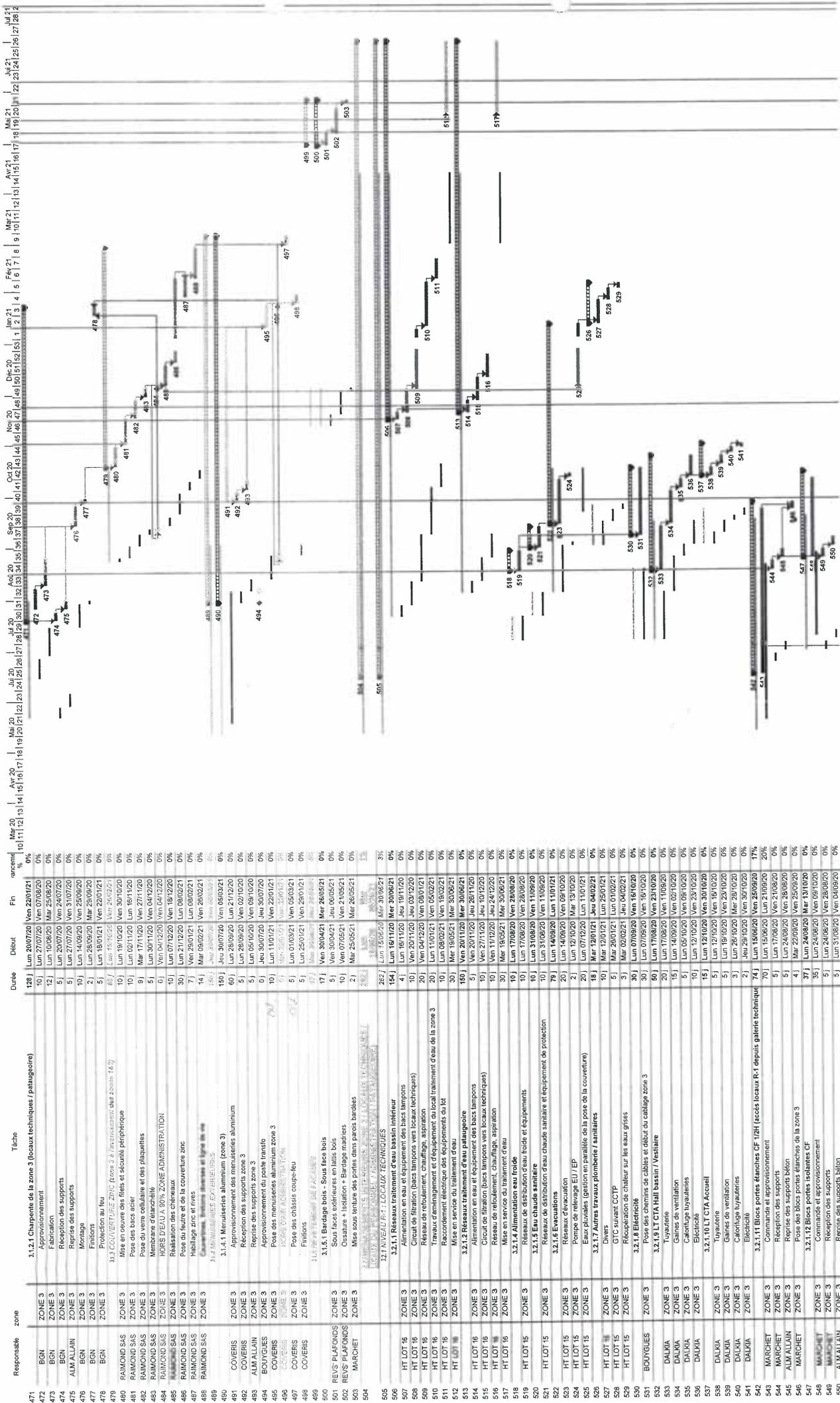
*Jeune avec les voisins
de notre comarc
APR 14-18-19 103 79527
du 4/1/2020*

Tâche : Réception
Jalon terminé : Réception
Jalon : Réception
Jalon de référence : Réception
Planning de référence : Réception
Ajournement : Réception
Recapitulatif de référence : Réception
Référence tâche : Réception

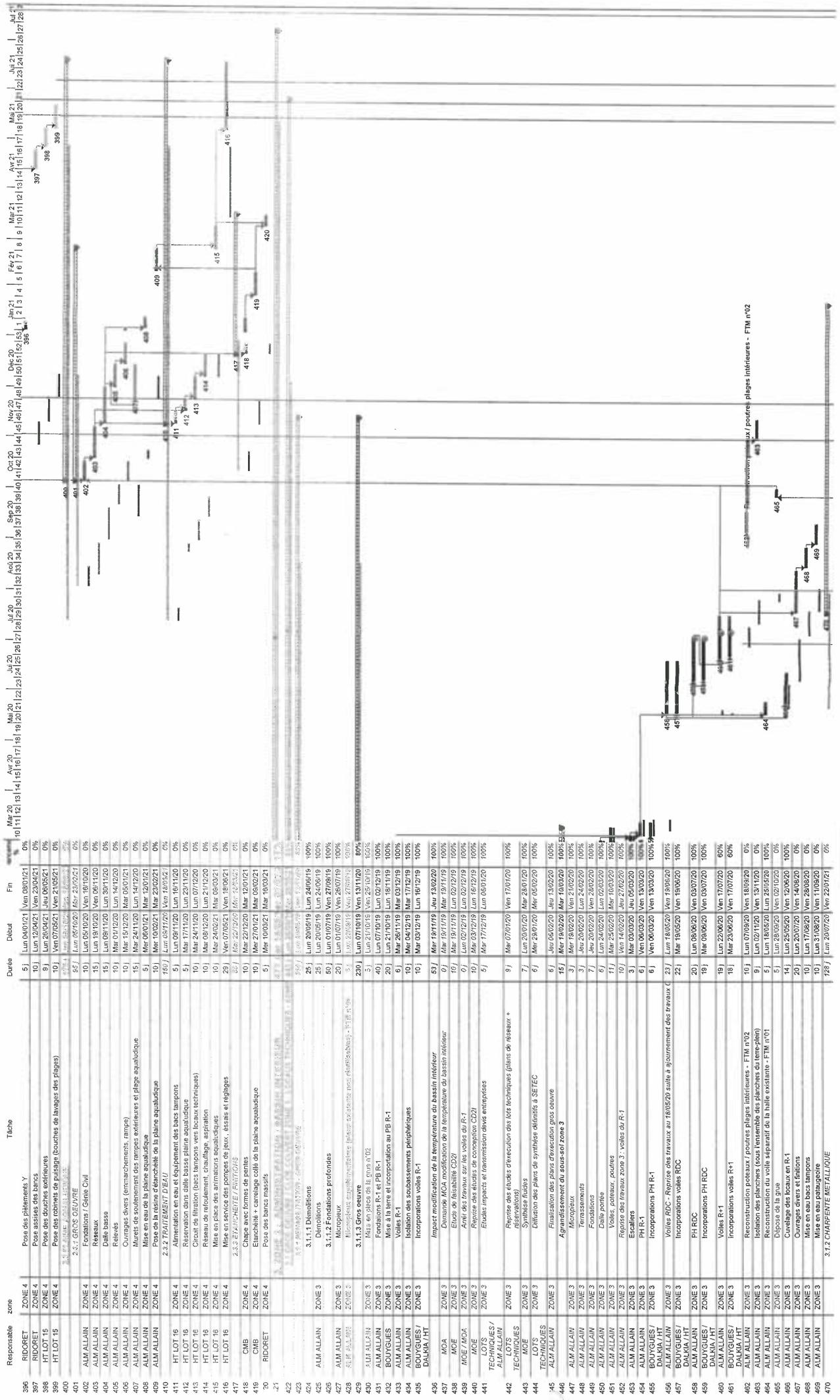


Responsable	zone	Tâche	Durée		Fin		Fin		Récapitulatif de référence	Avancement	Référence tâche	Récapitulatif
			Debut	Fin	ancien	%	ancien	%				
632	ALM ALLAIN	Plages + gradins	07/09/20	26/09/20	0%	0%	0%	0%				
633	ALM ALLAIN	Isolation des parois du bassin intérieur	24/11/20	04/12/20	0%	0%						
634	ALM ALLAIN	Isolation des planchers (sous face de l'ensemble du plancher des plages intérieures)	07/12/20	19/12/20	0%	0%						
635	ALM ALLAIN	3.3.2 CHARPENTE METALLIQUE	03/08/20	27/11/20	0%	0%						
636	BGN	3.3.2.1 Charpente de la zone 3 (Halle bassin)	03/08/20	27/11/20	0%	0%						
637	BGN	Fabrication	13/09/20	08/09/20	0%	0%						
638	BGN	Reception des supports	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
639	BGN	Reprise des supports	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
640	ALM ALLAIN	Plafond sur bassin	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
641	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
642	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
643	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
644	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
645	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
646	BGN	Plafond	03/09/20	07/09/20	0%	0%						
647	SMAC	3.3.3 COUVERTURE MEMBRANE PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
648	SMAC	3.3.3.1 Préparation	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
649	SMAC	Installation de chantier / approvisionnement	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
650	SMAC	Fils de sous face	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
651	SMAC	3.3.3.2 Couverture / Etanchéité Partie courante	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
652	SMAC	Support d'étanchéité bac perforé	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
653	SMAC	Isolation en verre cellulaire	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
654	SMAC	Membrane PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
655	SMAC	3.3.3.3 COUVERTURE / Etanchéité Auvent bassin extérieur	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
656	SMAC	Support d'étanchéité bac plein	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
657	SMAC	Isolation en verre cellulaire	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
658	SMAC	Membrane PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
659	SMAC	3.3.3.4 Accessoires et finitions	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
660	SMAC	Rives	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
661	SMAC	Chéneaux	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
662	SMAC	3.3.4 HORS D'EAU ZONE HALLE BASSIN	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
663	SMAC	3.3.4.1 Mur Rideau 5 (RDC / R+1 - sous halle bassin + plateaugolée)	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
664	SMAC	3.3.4.2 Appareillement des menuiseries aluminium	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
665	SMAC	Reception des supports zone 3	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
666	SMAC	Reprise des supports zone 3	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
667	SMAC	Pose des MR 5 (intérieur)	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
668	SMAC	Pose des MR 5 (extérieur)	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
669	SMAC	3.3.5 COUVERTURE / Etanchéité Auvent bassin extérieur	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
670	SMAC	Support d'étanchéité bac plein	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
671	SMAC	Isolation en verre cellulaire	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
672	SMAC	Membrane PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
673	SMAC	3.3.6 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
674	SMAC	3.3.6.1 Phase 1 : Incorporation au gros oeuvre	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
675	SMAC	Pose des rails de courses en fond de bassin sur les loggines	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
676	SMAC	Coulage de la couche de propreté en fond de bassin	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
677	SMAC	Incorporation en parois et en fond de bassin	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
678	SMAC	Réalisation des apponçonniers au fond	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
679	SMAC	Pose des structures inox	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
680	SMAC	3.3.7 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
681	SMAC	3.3.7.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
682	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
683	SMAC	3.3.8 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
684	SMAC	3.3.8.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
685	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
686	SMAC	3.3.9 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
687	SMAC	3.3.9.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
688	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
689	SMAC	3.3.10 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
690	SMAC	3.3.10.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
691	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
692	SMAC	3.3.11 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
693	SMAC	3.3.11.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
694	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
695	SMAC	3.3.12 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
696	SMAC	3.3.12.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
697	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
698	SMAC	3.3.13 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
699	SMAC	3.3.13.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
700	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
701	SMAC	3.3.14 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
702	SMAC	3.3.14.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
703	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
704	SMAC	3.3.15 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
705	SMAC	3.3.15.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
706	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
707	SMAC	3.3.16 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
708	SMAC	3.3.16.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
709	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
710	SMAC	3.3.17 BASSIN INOX / PVC	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
711	SMAC	3.3.17.1 Phase 1 : Réalisation du PVC de fond et mise en service	05/10/20	09/10/20	0%	0%						
712	SMAC	Remplissage en eau	05/10/20	09/10/20	0%	0%						

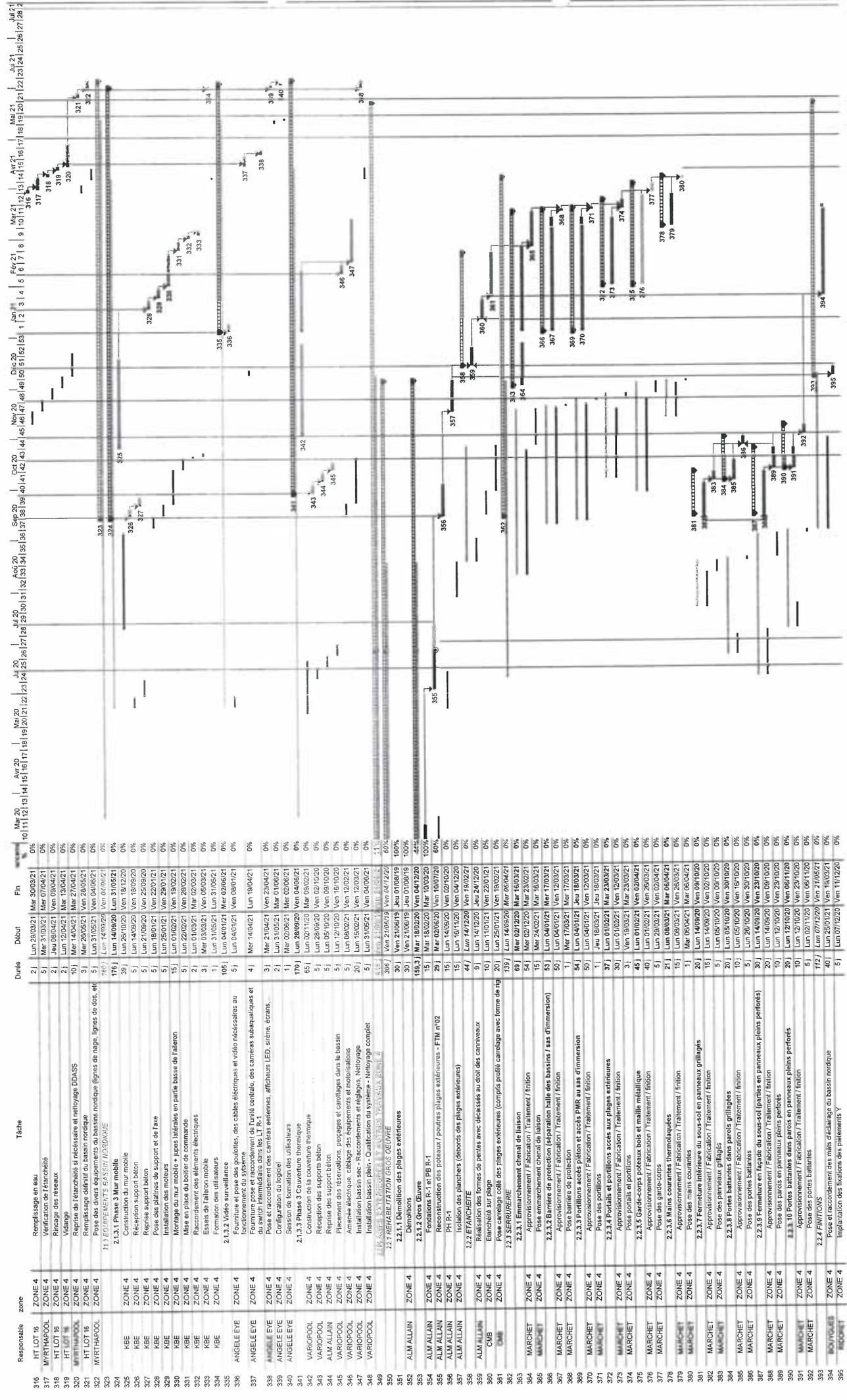
Responsable	Zone	Tâche	Durée	Fin	Debut	Mar 20	Avr 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Août 20	Sep 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20	Jan 21	Fév 21	Mars 21	Avr 21	Mai 21	Juin 21	Juil 21	
551	MARCHET	POSE DES BLOCS PORTES ISOLANTES DE LA ZONE 3		13/09/20	0%																		
552	DUMUIS	3.2.1.1 Peinture intérieure	2	Lun 25/01/21	0%																		
553	DUMUIS	Préparation des supports Rv-1	0	Lun 04/02/21	0%																		
554	MARCHET	3.2.1.1.1 Gros œuvre intérieur (escaliers de service venant au sous-sol)	10	Ven 05/02/21	0%																		
555	MARCHET	Approvisionnement / fabrication / finition	11	Ven 05/02/21	0%																		
556	MARCHET	Pose parcs-corps + mains courantes	10	Ven 05/02/21	0%																		
557	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
558	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
559	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
560	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
561	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
562	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
563	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
564	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
565	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
566	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
567	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
568	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
569	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
570	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
571	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
572	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
573	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
574	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
575	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
576	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
577	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
578	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
579	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
580	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
581	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
582	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
583	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
584	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
585	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
586	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
587	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
588	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
589	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
590	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
591	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
592	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
593	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
594	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
595	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
596	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
597	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
598	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
599	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
600	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
601	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
602	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
603	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
604	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
605	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
606	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
607	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
608	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
609	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
610	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
611	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
612	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
613	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
614	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
615	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
616	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
617	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
618	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
619	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
620	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
621	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
622	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/21	0%																		
623	MARCHET	3.2.2.1.1 Gros œuvre (partie)	11	Ven 05/02/2																			

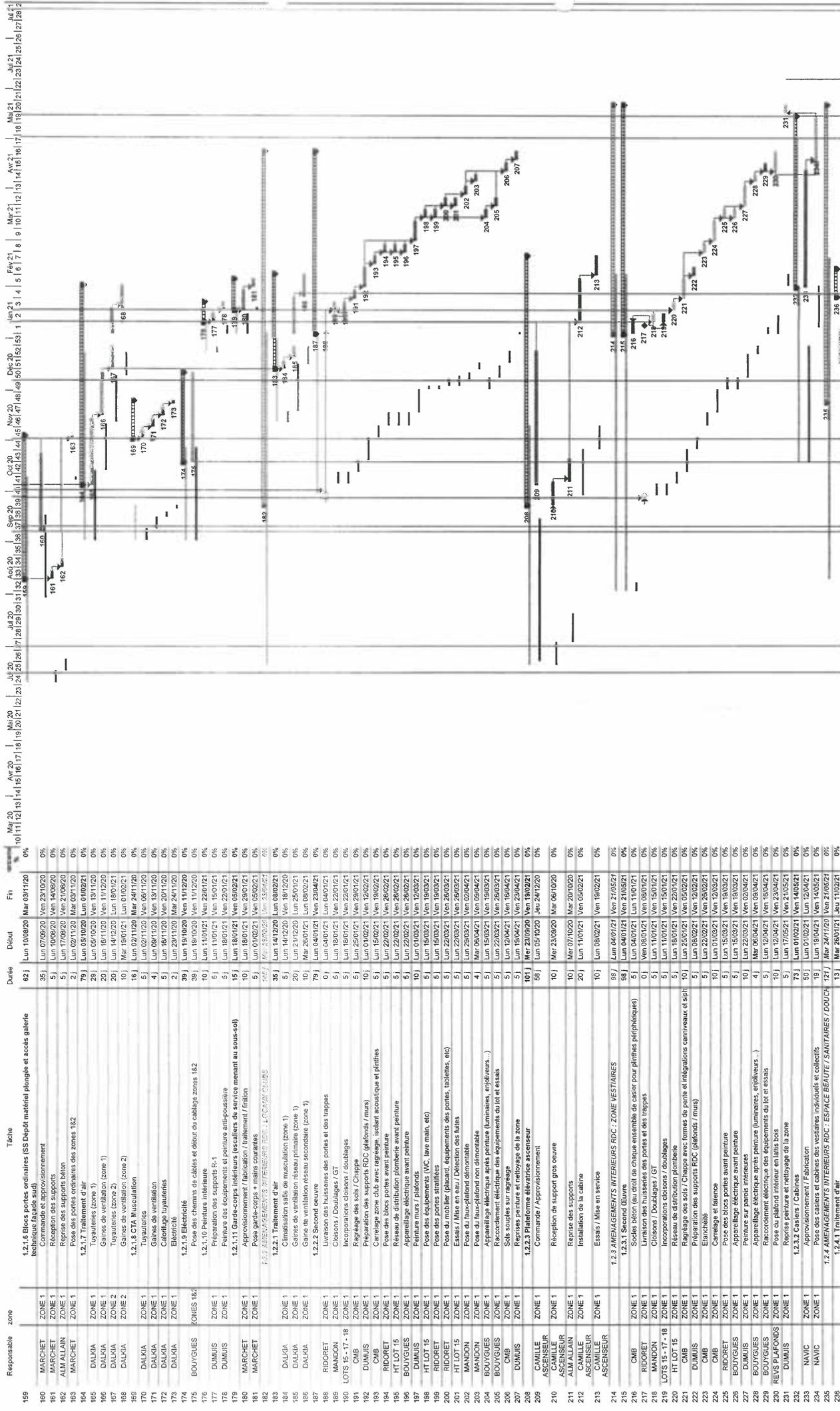


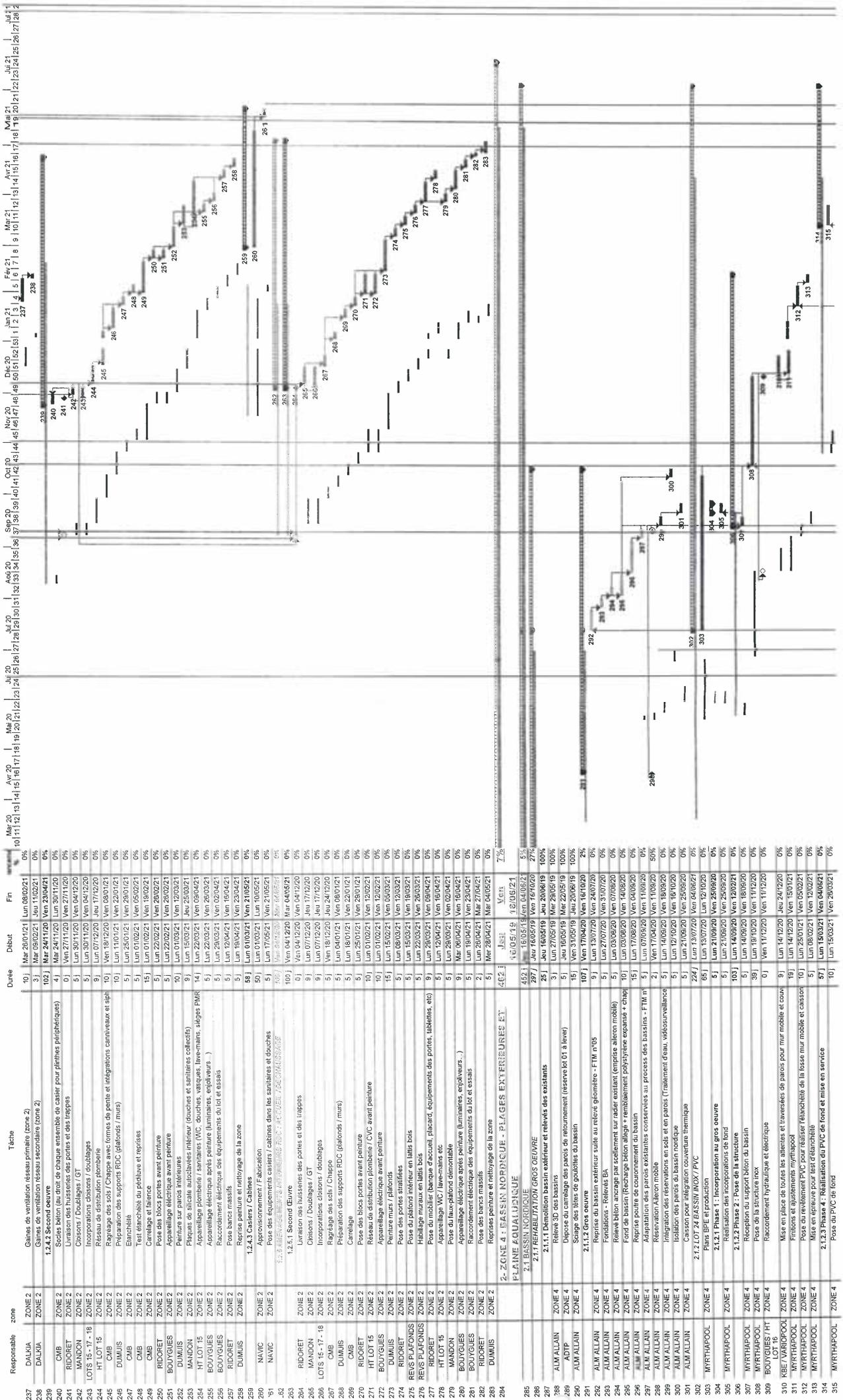
Responsable	zone	Tâche	Durée	Debut	Fin	avancem	Jan 20	Feb 20	Mar 20	Apr 20	Mai 20	Jun 20	Jul 20	Août 20	Sep 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20	Jan 21	Fév 21	Mar 21	Avr 21	Mai 21	Jun 21	Jul 21	
	ZONE 3	3.1.2.1 Charpente de la zone 3 (locaux techniques / patinoire)	128j	Lun 27/07/20	Ven 22/01/21	0%																				
	ZONE 3	3.1.4.1 Menuiseries aluminium (zone 3)	150j	Jeu 30/07/20	Ven 06/03/21	0%																				
	ZONE 3	3.1.5.4 Bardage bois - Sous face bois	147j	Ven 30/04/21	Mer 26/09/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.1 Réseaux traitement d'eau bassin intérieur	267j	Lun 16/09/20	Mer 30/06/21	3%																				
	ZONE 3	3.2.1.2 Réseaux traitement d'eau patinoire	150j	Ven 20/11/20	Mer 30/06/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.3 Réseaux traitement d'eau piscine	147j	Ven 30/04/21	Mer 26/09/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.4 Alimentation eau froide	101j	Ven 07/05/21	Ven 21/05/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.5 Eau chaude sanitaire	101j	Ven 07/05/21	Ven 21/05/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.6 Evacuations	79j	Lun 14/08/20	Lun 11/01/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.7 Autres travaux plomberie / sanitaires	201j	Lun 12/10/20	Mar 13/10/20	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.8 Electricité	181j	Mar 12/01/21	Jeu 04/02/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.9 BT	51j	Mar 28/01/21	Lun 01/02/21	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.10 CTA Accueil	30j	Lun 07/09/20	Jeu 16/10/20	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.11 Blocs portes élanées CF 1/2H (accès locaux R-1 depuis galerie technique)	50j	Lun 17/09/20	Ven 23/10/20	0%																				
	ZONE 3	Commande et approvisionnement	15j	Lun 14/09/20	Ven 02/10/20	0%																				
	ZONE 3	Reception des supports	51j	Lun 24/08/20	Ven 21/09/20	0%																				
	ZONE 3	Reception des supports	41j	Mar 22/09/20	Mar 23/09/20	0%																				
	ZONE 3	3.2.1.12 Blocs portes élanées CF	35j	Lun 24/09/20	Ven 09/10/20	0%																				
	ZONE 3	Commande et approvisionnement	51j	Lun 24/09/20	Ven 28/08/20	0%																				
	ZONE 3	Reception des supports	51j	Lun 31/08/20	Ven 04/09/20	0%																				



Responsable	zone	Tâche	Durée	Debut	Fin	Avancement	Planing de référence	Recapitulatif de référence	Recapitulatif	Relevé tâche
396	ZONE 4	Posé des plâtements Y	5j	Lun 09/01/21	Ven 08/01/21	0%				
397	ZONE 4	Posé assises des bancs	10j	Lun 12/04/21	Ven 23/04/21	0%				
398	ZONE 4	Posé des douilles extérieures	9j	Lun 25/04/21	Jeu 06/05/21	0%				
399	ZONE 4	Posé des robinets de puisage (bouches de lavage des plages)	10j	Ven 07/05/21	Ven 21/05/21	0%				
400	ZONE 4	3.3.1.1 Gros oeuvre	55j	Lun 05/06/21	Mer 23/07/21	0%				
401	ZONE 4	Fondations / Grille Civil	10j	Lun 05/06/21	Ven 18/06/21	0%				
402	ZONE 4	Réseaux	10j	Lun 05/06/21	Ven 18/06/21	0%				
403	ZONE 4	Plaque basses	10j	Lun 05/06/21	Ven 18/06/21	0%				
404	ZONE 4	Plaque basses	10j	Lun 05/06/21	Ven 18/06/21	0%				
405	ZONE 4	Ouvrages divers (remarchements, rampes)	10j	Mar 01/07/21	Lun 04/07/21	0%				
406	ZONE 4	Mises de solénoïdes des pompes extérieures et plage aquatique	15j	Mar 15/07/21	Mar 05/08/21	0%				
407	ZONE 4	Mise en eau de la piscine aquatique	5j	Mar 06/08/21	Mar 12/08/21	0%				
408	ZONE 4	2.3.2 TRAITEMENT D'EAU	150j	Lun 05/11/20	Ven 16/05/21	0%				
409	ZONE 4	Alimentation en eau et équipement des bacs tempers	5j	Mar 09/11/20	Lun 16/11/20	100%				
410	ZONE 4	Réservation dans salle basse piscine aquatique	10j	Mar 24/11/20	Lun 07/12/20	0%				
411	ZONE 4	Circuit de filtration (bacs tampons vers locaux techniques)	10j	Mar 08/12/20	Lun 21/12/20	0%				
412	ZONE 4	Réseau de refoulement, chauffage, aspiration	10j	Mar 24/02/21	Mar 05/03/21	0%				
413	ZONE 4	Mise en place des animations aquatiques	28j	Ven 07/05/21	Ven 18/06/21	0%				
414	ZONE 4	2.3.2 CHARPENTE / FRITZES	37j	Mar 22/05/20	Mar 23/06/21	0%				
415	ZONE 4	Mise en service des pompes de levé, essais et réglages	10j	Mar 22/05/20	Mar 12/06/21	0%				
416	ZONE 4	Chape avec formes de pentes	10j	Mar 22/05/20	Mar 12/06/21	0%				
417	ZONE 4	Eclairché + corréage colle de la piscine aquatique	10j	Mar 22/05/20	Mar 05/06/21	0%				
418	ZONE 4	Posé des bancs massifs	5j	Mar 10/06/21	Mar 16/06/21	0%				
419	ZONE 4									
420	ZONE 4									
421	ZONE 4									
422	ZONE 4									
423	ZONE 4									
424	ZONE 3	3.1.1.1 Démolitions	25j	Lun 20/06/19	Lun 24/06/19	100%				
425	ZONE 3	3.1.1.2 Fondations profondes	25j	Lun 20/06/19	Lun 24/06/19	100%				
426	ZONE 3	3.1.1.2 Fondations profondes	25j	Lun 20/06/19	Ven 27/06/19	100%				
427	ZONE 3	3.1.1.3 Gros oeuvre	29j	Lun 07/07/19	Ven 26/07/19	100%				
428	ZONE 3	3.1.1.3 Gros oeuvre	31j	Lun 22/08/19	Mar 27/09/20	100%				
429	ZONE 3	Mises en place des poutres R102	3j	Lun 07/10/19	Ven 10/10/19	100%				
430	ZONE 3	Fixation des poutres R102	40j	Lun 07/10/19	Ven 03/12/19	100%				
431	ZONE 3	Mise à la barre et incorporation au PB R-1	20j	Lun 21/10/19	Lun 18/11/19	100%				
432	ZONE 3	Volées R-1	6j	Mar 26/11/19	Mar 03/12/19	100%				
433	ZONE 3	Isolation des sous-bassements pédestriels	10j	Mar 04/12/19	Mar 17/12/19	100%				
434	ZONE 3	Incorporations volées R-1	10j	Mar 03/12/19	Lun 16/12/19	100%				
435	ZONE 3									
436	ZONE 3									
437	ZONE 3	Impact modification de la température du bassin intérieur	5j	Mar 19/11/19	Jeu 13/02/20	100%				
438	ZONE 3	Demande MCA modification de la température du bassin intérieur	0j	Mar 19/11/19	Mar 19/11/19	100%				
439	ZONE 3	Etude de faisabilité CD2	10j	Mar 19/11/19	Mar 02/12/19	100%				
440	ZONE 3	Arrêt de travaux sur les volées du R-1	0j	Lun 02/12/19	Lun 02/12/19	100%				
441	ZONE 3	Reprise des études de conception CD2	0j	Mar 03/12/19	Lun 18/12/19	100%				
442	ZONE 3	Etudes impacts et transmission devis empiétés	5j	Mar 17/12/19	Lun 08/01/20	100%				
443	ZONE 3	Reprise des études d'exécution des lots techniques (plans de réseaux + 650x1000)	7j	Mar 07/01/20	Ven 17/01/20	100%				
444	ZONE 3	Chiffon des plans de synthèses définitifs à SEFEC	6j	Mar 23/01/20	Mar 16/02/20	100%				
445	ZONE 3	Agrandissement du sous-sol zone 3	15j	Jeu 06/02/20	Jeu 13/02/20	100%				
446	ZONE 3	Microplots	3j	Mar 19/02/20	Mar 19/02/20	100%				
447	ZONE 3	Ferraillages	3j	Mar 19/02/20	Ven 21/02/20	100%				
448	ZONE 3	Fondations	7j	Jeu 20/02/20	Ven 26/02/20	100%				
449	ZONE 3	Dalle portées	11j	Mar 23/02/20	Mar 10/03/20	100%				
450	ZONE 3	Volées, poteaux, poutres	10j	Ven 14/02/20	Mar 27/02/20	100%				
451	ZONE 3	Reprise des travaux zone 3 - volées du R-1	3j	Mar 03/03/20	Jeu 19/03/20	100%				
452	ZONE 3	Escaliers	6j	Ven 06/03/20	Ven 13/03/20	100%				
453	ZONE 3	PH R-1	8j	Ven 06/03/20	Ven 13/03/20	100%				
454	ZONE 3	Incorporations PH R-1	8j	Ven 06/03/20	Ven 13/03/20	100%				
455	ZONE 3	Incorporations volées RDC	22j	Mar 19/05/20	Ven 19/06/20	100%				
456	ZONE 3	PH RDC	19j	Mar 19/05/20	Ven 19/06/20	100%				
457	ZONE 3	Incorporations PH RDC	19j	Mar 23/06/20	Ven 17/07/20	60%				
458	ZONE 3	Incorporations volées R-1	19j	Mar 23/06/20	Ven 17/07/20	60%				
459	ZONE 3	Reconstruction poteaux / poutres plages intérieures - FTM n°2	10j	Lun 07/09/20	Ven 18/09/20	0%				
460	ZONE 3	Isolation des planchers (sous tènementie des planchers d'enceinte)	5j	Lun 07/09/20	Ven 18/09/20	0%				
461	ZONE 3	Reconstruction du voile séparatif de la dalle existante - FTM n°1	5j	Lun 07/09/20	Ven 18/09/20	100%				
462	ZONE 3	Reconstruction des poteaux et poutres	14j	Lun 28/09/20	Ven 12/10/20	0%				
463	ZONE 3	Ouvrages divers et finitions	20j	Lun 20/10/20	Ven 14/09/20	0%				
464	ZONE 3	Mise en eau bacs tampons	10j	Lun 17/09/20	Ven 28/09/20	0%				
465	ZONE 3	Mise en eau bacs tampons	10j	Lun 31/08/20	Ven 11/09/20	0%				
466	ZONE 3	3.1.2 CHARPENTE METALLIQUE	128j	Lun 20/07/20	Ven 22/01/21	0%				







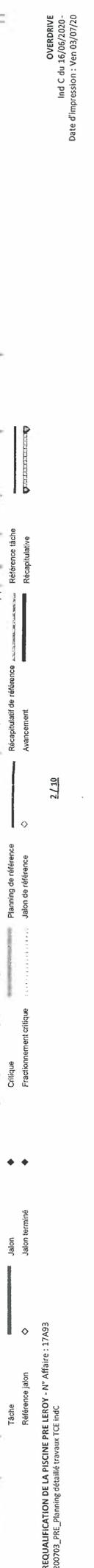
Responsable zone	Tâche	Durée	Début	Fin
237 DALIXA ZONE 2	Gaines de ventilation réseau primaire (zone 2)	10j	Mar 26/01/21	Lun 08/02/21
238 DALIXA ZONE 2	Gaines de ventilation réseau secondaire (zone 2)	3j	Mar 09/02/21	Jeu 11/02/21
239 CMB ZONE 2	1.2.4.2 Second oeuvre	102j	Mar 24/11/20	Ven 23/04/21
240 CMB ZONE 2	Socles béton du droit de chaque ensemble de casier pour plinthes périphériques)	4j	Mar 24/11/20	Lun 30/11/20
241 RIDORET ZONE 2	Livraison des huisseries des portes et des trappes	0j	Ven 27/11/20	Ven 27/11/20
242 MANDON ZONE 2	Oisons / Doubles / GT	5j	Lun 30/11/20	Ven 04/12/20
243 HT LOT 15 ZONE 2	Incorporations cloisons / doubles	5j	Lun 30/11/20	Ven 04/12/20
244 HT LOT 15 ZONE 2	Réseau de distribution plomberie	10j	Ven 18/12/20	Jeu 10/01/21
245 CMB ZONE 2	Préajage des sols / Châppe avec formes de pente et intégrations cambrées et siges	6j	Lun 18/12/20	Ven 08/01/21
246 DUMUIS ZONE 2	Préparation des supports ROC (plâtrons / murs)	5j	Ven 25/01/21	Ven 29/01/21
247 CMB ZONE 2	Etanchéité	5j	Lun 01/02/21	Ven 05/02/21
248 CMB ZONE 2	Test étanchéité au pélofile et reprises	15j	Lun 01/02/21	Ven 18/02/21
249 RIDORET ZONE 2	Carrillage et lances	5j	Lun 22/02/21	Ven 26/02/21
250 RIDORET ZONE 2	Pose des blocs portés avant peinture	5j	Lun 22/02/21	Ven 26/02/21
251 BOUYGUES ZONE 2	Appareillage électrique avant peinture	10j	Lun 01/03/21	Jeu 25/03/21
252 MANDON ZONE 2	Plaque de silicone autocollantes inférieure (douches et sanitaires collectifs)	14j	Lun 15/03/21	Jeu 25/03/21
253 HT LOT 15 ZONE 2	Appareillage plomberie / sanitaires (WC, douches, vasques, lave-mains, siphons PMR)	5j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
254 BOUYGUES ZONE 2	Appareillage électrique après peinture (luminaires, équipements...)	5j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
255 BOUYGUES ZONE 2	Raccordement électrique des équipements du lot et essais	5j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
256 RIDORET ZONE 2	Pose bancs massifs	5j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
257 RIDORET ZONE 2	Reprise peinture et nettoyage de la zone	5j	Lun 19/04/21	Ven 23/04/21
258 DUMUIS ZONE 2	1.2.4.3 Casiers / Cabines	88j	Lun 01/03/21	Ven 21/05/21
259 NAVIC ZONE 2	Approvisionnement / Fabrication	50j	Lun 01/03/21	Lun 10/05/21
260 NAVIC ZONE 2	Pose des équipements casiers / cabines dans les sanitaires et douches	5j	Lun 17/05/21	Ven 21/05/21
261 NAVIC ZONE 2	1.2.5.1 Second Oeuvre	100j	Mar 04/02/20	Mar 04/05/21
262 RIDORET ZONE 2	Livraison des huisseries des portes et des trappes	9j	Ven 04/12/20	Ven 04/12/20
263 MANDON ZONE 2	Oisons / Doubles / GT	9j	Lun 07/12/20	Jeu 17/12/20
264 MANDON ZONE 2	Incorporations cloisons / doubles	9j	Lun 07/12/20	Jeu 17/12/20
265 CMB ZONE 2	Ragréage des sols / Châppe	5j	Ven 18/12/20	Jeu 10/01/21
266 DUMUIS ZONE 2	Préparation des supports ROC (plâtrons / murs)	5j	Lun 18/01/21	Ven 22/01/21
267 DUMUIS ZONE 2	Carrillage	5j	Lun 25/01/21	Ven 29/01/21
268 RIDORET ZONE 2	Pose des blocs portés avant peinture	10j	Lun 01/02/21	Ven 12/02/21
269 RIDORET ZONE 2	Réseau de distribution plomberie / CVC avant peinture	15j	Lun 15/02/21	Ven 05/03/21
270 BOUYGUES ZONE 2	Appareillage électrique avant peinture	5j	Lun 08/03/21	Ven 12/03/21
271 HT LOT 15 ZONE 2	Pose des huisseries	5j	Lun 15/03/21	Ven 19/03/21
272 BOUYGUES ZONE 2	Pose des huisseries	5j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
273 REGIS (PULFONDS) ZONE 2	Hébergement meuble en lattes bois	9j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
274 REGIS (PULFONDS) ZONE 2	Pose du mobilier (banque d'accueil, placard, Equipements des portes, tablettes, etc)	9j	Lun 22/03/21	Ven 26/03/21
275 HT LOT 15 ZONE 2	Pose du faux-plafond démontable	9j	Mar 02/04/21	Ven 02/04/21
276 BOUYGUES ZONE 2	Appareillage électrique après peinture (luminaires, équipements...)	9j	Mar 02/04/21	Ven 02/04/21
277 RIDORET ZONE 2	Raccordement électrique des équipements du lot et essais	2j	Lun 19/04/21	Ven 23/04/21
278 RIDORET ZONE 2	Pose des bancs massifs	2j	Lun 26/04/21	Mar 27/04/21
279 DUMUIS ZONE 2	Reprises peinture et nettoyage de la zone	40j	Mar 26/04/21	Mar 04/05/21
280				
281				
282				
283				
284				
285				
286				
287				
288				
289				
290				
291				
292				
293				
294				
295				
296				
297				
298				
299				
300				
301				
302				
303				
304				
305				
306				
307				
308				
309				
310				
311				
312				
313				
314				
315				

■ Critique
■ Frictionnement critique
■ Planning de référence
■ Jalon de référence
◆ Jalon
◆ Jalon terminé
◆ Récapitulatif de référence
◆ Avancement
◆ Récapitulatif

Récapitulatif de référence
 Avancement
 Récapitulatif

Critique
 Frictionnement critique
 Planning de référence
 Jalon de référence
 Jalon
 Jalon terminé
 Récapitulatif de référence
 Avancement
 Récapitulatif

Responsable	zone	Tâche	Durée	Debut	Fin	Avancement	Planning de référence	Recapitulatif de référence	Avancement	Recapitulatif de référence
78	COVERIS	ZONE 2	5	Lun 07/09/20	Ven 11/09/20	100%				
79	ALM ALLAIN	ZONE 2	5	Lun 14/09/20	Ven 18/09/20	100%				
80	COVERIS	Reprise des supports zone 2	25	Lun 05/10/20	Ven 09/11/20	0%				
81	COVERIS	Pose des menuiseries aluminium zone 2	10	Lun 18/01/21	Ven 23/01/21	0%				
82	COVERIS	Pose des châssis CF zone 2	5	Lun 09/11/20	Lun 16/11/20	0%				
83	COVERIS	Finitions	15	Lun 14/09/21	Ven 02/01/21	0%				
84	COVERIS	Pose des portes automatiques	15	Lun 14/09/21	Ven 02/01/21	0%				
85	COVERIS	POSER LES PORTES AUTOMATIQUES	15	Lun 27/07/20	Ven 27/11/20	0%				
86	OMB	1.1.5. METRISE ET REPERES (zone 1)	15	Lun 27/07/20	Ven 27/11/20	0%				
87	COVERIS	Etanchéité liquide sous mur idéal	5	Lun 12/10/20	Ven 16/10/20	0%				
88	COVERIS	1.1.5.1 Mur Rideau 3 (Vestibule côté bassin Nordique)	9	Jeu 13/08/20	Jeu 24/12/20	0%				
89	COVERIS	Commande, approvisionnement, fabrication	5	Lun 21/09/20	Lun 15/11/20	0%				
90	COVERIS	Reception des supports	5	Lun 21/09/20	Ven 25/09/20	0%				
91	ALM ALLAIN	Reprise des supports	5	Lun 28/09/20	Ven 02/10/20	0%				
92	COVERIS	Zone 1	15	Lun 30/11/20	Ven 18/12/20	0%				
93	COVERIS	Poses MR 3	4	Lun 21/11/20	Jeu 24/12/20	0%				
94	COVERIS	1.1.5.2 Mur Rideau 2 (Etagé vestiaire côté entrées)	8	Lun 21/11/20	Jeu 24/12/20	0%				
95	COVERIS	Commande, approvisionnement, fabrication	8	Mar 28/07/20	Ven 27/11/20	0%				
96	COVERIS	Reception des supports	7	Mar 28/07/20	Lun 16/11/20	0%				
97	BGN	Reprise des supports	5	Lun 14/09/20	Ven 18/09/20	0%				
98	COVERIS	Zone 1	5	Lun 21/09/20	Ven 25/09/20	0%				
99	COVERIS	Poses MR 2	4	Mar 17/11/20	Ven 20/11/20	0%				
100	COVERIS	Finitions	11	Lun 23/11/20	Ven 27/11/20	0%				
101	COVERIS	1.1.5.3 Mur Rideau 4 (Salle de musculation)	11	Lun 27/07/20	Mar 09/01/21	0%				
102	COVERIS	Commande, approvisionnement, fabrication	5	Lun 28/09/20	Ven 02/10/20	0%				
103	COVERIS	Reception des supports	5	Lun 05/10/20	Ven 09/10/20	0%				
104	ALM ALLAIN	Reprise des supports	5	Lun 05/10/20	Ven 09/10/20	0%				
105	COVERIS	Poses MR 6	5	Lun 21/09/20	Mar 23/07/20	0%				
106	COVERIS	Finitions	11	Mar 04/09/20	Mar 13/01/21	0%				
107	COVERIS	1.1.5.4 Mur Rideau 7 (Circulation vestiaire collectif)	6	Mar 04/09/20	Mar 04/10/20	0%				
108	COVERIS	Commande, approvisionnement, fabrication	5	Lun 05/10/20	Ven 09/10/20	0%				
109	ALM ALLAIN	Reception des supports	5	Lun 12/10/20	Ven 16/10/20	0%				
110	COVERIS	Poses MR 7	5	Lun 04/01/21	Ven 08/01/21	0%				
111	COVERIS	Finitions	3	Lun 11/01/21	Mar 13/01/21	0%				
112	COVERIS	1.1.5.5 Menuiseries aluminium (zone 1)	10	Mar 02/09/20	Mar 02/09/21	0%				
113	COVERIS	Approvisionnement des menuiseries aluminium	6	Mar 02/09/20	Mar 23/11/20	0%				
114	COVERIS	Reception des supports zone 1	5	Lun 19/10/20	Ven 23/10/20	0%				
115	ALM ALLAIN	Reprise des supports zone 1	5	Lun 26/10/20	Ven 30/10/20	0%				
116	COVERIS	Pose des menuiseries aluminium zone 1	15	Lun 30/11/20	Ven 18/12/20	0%				
117	COVERIS	Pose des châssis coupe-vent	2	Lun 01/02/21	Mar 02/02/21	0%				
118	COVERIS	Finitions	4	Ven 21/11/20	Jeu 24/12/20	0%				
119	COVERIS	HORS D'AIR zone 1	0	Ven 08/01/21	Ven 08/01/21	0%				
120	CMB	1.1.6 ETANCHÉITE	20	Lun 02/11/20	Lun 30/11/20	0%				
121	CMB	Etanchéité + dalle sur plots (ensemble groupe RDC, solumin RDC et R+1)	5	Lun 02/11/20	Ven 16/11/20	0%				
122	CMB	Etanchéité + plâtrage bois (panneaux surélévés tombent assés des solumins, porte de	5	Lun 09/11/20	Lun 16/11/20	0%				
123	CMB	Revers (garages, lapides massif béton, supports appareils techniques...)	1	Mar 17/11/20	Ven 20/11/20	0%				
124	CMB	Banque d'acier (charnières de portes)	2	Ven 27/11/20	Lun 30/11/20	0%				
125	CMB	HORS D'EAU par étanchéité	3	Ven 30/11/20	Lun 30/11/20	0%				
126	CMB	1.1.7 REVÈTEMENT DE FACADES	3	Ven 16/04/21	Ven 17/05/21	0%				
127	ALM ALLAIN	Revêtement de façade en pierres agrégées	2	Ven 30/04/21	Ven 11/06/21	0%				
128	REVS PLAFONDS	Sous toits extérieurs en lattes bois	1	Ven 18/04/21	Jeu 29/04/21	0%				
129	COVERIS	1.2 AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS	265	Lun 05/06/20	Lun 28/06/21	1%				
130	COVERIS	1.2.1 NIVEAU R-1 : LOCAUX TECHNIQUES ET BACS TAMPONS	265	Lun 05/06/20	Lun 28/06/21	3%				
131	COVERIS	1.2.1.1 Bacs tampons	29	Ven 13/11/20	Mar 23/12/20	0%				
132	HT LOT 16	Alimentation en eau et équipement des bacs tampons des zones 1 et 2	14	Ven 13/11/20	Mar 02/12/20	0%				
133	MARCHET	Approvisionnement / fabrication / traitement / finition des embranchements d'accès au	10	Jeu 03/12/20	Mar 16/12/20	0%				
134	MARCHET	Pose des embranchements	5	Jeu 17/12/20	Mar 23/12/20	0%				
135	MARCHET	1.2.1.2 Réseaux traitement d'eau bassin nordique	181	Lun 05/10/20	Lun 28/06/21	0%				
136	HT LOT 16	Circuit de filtration (bac tampons vers local technique)	10	Lun 05/10/20	Ven 16/10/20	0%				
137	HT LOT 16	Réseau de reboisement, chauffage, aspiration	19	Lun 16/10/20	Ven 13/11/20	0%				
138	HT LOT 16	Réseau et alimentation pellicule	5	Lun 19/11/20	Ven 20/11/20	0%				
139	HT LOT 16	Aménagement et équipement du local traitement d'eau de la zone 1	20	Lun 23/11/20	Ven 18/12/20	0%				
140	HT LOT 16	Raccrochage électrique des équipements de local	7	Lun 23/11/20	Ven 18/12/20	0%				
141	HT LOT 16	Mise en service de traitement d'eau	29	Mar 19/05/21	Lun 28/06/21	0%				
142	HT LOT 16	1.2.1.3 Réseaux pompes / sanitaire	74	Lun 28/06/20	Lun 18/01/21	0%				
143	HT LOT 16	Réseau de distribution d'eau froide et équipements	15	Lun 12/10/20	Ven 30/10/20	0%				
144	HT LOT 16	Réseau de distribution d'eau chaude sanitaire et équipement de protection	30	Lun 23/11/20	Ven 18/12/20	0%				
145	HT LOT 16	Pompe de relance EU / EP	3	Mar 13/01/21	Lun 18/01/21	0%				
146	HT LOT 16	Gestion des eaux pluviales (en parallèle pose couverture)	5	Lun 28/06/20	Ven 20/11/20	0%				
147	HT LOT 16	1.2.1.4 Blocs portes étanches CF 1/2H (accès locaux R-1 depuis galerie technique)	74	Lun 08/06/20	Ven 18/09/20	21%				
148	MARCHET	Commande et approvisionnement	69	Lun 08/06/20	Ven 11/09/20	25%				
149	MARCHET	Reception des supports	5	Lun 27/07/20	Ven 31/07/20	0%				
150	MARCHET	Reprise des supports béton	5	Lun 03/08/20	Ven 07/08/20	0%				
151	MARCHET	Pose des blocs portes étanches des zones 1&2	5	Lun 14/09/20	Ven 18/09/20	0%				
152	MARCHET	1.2.1.5 Blocs portes isolantes CF	65	Lun 03/08/20	Ven 30/10/20	0%				
153	MARCHET	Commande et approvisionnement	35	Lun 07/06/20	Ven 23/10/20	0%				
154	MARCHET	Reception des supports	5	Lun 03/08/20	Ven 07/08/20	0%				
155	MARCHET	Reprise des supports	5	Lun 10/08/20	Ven 14/08/20	0%				
156	MARCHET	Pose des blocs portes isolantes des zones 1&2	5	Lun 26/10/20	Ven 30/10/20	0%				
157	ALM ALLAIN	Zone 1								
158	MARCHET	Zone 1								



M. FORGET (MOA) fait part de l'officialisation de la prise de 3 mois de retard sur la zone « 3 ».

Mme TREMBLAIS annonce qu'un nouveau planning va être établi et diffusé afin que chacun puisse s'en imprégner avant la réunion de coordination.

→ **M. PROUX** s'inquiète sur les conséquences de ce décalage, en effet le planning présenté lors de démarrage du chantier faisait apparaître des possibles « nœuds » sur l'intervention et zones de stockage mais qui devaient se lisser, (une réunion est programmée sur ce sujet (voir cf. CH7)).

Ce « décalage » de délais risque de créer des zones de coactivité imprévues jusqu'à ce jour et des zones d'interventions de plusieurs corps n'étant pas prévus. Il va falloir que chacun y mette du sien afin que cela se passe dans de bonnes conditions. La place n'étant pas extensible...

Le chantier est maintenant en phase de croisière il est donc impératif que la base-vie, zone de circulation et autres éléments du PG C soit mis en place (point fumeur, cendrier, balisage et fixation des barrières de circulations devant base vie, zone de circulation, ...).

Une demande a été faite sur la signalisation d'approche du chantier. Même si le site est facilement identifiable sur un GPS, il a été décidé qu'une signalisation « Chantier PRE LEROY » soit mise en place sur le trajet depuis la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et jusqu'au chantier.

→ Les grosses livraisons ayant peut être des doutes sur la localisation projet; du fait de l'étroitesse des voies de circulation menant au chantier.

6 Formations à la sécurité dispensées par les entreprises

SANS OBJET : pas de demandes particulières faite par les entreprises.

7 Décisions prises par le collège interentreprises

Une réunion va être très prochainement programmée pour définir :

- Les cadences de livraisons de chacun.
- Les volumes de livraisons
- Les moyens de déchargements.
- Les mises à disposition de grues.
- Les zones de stockages.
- Les zones d'immobilisation de chacun.
- Les zones de circulation.
- Les zones containers.

8 Date du prochain CISSCT

Le prochain CISSCT est programmé au **Mardi 7 Avril 2020 à 10h00** en base-vie chantier.

Une convocation / invitation vous sera envoyé en temps voulu et confirmera cette réunion.

Annexe 1
n° 7 4

LOXAM
RENTA

Page 1/1

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

Facture N° : 34046630-0007 du 15/04/21

FACTURE VALIDÉE
Stéphane LAURENT

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE
PAR E-MAIL LE 19 AVR. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 19394451

Qté	Libellé	Montant
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Location terminée Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 12 Jrs du 01/04/21 au 12/04/21</p> <p>1 jour >1jour Sem Mois 140.00</p> <p>1 table et 4 chaises</p>	<p>Total période 56.00 Contribution verte 0.50 Forfait transport Retour 65.00</p>
	<p>Total HT 121.50 TVA 20% 24.30 TOTAL TTC EN EUR 145.80</p>	

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Conditions de règlement par VIREMENT DOMESTIQUE au plus tard le 30/05/2021 145.80

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57

SMIFT:SOGEFRPP- CODE TVA:FR 81 450 776 968

SRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientniort@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0007
CLIENT	79516
MONTANT TTC	145.80



Annexe
n° 7 / 4

LOXAM

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

FACTURE VALIDÉE
Stéphane LAURENT

Facture N° : 34046630-0004 du 31/01/21

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEDEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

N°TVA : FR38434015871

PAR E-MAIL le 03 FEB 2021

N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 18915978

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escdia.fr

Qté	Libellé	Montant								
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/01/21 au 31/01/21</p> <table border="1"> <tr> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>140.00</td> </tr> </table> <p>1 table et 4 chaises</p>	1 jour	>1jour	Sem	Mois				140.00	<p>Total période 140.00 Contribution verte 1.26</p>
1 jour	>1jour	Sem	Mois							
			140.00							
		<p>Total HT 141.26 TVA 20% 28.25 TOTAL TTC EN EUR 169.51</p>								

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **17/03/2021** **169.51**
 SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57 SMFT SOGFRFP CODE TVA:FR 81 450 776 966 SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientorient@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0004
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169.51



Annexe
n° 7 3/4

LOXAM
RENTAL

21-01224

Page 1/1

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549738037
niort.sud@loxam.fr

Facture N° : 34046630-0005 du 28/02/21

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEDEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL le 08 MAR 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf.Interne : VT1 19102564

* Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur esca.fr

Qté	Libellé	Montant								
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/02/21 au 28/02/21</p> <table border="0"> <tr> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>140.00</td> </tr> </table> <p>1 table et 4 chaises</p>	1 jour	>1jour	Sem	Mois				140.00	
1 jour	>1jour	Sem	Mois							
			140.00							
	Total période	140.00								
	Contribution verte	1.26								
	Total HT	141.26								
	TVA 20%	28.25								
	TOTAL TTC EN EUR	169.51								

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **14/04/2021** **169.51**

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57

SWIFT:SOGERFRP CODE TVA:FR 81 450 776 968

SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 618 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-5 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientlorient@loxam.fr

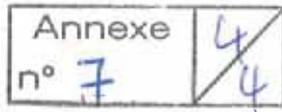


JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0005
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169,51

31.01861



LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES

Facture N° : 34046630-0006 du 31/03/21

FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

COMMANDE
Acheteur : M LAURENT
N°BDC : 20-2293
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL le 07 AVR. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf. Interne : VT1 19332871

*Catégorie Location de matériel - Etude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Qté	Libellé	Montant										
1	<p>CONST. MODULAIRE R/R+1 060-0015 (No. 60154582) Date de début de location : 12/10/20 Facturation Samedi : Oui - Dimanche : Oui Facturation de 30 Jrs du 01/03/21 au 31/03/21</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>140.00</td> </tr> </table> <p>1 table et 4 chaises</p>		1 jour	>1jour	Sem	Mois					140.00	
	1 jour	>1jour	Sem	Mois								
				140.00								
		<p>Total période Contribution verte</p>	<p>140.00 1.26</p>									
			<p>Total HT TVA 20%</p>	<p>141.26 28.25</p>								
		TOTAL TTC EN EUR	169.51									

FACTURE VALIDEE
Stéphane LAURENT

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **15/05/2021** **169.51**
SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57 SWIFT:SOGEFRPP- CODE TVA:FR81 450 776 968 SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 968 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientniort@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34046630-0006
CLIENT	79516
MONTANT TTC	169.51

Annexe
n° 8 1/6

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot
79230 AIFFRES
Tél : 05.49.79.43.28
Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr
www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46842	21/12/2020

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
N° TVA **FR38434015871**

RECU le 07 JAN 2021

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOS LV N° 742927 + 0189960 DU 07.12.2020 : LIVRAISON SUR VOTRE CHANTIER DE 8 PALETTES DE VERRES + 6 CHEVALETS	1,00	0,00	0,00	0,00
TR07	TRACT 4x2 + SEMI 13M - 2 TOURS	2,00	350,00	700,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
700,00	140,00	840,00 €

Montants exprimés en Euros.
Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.
Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 ; - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%.
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 · APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prof

79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46947	21/01/2021

RECU le 28 JAN 2021

FACTURE

Adresse de Facturation	
COVERIS 35 ALLEE DE MEDEVIE 33170 GRADIGNAN	
N° TVA FR38434015871	

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649	1,00	0,00	0,00	0,00
	CHANTIER : PISCINE PRE I FROY - 79 NIORT				
	NOTRE LV N° 0189348 DU 13.01.2021 : REPRISE DE PUPITRES VIDES + RETOUR A NOTRE DEPOT				
MAN62	MAN 6x2 PLATEAU GRUE 29T/m	1,00	350,00	350,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
350,00	70,00	420,00 €

Montants exprimés en Euros.
Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.
Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 C.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Annexe
n° 8 3/6

SARL BEZOMBES-NIORT

21-01663

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot
79230 AIFFRES
Tél : 05.49.79.43.28
Fax : 05.49.79.59.97

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA47180	25/03/2021

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

benoit.bezombes@yahoo.fr
www.bezombes-levage.fr

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

RECU le 29 Mar 2021

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT LE 17.03.2021 : CHARGEMENT DE PUPITRES VIDES SUR VOTRE CHANTIER + RETOUR A NOTRE DEPOT	1,00	0,00	0,00	0,00
TR02	ATEGO GRUE RIDELLES - FORFAIT	1,00	300,00	300,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
300,00	60,00	360,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

Annexe 4/6
n° 8

SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot

79230 AIFFRES

Tél : 05.49.79.43.28

Fax : 05.49.79.59.97

benoit.bezombes@yahoo.fr

www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

N Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA47216	31/03/2021

PAR E-MAIL le 07 AVR. 2021

FACTURE

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEDEVIE
33170 GRADIGNAN

FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE LV N° 0189806 DU 30.03.2021 : CHARGEMENT DE 5 PUPITRES VIDES SUR VOTRE CHANTIER + RETOUR A NOTRE DEPOT	1,00	0,00	0,00	0,00
TR02	ATEGO GRUE RIDELLES	1,00	300,00	300,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
300,00	60,00	360,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

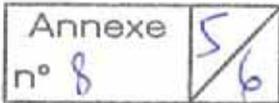
Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%.

Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 C.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711



SARL BEZOMBES-NIORT

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT
 CD 106 - ZA le Champ Prof
 79230 AIFFRES
 Tél : 05.49.79.43.20
 Fax : 05.49.79.59.97

berroff.bezombes@yahoo.fr
 www.bezombes-levage.fr

20-06785

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46812	30/11/2020

RECU le 05 Dec. 2020

FACTURE

Adresse de Facturation
COVERIS 35 ALLEE DE MEGEVIE 33170 GRADIGNAN FR38434015871

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649 CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT NOTRE LV N° 0189193 DU 18.11.2020 : LIVRAISON DE PALETTES SUR VOTRE CHANTIER	1,00	0,00	0,00	0,00
MAN88	MAN 8x8 PLATEAU GRUE 74T/m - 2 TOURS	2,00	350,00	700,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
700,00	140,00	840,00 €

Montants exprimés en Euros.
 Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.
 Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%
 Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS.

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APL : 4399L RCS : 809186711 N° TVA intracom : FR24809186711

Annexe
n° 8

6/6

SARL BEZOMBES-NIORT

20-06535

LEVAGE - MANUTENTION - TRANSPORT

CD 106 - ZA le Champ Prot
79230 AIFFRES
Tél : 05.49.79.43.28
Fax : 05.49.79.59.97

N° Client	N° Facture	Date Facture
01037101	FA46724	20/11/2020

benoit.bezombes@yahoo.fr
www.bezombes-levage.fr

FACTURE VALIDEE

Stéphane LAURENT

Adresse de Facturation

COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

RECU le 03 DEC 2020

FR38434015871

FACTURE

N° TVA

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
0001	COMMANDE N° 20-2649	1,00	0,00	0,00	0,00
	CHANTIER : PISCINE PRE LEROY - 79 NIORT				
	NOTRE BL N° 2151 DU 03.11 AU 05.11.2020 :				
	CHARGEMENT - DECHARGEMENT - TRANSPORT + MISE EN PLACE DE VITRAGES				
MAN84	MAN 8x4 PLATEAU GRUE 90T/m - PRIX PAR JOUR	3,00	1 000,00	3 000,00	20,00
MAN84	LIVRAISONS	5,00	350,00	1 750,00	20,00

TOTAL HT	TOTAL TVA	Net à payer TTC
4 750,00	950,00	5 700,00 €

Montants exprimés en Euros.

Devis gratuits. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Dans le cadre de la loi N°92-1442 en vigueur au 01-07-93 : - Condition de règlements à 30 jours le 10. Pénalités de retard de paiement : intérêt légal 1,5%

Conditions d'escomptes : néant. TVA PAYEE SUR ENCAISSEMENTS

BEZOMBES EXPLOITATION. Locataire Gérante au Capital de 10 000 €.

BPACA 79009 NIORT CEDEX. IBAN FR7610907005472602133724968 BIC CCBPFRPPBDX

Siret : 80918671100010 - APE : 4399E - RCS : 809186711 - N° TVA intracom : FR24809186711

Annexe
n° 9 1/7

21-05970

FOXAL
ALUMINIUM SYSTEMS

FACTURE VALIDEE
Dominique ELIE

Facture n° 2100969EF

Date : 30/09/2021

Code Client : S434015871

Tel. 05.56.75.03.87/06.26.94.29.98

Fax. 05.57.12.09.64

Email : fgaesanne@coveris.fr

FOXAL

12 chemin des Nauzes
ZA La Bouissounade
81150 LAGRAVE

Tél. 0563411267

Fax. 0563416025

Email :

SAS COVERIS

35 allée de Mégevie

33170 GRADIGNAN

RECUE le 11 OCT 2021

Ref. dossier : PISCINE NIORT POIGNEE

EN RAISON DES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT, LE DELAI DE LIVRAISON EST DONNE A TITRE INDICATIF

DETAIL SUIVANT COMMANDE N° 2100965MV du 02/09/2021 ET BON DE LIVRAISON N° 2100929SD du 16/09/2021

Imprimé le 30/09/2021 00.00.00

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
Suivant ARC 19-1174	1	0,00	0,00	1
suivant vos réfs Commande N° 21-2617				
Forfait frais expedition colissimo	1	16,00	16,00	1
Poignée plate ref :W6161102 ral 9002.330	1	77,00	77,00	1

Règlement : Virement bancaire à 45 jours fin de mois
Echéance : 30/11/2021

*Indemnité de 40 € HT due en cas de non paiement à l'échéance
entre professionnels. Art L 441-6 du code du commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accordé.*

Total TVA 1 (20) = 18,60 €

Total HT : 93,00 €
Total TVA : 18,60 €
Total TTC : 111,60 €
Acompte reçu : 0,00 €

Total net à payer : 111,60 €

La présente facture emporte l'adhésion de l'acheteur aux conditions générales de vente de FOXAL et plus précisément à la clause de réserve de propriété stipulée au profit de la société FOXAL jusqu'à complet paiement du prix.

Annexe
n° 9 2/7

21-05974

FOXAL

ALUMINIUM SYSTEMS

Facture n° 2100968EF

Date : 30/09/2021

Code Client : S434015871

Tel. 05.56.75.03.87/06.26.94.29.98

Fax. 05.57.12.09.64

Email : fgassanne@coveris.fr

FOXAL

12 chemin des Nauzes
ZA La Bouissounade
81150 LAGRAVE

Tél. 0563411267

Fax. 0563416025

Email :

FACTURE VALIDÉE

Dominique ELIE

SAS COVERIS

35 allée de Mégevie

33170 GRADIGNAN

RECU le 11 OCT 2021

Ref. dossier : PISCINE NIORT TS

EN RAISON DES PROBLEMES D'APPROVISIONNEMENT, LE DELAI DE LIVRAISON EST DONNE A TITRE INDICATIF

DETAIL SUIVANT COMMANDE N° 2100887AA du 27/07/2021 ET BON DE LIVRAISON N° 2100887SD du 09/09/2021

Imprimé le 30/09/2021 00:00:00

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
Forfait frais expedition colissimo Envoi Postal chez Coveris 35 allée de Mégevie 33170 Gradignan	1	16,00	16,00	1
Suivant vos N° de commandes : 21-2344 et N° chantier : 21-900 Travaux divers 2021	1	0,00	0,00	1
Suivant ARC FOXAL 19-1174 Accessoires perdus sur le chantier	1	0,00	0,00	1
Joint d'étanchéité ref : W4010498 Le mètre	20	1,37	27,40	1
Cache fixation DIVA ref : DS7312D Blanc	6	16,37	98,22	1
KIT vis fixation DIVA ref : DS7304	1	1,96	1,96	1
			113,58	

Annexe
n° 9 37

9206363

Accédez à MyLoxam
pour gérer vos locations
en ligne sur
www.loxam.fr



LOXAM
RENTAL

Page 1/1

LOXAM NIORT SUD
RUE THOMAS PORTAU
AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT-BESSINES
FRANCE
Tél : +33 549090828
Fax : +33 549736037
niort.sud@loxam.fr

FACTURE VALIDÉE

Stéphane LAURENT

Facture N° : 34051275-0001 du 15/07/21

COMMANDE
Acheteur : STEPHANE LAURENT
N°BDC : 20-2761
Adresse de chantier
NIORT PRE LEROY
PISCINE DE PRE LEROY
79000 NIORT

SAS COVERIS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN
FRANCE

PAR E-MAIL LE 15 JUL. 2021

N°TVA : FR38434015871

N° compte : 79516
Réf.Interne : VT1 20054973

*Catégorie Location de matériel - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur escda.fr

Qté	Libellé	Montant								
1	<p>ECHAFAUDAGE ROUL. 9M HT 055-0022 (No. 314534) Date de début de location : 29/06/21 Location terminée Facturation Samedi : Non - Dimanche : Non Facturation de 3 Jrs du 29/06/21 au 01/07/21</p> <table border="1"> <tr> <td>1 jour</td> <td>>1jour</td> <td>Sem</td> <td>Mois</td> </tr> <tr> <td>61.00</td> <td>55.00</td> <td>343.00</td> <td>1230.00</td> </tr> </table> <p>H 8M90</p>	1 jour	>1jour	Sem	Mois	61.00	55.00	343.00	1230.00	
1 jour	>1jour	Sem	Mois							
61.00	55.00	343.00	1230.00							
		<p>Total période 165.00 Remise appliquée de 50 % -82.50 Total location 82.50 Contribution verte 0.74 Forfait transport Aller 46.00 Forfait transport Retour 46.00</p>								
		<p>Total HT 175.24 TVA 20% 35.05 TOTAL TTC EN EUR 210.29</p>								

Conditions de règlement par **VIREMENT DOMESTIQUE** au plus tard le **29/08/2021** 210.29

SG LORIENT:FR76 30003 01160 00020441667 57

SWIFT:SOGEFRPP CODE TVA:FR 81 450 776 068

SIRET : 45077696800940

SIÈGE SOCIAL : LOXAM SAS - 256, RUE NICOLAS COATANLEM - 56850 - CAUDAN - S.A.S au capital 224 818 150 € RCS LORIENT B 450 776 068 NAF 7732Z

Pour la location de véhicules, le délai de règlement est de 30 jours en application de l'article L441-6 alinéa 11 du code de commerce.
Aucun escompte pour paiement anticipé - Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Avis de virement à adresser à : serviceclientniort@loxam.fr



JOINDRE CE COUPON A VOTRE REGLEMENT

Adresse d'expédition
LOXAM SAS
CS 90592
56855 CAUDAN CEDEX

FACTURE	34051275-0001
CLIENT	79516
MONTANT TTC	210.29

Annexe
n° 9 / 49

21-04936



FACTURE VALIDÉE
Dominique ELIE

Etablissement de COMAT AQUITAINE
2 RUE GUSTAVE EIFFEL

33290 BLANQUEFORT

Téléphone : 05.47.79.88.07

Télécopie : 05.47.79.88.05

www.comat.fr

Siège social : ZI du Haut Coudray

49460 MONTREUIL JUIGNE

PAR E-MAIL LE 16 Juin

COVERIS

35 ALLEE DE MEGEVIE

33170 GRADIGNAN

FACTURE

Votre référence : 21-2143/19-236

Code client : 12243010

N°TVA client : FR38434015871

SIRET client : 43401587100032

Numéro : CAT2108VFN0072

Date : 15/08/2021

Page : 1

DESCRIPTION	LARG	NB	LONG	LONG	REPERC	MT	P	LONG	MT
	PLIAGE	PLIAGE	CMR	CMR					
Comde N° CAT21VCN005166 du 23/07/2021									
BL N° CAT2108VLN0082 du 04/08/2021									
Pliage Alu 15/10 9002 S	80	1	3 000	3 000		2,00		7,06	42,34
Pliage Alu 15/10 9002 S	115	1	3 000	3 000		2,00		10,08	50,48
Pliage Alu 15/10 9002 S	105	2	3 195	4 000		1,00		10,36	41,44
Pliage Alu 15/10 9002 S	105	2	2 188	3 000		1,00		10,36	31,08
Pliage Alu 15/10 9002 S	282	3	2 050	3 000		2,00		18,88	113,26

HT	TVA (%)	Montant	TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC	TOTAL TTC
288,60			288,60	20,00	57,72	346,32

(*) TVA sur les débits

Mode de règlement : VIREMENT A 45 JOURS FDM

Date d'échéance : 30/09/2021

Montant TTC	346,32 EUR
NET A PAYER	346,32 EUR

SAS au capital de 1 069 214,00 € - SIREN 884 467 408 - RCS ANGERS - N° Ident. TVA FR22884467408

Aucun escompte pour règlement anticipé ne sera accordé.

Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard sur la base de trois fois le taux de l'intérêt en vigueur par mois de retard.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera appliquée.

Annexe
n° 9 5/7

24-05951

dicase

Spécialiste peintures

SAS AU CAPITAL DE 260 000 €
74 AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC
TEL : 05 56 45 64 68
FAX : 05 56 46 07 09
N° Immatriculation : 31212644400016
NAF : 4531Z
NII : FR29312126444
E-mail : contact@dicase.fr

FACTURE VALIDÉE

Dominique ELIE

PAR E-MAIL LE 01 OCT. 2021

COVERIS SAS
35 ALLEE DE MEGEVIE
33170 GRADIGNAN

FACTURE

N°	Date Pièce	Code client	N° tva client	Echéance	Réf. client	Paiement
100054847	30/09/2021	6604	FR38434015871	15/11/2021	21-2669	1 échéance en VIR

Pièce créée par : FO Votre commande : 21-2669

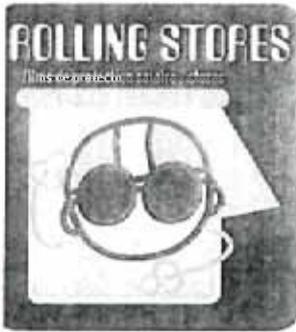
Référence	Désignation	Unité	Qté	P.U. HT	R%	R%	Montant HT	TVA
SOL125686	BL N° 100179797 Du 13/09/2021 Votre commande N° 21-2669 SPRAY PEINTURE RAL 9002 SATINEE 30% BRILLANCE	U	6	22.880 €	30		96.10 €	1
MOT625831	STYLOS RETOUCHE 12ML RAL 9002	U	5	8.750 €			43.75 €	1
RECAPITULATIF DES VENTES CONSOMMABLE : 139.85 €								

Taux TVA	Montant TVA	Base TVA
20.00 %	27.97 €	139.85 €

Relevé d'Identité Bancaire			
Nom banque	BPOC		
	CCBPFRPPTLS		
N° IBAN	FR7617807000730542182058946		
Banque	Guichet	N° Compte	Cle
17807	00073	05421820589	46

Total HT	139.85 €
Total TVA	27.97 €
Total TTC	167.82 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes les commandes passées impliquent l'acceptation sans réserve de nos conditions de vente. Aucune réclamation ni retour ne seront admis, passé un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise qui voyage aux risques et périls du destinataire. Les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement. Ceci conformément aux termes de la loi n°80-335 du 12 mai 1980. Les marchandises ayant fait l'objet d'une commande spéciale chez le fabricant ne pourront être reprises. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Notre garantie est limitée dans tous les cas à celle accordée par le fabricant. Aucune indemnité ne pourra être demandée pour frais de main-d'œuvre, immobilisation de véhicule ou de machine, ainsi que pour tout retard intervenu dans le non-paiement à l'échéance fixée : 1) Donnera lieu au versement d'une pénalité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'échéance. 2) Entraînera la déchéance du terme pour l'ensemble de notre créance. 3) Donnera lieu au versement d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, conformément à la loi n°97-1442 du 31.12.97



Annexe
n° 9 / 67

COVERIS

35, allée Mégevie

33170 GRADIGNAN

Devis N° DF3280

Date : 14/10/2021

Référence : Piscine Niort

Code client : CLI1233

Affaire suivie par : Johann Bühler

Réf.	Désignation	Qté	P.U. HT €	Mt tot HT €	Mt TVA €	Code TVA	Mt TTC €
ART...	Fourniture seule d'un store enrouleur Intérieur -Support en acier avec cache PVC - Manoeuvre manuelle par chainette métal - Toile Ferrari Soltis 99 micro-perforée - Coloris : à définir - Pose en plafond					10	
	<u>Dimensions : 1 store</u>						
ART...	Lg 1570 x Ht 2000 x 1	1,000	195,00	195,00	39,00	10	234,00

Code	Base HT €	Taux TVA	Montant TVA €
10	195,00	20,00	39,00

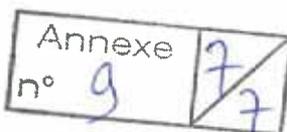
Total HT €	195,00
Net HT €	195,00
Total TVA €	39,00
Total TTC €	234,00
NET A PAYER €	234,00

Bon pour accord :

Le :

IBAN : FR76 1005 7190 9100 0427 8260 197 - BIC CMCIFRPP - CIC BORDEAUX cours Portal

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).



21-09957

Facture n°FA2108-7134

Date : 23-08-2021
Limite de paiement : 31-10-2021
N° client : CL5593

Émetteur :

EURECLA Verre IDF
13 Rue Chappe, 13 rue Denis Papin
78130 Les Mureaux
Tél. : 01 42 42 32 32
Email : info@eurecla.com
http://www.eurecla.com

Destinataire :

COVERIS
35 ALLEE DE MEDEVIE
33170 GRADIGNAN
France

Votre commercial : Vincent LEYGUE

Désignation	Prix U. HT	Qté	Total HT
Forfait déplacement :	79,00	1	79,00
19-236 PISCINE DE NIORT 06 11 76 30 96 ELIE Dominique Commande : 21-2287 Chantier 19-236 PISCINE DE NIORT Objet de la commande : vitrogommage vitrage Niort			
Traitement eurecline Risque de trace d'impact sous la projection après notre traitement	289,00	2	578,00

Conditions de paiement : 45 jours Fin de mois
Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Moyens de paiement acceptés :

- ATTENTION : NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES AU 15/02/2019
- Virement bancaire sur le compte suivant :
IBAN : FR76 1751 5000 9208 0023 7460 743
BIC : CEPFRPP751

Total HT :	657,00 €
TVA 20 % :	131,40 €
Total TTC :	788,40 €
Déjà payé :	0,00 €
Reste à payer :	788,40 €



Liste des paiement(s) reçu(s) : Aucun paiement

En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € selon l'article D. 441-5 du code du

Niort, le 8 avril 2022

Études & Projets Neufs

Dossier suivi par : J. FORGET
Tél : 05.49.78.91.73
Joel.forget@agglo-niort.fr

COVERIS
35 allée de Megevie
33170 GRADIGNAN

Réf : EPN-2022-100
LR+AR n°2C 162 277 7534 8

Objet : Réhabilitation de la piscine Pré-Leroy – Marché n°2019-025 – Lot 7 Menuiseries Extérieures
Réponse au mémoire en réclamation reçu le 7 mars 2022.

A l'attention de messieurs Mathieu Delunel et Dominique Elie

Messieurs,

Conformément à l'article 13.4.2 du CCAG-Travaux, nous vous avons notifié, par ordre de service n°8 en date du 4 mars 2022, le décompte général afférent au lot 7 du marché référencé en objet, dont votre société est titulaire.

Par lettre recommandée avec accusé réception, vous nous avez retourné le décompte général signé avec réserves, assorti d'un mémoire en réclamation, au motif qu'il ne prenait pas en compte « *les dépenses complémentaires réclamées (...) dans [votre] projet de décompte final* ».

Pour mémoire, vous sollicitez une rémunération complémentaire totale de **122 491 € HT** en raison de prétendus surcoûts et préjudices subis par votre société dans le cadre de l'exécution de votre marché.

En droit, nous vous rappelons que dans le cadre d'un marché public de travaux, pour qu'une telle demande indemnitaires puisse être accueillie et prise en charge par le maître d'ouvrage, celle-ci doit être recevable et fondée en son principe et son quantum.

En effet, d'une part, **sur la forme**, je vous rappelle qu'un mémoire en réclamation n'est recevable que s'il respecte les stipulations de l'article 50.1 du CCAG-Travaux :

« 50.1. *Mémoire en réclamation* :

50.1.1. *Si un différend survient entre le titulaire et le maître d'œuvre, sous la forme de réserves faites à un ordre de service ou sous toute autre forme, ou entre le titulaire et le représentant du pouvoir adjudicateur, le titulaire rédige un mémoire en réclamation.*

Dans son mémoire en réclamation, le titulaire expose les motifs de son différend, indique, le cas échéant, les montants de ses réclamations et fournit les justifications nécessaires correspondant à ces montants. Il transmet son mémoire au représentant du pouvoir adjudicateur et en adresse copie au maître d'œuvre.

Si la réclamation porte sur le décompte général du marché, ce mémoire est transmis dans le délai de trente jours à compter de la notification du décompte général.

Le mémoire reprend, sous peine de forclusion, les réclamations formulées antérieurement à la notification du décompte général et qui n'ont pas fait l'objet d'un règlement définitif.

50.1.2. Après avis du maître d'œuvre, le représentant du pouvoir adjudicateur notifie au titulaire sa décision motivée dans un délai de trente jours à compter de la date de réception du mémoire en réclamation.

50.1.3. L'absence de notification d'une décision dans ce délai équivaut à un rejet de la demande du titulaire.

Il en découle que pour être recevable, la motivation du mémoire en réclamation doit être suffisante et obéir à des exigences rappelées régulièrement par le juge administratif :

« Un mémoire du titulaire du marché ne peut être regardé comme une réclamation au sens des stipulations précitées que s'il comporte l'énoncé d'un différend et expose, de façon précise et détaillée, les chefs de la contestation en indiquant, d'une part, les montants des sommes dont le paiement est demandé et, d'autre part, les motifs de ces demandes, notamment les bases de calcul des sommes réclamées. Si ces éléments ainsi que les justifications nécessaires peuvent figurer dans un document joint au mémoire, celui-ci ne peut pas être regardé comme une réclamation lorsque le titulaire se borne à se référer à un document antérieurement transmis au représentant du pouvoir adjudicateur ou au maître d'œuvre sans le joindre à son mémoire. » (CE, 27 septembre 2021, n°442455).

D'autre part, sur le fond, dans le cadre d'un marché à prix forfaitaire, le principe est que l'entreprise ne peut pas obtenir de supplément de prix, le prix forfaitaire visant à couvrir l'ensemble des travaux et prestations nécessaires à l'exécution du marché.

En ce sens, l'article 10.1.1. du CCAG-Travaux stipule que :

*« Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux, **y compris les frais généraux**, impôts et taxes, et assurer au titulaire **une marge pour risques et bénéfice**. Toutefois, les prix sont indiqués dans le marché hors taxe à la valeur ajoutée (TVA). »*

Néanmoins, le juge administratif reconnaît le droit d'une entreprise à être indemnisée de préjudices subis en raison de difficultés rencontrées au cours de l'exécution d'un marché de travaux, notamment causées par l'allongement de la durée d'immobilisation de ses moyens matériels et humains, sous réserve que ces difficultés soient imputables à la maîtrise d'ouvrage.

Depuis sa décision *Région Haute-Normandie*, le Conseil d'Etat est venu recadrer le droit indemnitaire des entreprises titulaires d'un marché public de travaux à forfait en posant pour principe :

« que les difficultés rencontrées dans l'exécution d'un marché à forfait ne peuvent ouvrir droit à indemnité au profit de l'entreprise titulaire du marché que dans la mesure où celle-ci justifie soit que ces difficultés ont eu pour effet de bouleverser l'économie du contrat soit qu'elles sont imputables à une faute de la personne publique ; » (CE, 5 juin 2013, Région Haute-Normandie, n°352917).

Ainsi, en dehors de la rencontre de sujétions imprévues entraînant un bouleversement de l'économie du contrat - ce qui n'est pas démontré au cas présent - seule une faute imputable au maître d'ouvrage est susceptible d'ouvrir droit à indemnisation.

A défaut, les difficultés rencontrées en cours d'exécution du chantier imputables aux autres intervenants au chantier ne peuvent être prises en charge par le maître d'ouvrage.

Dans ce cas, c'est à l'entreprise de rechercher la responsabilité des autres intervenants s'ils ont commis des fautes ayant entraîné les difficultés rencontrées (CE, 5 juillet 2017, *Société Eurovia Champagne Ardenne et Screg Est*, n°396430), lesquelles peuvent résulter d'un manquement contractuel aux obligations de leur propre marché qui les lie à la maîtrise d'ouvrage (CE, 11 octobre 2021, *Société CMEG*, n°438872).

Enfin, précisons qu'une personne publique ne peut être condamnée au paiement d'une somme qu'elle ne doit pas, ce principe étant d'ordre public (CE Section, 19 mars 1971, n°79962). Toute faute commise par une personne publique n'est donc susceptible d'ouvrir droit à réparation qu'en cas de préjudice réel, direct et certain en découlant (CE, 21 février 2000, M. Vogel, n°195207).

Ces principes étant rappelés, il s'avère qu'après un examen attentif des différents postes indemnitaires que vous présentez dans votre mémoire en réclamation, ceux-ci n'apparaissent pas fondés soit en leur principe, soit en leur montant, comme exposé ci-après.

i. Sur l'indemnité de 52 328 € HT réclamée au titre d'une prolongation de l'encadrement

Vous réclamez une indemnité de 52 329 € HT au titre de la prolongation de votre encadrement sur le chantier.

Plus précisément, vous faites valoir que la durée de présence de votre chef de projets et de votre conducteur de travaux aurait été allongée de 10 mois, entraînant des surcoûts respectifs de 19 640 € et 32 689 € HT, sans apporter de justifications suffisantes.

Pour rappel, aux termes de l'article 5 du CCAP, il était convenu à votre marché que :

« Les délais courent à compter de la date fixée dans l'ordre de service ou, si elle est postérieure, de la date de réception de l'ordre de service par le titulaire.

Le délai d'exécution de l'ensemble est fixé à l'acte d'engagement. Il comprend la période de préparation.

Les délais d'exécution propres à chacun des lots s'insèrent dans ce délai d'ensemble, conformément au calendrier détaillé ci-après.

Les dispositions suivantes s'appliquent aux travaux de la tranche ferme puis, le cas échéant, des tranches optionnelles affermies.

Le calendrier détaillé est élaboré par le représentant de la mission OPC après consultation des titulaires des différents lots.

Le calendrier détaillé distingue les différents ouvrages objet des travaux. Il indique en outre, par chacun des lots :

- *la durée et la date de départ du délai d'exécution qui lui est propre,*
- *la durée et la date de départ des délais particuliers correspondant aux interventions successives du titulaire sur le chantier. (...). »*

Il en découle que contractuellement, la durée de la prolongation de votre encadrement sur le chantier ne peut s'apprécier qu'au regard des délais d'exécution propres à votre lot 7, et non par rapport au délai d'ensemble.

Au cas présent, si la maîtrise d'ouvrage reconnaît que des modifications de programme intégrées à sa demande ont conduit à une modification du délai d'exécution d'ensemble des travaux, il est revanche complètement faux de soutenir que cette prolongation a conduit à un allongement de la présence de votre encadrement sur le chantier pour une durée de 10 mois.

Rappelons immédiatement que, tel que cela ressort du calendrier d'exécution détaillé ind B notifié par OS n°4 en date du 16 juin 2020, dont vous avez accusé réception le 23 juin 2020, l'allongement du délai d'ensemble imputable à la maîtrise d'ouvrage en raison de cette modification de programme a été limitée à 15 semaines, entraînant de fait un décalage de votre intervention de cette même durée.

En outre, comme vous le savez parfaitement, les délais d'intervention propres à votre lot 7 prévus dans le calendrier détaillé TCE initial qui vous a été notifié par OS n°2 du 13 juin 2019, et sur lequel vous n'avez formulé aucune réserve [voir votre annexe 2], étaient les suivants : S n°4/2020 > S n°28/2020 + S n°36/2020 > S n°40/2020 : soit un total de 30 semaines.

Or, en dépit du décalage de la date de commencement de votre intervention de 15 semaines, ce délai de 30 semaines n'a pas été allongé par le calendrier détaillé TCE ind B notifié par OS n°4.

Il est donc erroné de soutenir que le planning contractuel prévoyait une période de chantier de 18,5 mois pour votre entreprise et que celui-ci a été porté à 30,5 mois après diverses modifications du calendrier détaillé qui seraient imputables à la maîtrise d'ouvrage.

En conséquence, sur les 52 328 € réclamés, nous ne pouvons que rejeter la somme de 39 689 € au titre de l'allongement de la présence de votre conducteur de travaux sur le chantier qui n'est pas prouvée et en tout état de cause, ne saurait être imputable à la maîtrise d'ouvrage.

Tout au plus, votre société serait éventuellement fondée à réclamer une indemnité auprès de la maîtrise d'ouvrage pour votre Chef de projets s'il est démontré qu'il a été présent notamment à des réunions de chantiers supplémentaires, en amont de l'exécution effective des travaux, en raison de l'allongement du délai d'ensemble de 15 semaines.

Par suite, la somme de 19 640 € demandée à ce titre, laquelle est calculée sur une durée de 10 mois – et non 15 semaines – n'est pas établie.

De même, le taux d'imputabilité de 15% ainsi que le coût salarial mensuel de votre Chef de projets déclaré à hauteur de 13 094 € doivent être justifiés.

Cette demande ne peut donc être acceptée en l'état.

ii. **Sur l'indemnité de 1 265 € HT réclamée au titre du surcoût de la logistique**

Vous réclamez une indemnité de 1 265 € HT au titre de l'immobilisation de vos installations de chantier en faisant valoir que « *Coveris a dû maintenir ses cantonnements au-delà du temps prévisionnel soit de janvier 2021 à avril 2021* ».

Or, comme démontré au point i., la durée de présence de votre société sur le chantier n'a pas été allongée.

De ce seul fait, votre demande ne paraît pas justifiée.

Au surplus, pour étayer ces dépenses complémentaires, vous renvoyez à des factures produites en annexe 7 de votre mémoire.

Or, seules quatre factures sont produites correspondant à la location du bungalow Loxam détaillées comme suit :

Annexe n°7 – 1/4 : Facture n°34046630-0007 du 15/04/21 de 121,50 € HT ;

Annexe n°7 – 2/4 : Facture n°34046630-0004 du 31/01/21 de 141,26 € HT

Annexe n°7 – 3/4 : Facture n°34046630-0005 du 28/02/21 de 141,26 € HT

Annexe n°7 – 4/4 : Facture n°34046630-0006 du 31/03/21 de 141,26 € HT

En revanche, aucune facture afférente à la prétendue « *Immobilisation container matériel Coveris 6 mois* » n'est versée ; sachant que la durée de six mois mentionnée est de nature à confirmer l'absence d'immobilisation de vos installations de chantier.

Ainsi, le surcoût évoqué à hauteur de 1 265,25 € HT n'est pas établi et ne peut être admis.

iii. **Sur l'indemnité de 4 100 € HT réclamée au titre du manque de stockage**

Vous réclamez une indemnité de 4 100 € HT qui serait liée au manque de stockage sur le site, en arguant que votre entreprise a été contrainte de planifier des livraisons à l'aide de petits porteurs pour ne pas engorger le chantier.

Toutefois, cette contrainte liée à l'emplacement réduit de la zone de stockage vous a été communiquée dans le dossier de consultation des entreprises, laquelle devait être prise en compte pour établir votre prix global et forfaitaire.

En effet, d'une part, le plan d'installation de chantier (PIC) qui figurait parmi les pièces contractuelles en vertu de l'article 2 du CCAP, identifiait bien une zone restreinte de stockage sur le chantier.

D'autre part et surtout, le Plan général de coordination SPS, ayant une valeur contractuelle supérieure au PIC, intégrait des dispositions spécifiques sur les zones de stockage en son article 3.12.1, lesquelles spécifiaient à tous les corps d'état que :

- « Les stockages extérieurs de longue durée sont à éviter pour limiter l'encombrement du chantier » ;
- « Les approvisionnements à l'avancement de la mise en œuvre seront privilégiés pour éviter des stockages trop importants ».

Par suite, conformément à l'article 10.1.1. du CCAG-Travaux, votre prix global et forfaitaire comprend toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux, au vu des contraintes dont vous étiez pleinement informées au moment de l'élaboration de votre offre, dont celles liées au stockage et aux livraisons à l'avancement sur le chantier.

En conséquence, ces dépenses n'ont pas à être prises en charge par notre collectivité.

iv. Sur l'indemnité de 4 881 € HT réclamée au titre des incidences dégradations d'ouvrages

Vous justifiez cette demande indemnitaire à hauteur de 4 881 € HT en faisant valoir que « *l'allongement général du délai de l'opération a généré des coactivités importantes et désorganisation entraînant **des dégradations entre corps d'état*** ».

Par suite, vous confirmez que la maîtrise d'ouvrage, qui n'avait pas la garde du chantier, n'est pas responsable de dégradations sur vos ouvrages, lesquelles résultent de fautes imputables aux autres intervenants au chantier.

En application de la jurisprudence *Région Haute-Normandie* précitée, ces dégradations n'étant pas imputables à la maîtrise d'ouvrage, notre collectivité n'a pas à prendre en charge le moindre préjudice à ce titre.

Votre demande est donc infondée en son principe et ne peut qu'être rejetée.

v. Sur l'indemnité de 26 908 € réclamée au titre des frais généraux et de la marge

A l'article 5.3 de votre mémoire en réclamation, « Récapitulatif des surcoûts subis par COVERIS », vous augmentez le montant de vos préjudices analysés ci-avant, intitulés « déboursés secs », d'une somme de 26 908 € qui correspondrait à « FG et marge », pour atteindre une somme de 89 482 € HT.

Comme déjà précisé, en vertu de l'article 10.1.1. du CCAG-Travaux, votre offre de prix global et forfaitaire inclue « *toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux, y compris les frais généraux, impôts et taxes, et assurer au titulaire une marge pour risques et bénéfice ».*

De sorte que cette demande n'est pas fondée contractuellement.

De surcroît, force est de constater que vous ne justifiez pas, à l'appui de votre mémoire en réclamation, des bases de calcul ni de vos frais généraux, ni de votre marge.

Il en résulte que votre demande à ce titre apparaît tout à la fois irrecevable au regard de l'obligation de motivation du mémoire en réclamation posée par l'article 50.1 du CCAG-Travaux et infondée en son montant.

Celle-ci ne peut donc qu'être rejetée.

vi. Sur l'indemnité de 33 009 € réclamée au titre des préjudices indirects liés à la non-réalisation du chiffre d'affaires

Vous soutenez que du fait du « *dépassement de délai non imputable à COVERIS (...) de 10 mois* », cela a conduit à un manque à gagner pour votre société en raison de la non-réalisation de chiffre d'affaires sur cette période.

Cela ne tient pas.

D'une part, parce que comme longuement développé au i. ci-avant, la durée de présence de votre société sur le chantier n'a pas été allongée.

D'autre part, parce que vous ne prouvez nullement que cela aurait empêché votre entreprise de réaliser son chiffre d'affaires escompté sur cette période. Il s'agit donc d'un préjudice purement éventuel non indemnisable.

Pour ce premier motif, cette demande est parfaitement infondée.

De plus, à supposer ce préjudice fondé en son principe, force est de constater que le taux de marge nette moyenne annoncé pour l'année 2020 à 6,5% n'est pas justifié ; de sorte, que le montant réclamé est totalement fantaisiste.

Pour ce second motif, cette demande est rejetée.

Il résulte de ce qui précède, que sur l'ensemble des postes que vous présentez, aucun n'est à ce jour suffisamment justifié pour être mis à la charge de notre collectivité.

Par conséquent, à date, nous ne pouvons que maintenir le décompte général qui vous a été notifié le 4 mars 2022.

Mes services et moi-même restons naturellement à votre disposition pour échanger sur l'ensemble de ces éléments.

Je vous prie de croire, messieurs, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général Adjoint
Des Services Techniques



E. VEYRIE

Copie : Maîtrise d'œuvre BLP

FORGET Joël

De: Dominique ELIE <delie@coveris.fr>
Envoyé: jeudi 22 septembre 2022 16:43
À: FORGET Joël
Objet: DGD Coveris Piscine de Niort

Bonjour m. Forget,

Pour faire suite à votre courrier du 12/09/2022 et de manière à entériner notre Décompte Général Définitif, nous vous proposons de corriger notre mémoire en réclamation en ne laissant apparaître que le surcout suivant :

- Surcoût Chargé d’Affaire : 10 mois * 13 094€ * 15% = 19 641 €ht

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Cordialement



Dominique ELIE
Directeur de Travaux

+33 (0)6 11 76 30 96

35 allée de Mégevie
33170 Gradignan France

www.coveris.fr

ANNEXE 7

Piscine Pré-Leroy – Lot n°7 Menuiseries extérieures – Entreprise COVERIS

Récapitulatif salaire du Chef de Projet

CONFIDENTIEL

ANNEXE 8

RIB entreprise

CONFIDENTIEL